



LA SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA, ONT.
1 OCT 68 CS 2269

Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE



55e ANNEE Numéro 16,605

QUEBEC — VENDREDI 2 NOVEMBRE 1962

5 CENTS LE NUMERO

La guerre sino-indienne

LES ALLIES OCCIDENTAUX POUSSENT DANS LE MEME SENS "SANS RESERVES"

La scène parlementaire

A la défense des épiciers du coin

(Par JEAN-MARC POLIQUIN)

Dans son premier discours aux Communes, M. Lucien Plourde, député créditiste de Québec-Ouest, s'est porté hier à la défense des petits épiciers du coin, confrère dont il est maintenant un membre illustre.

Il a pris le ministère fédéral des Finances à témoin de leur rôle important dans l'économie canadienne: "Ne sont-ce pas les petits épiciers du coin qui permettent l'écoulement de nos produits sur la table des consommateurs? Et savez-vous quel travail immense ils accomplissent à cette fin? La plupart d'entre eux ouvrent leurs portes dès 7 h. du matin jusqu'à 11 h. du soir pour répondre aux exigences du public. Savez-vous que c'est encore eux qui sont obligés de faire crédit pour permettre aux gens de manger quand il y a du chômage ou encore quand l'argent est rare comme de nos jours."

M. Plourde juge que le gouvernement n'a pas d'entrailles, quand il s'agit d'aider les petits épiciers du coin: "Quelle protection d'Etat fédéral leur accorde-t-il? Aucune. S'ils veulent s'acheter quelques accessoires pour se moderniser un peu, c'est toute une histoire à n'en plus finir."

Et pourtant, selon le député de Québec-Ouest, les petits épiciers du coin méritent davantage d'Ottawa, eux qui travaillent "pour seulement du 4 p. 100 net à la fin de l'année."

M. Plourde a donc réclamé pour eux des prêts de \$1,000 à \$10,000, que le gouvernement devrait leur concéder s'ils font une demande à cet effet et s'ils possèdent les garanties voulues.

Le député a précisé que les factures de crédit dues aux petits épiciers du coin devraient être reconnues par le gouvernement "comme garantie dans une certaine proportion".

Le représentant de Québec-Ouest voit dans les petits épiciers du coin la meilleure digue contre le courant socialiste "qui déferle sur notre pays".

Il croit que le gouvernement fédéral devrait leur accorder un traitement de choix vu qu'au rebours de la grande entreprise industrielle, ils utilisent des capitaux exclusivement canadiens.

M. Plourde veut qu'Ottawa avise aux moyens de protéger les petits détaillants contre la circulation des faux billets de 10 ou 20 dollars que les filous réussissent à faire accepter par des caissiers qui ne se méfient pas suffisamment: "Je déclare que c'est une injustice que la dernière personne qui se trouve en possession d'un faux billet soit pénalisée en devant absorber la perte de la valeur qu'il représente."

Le député a proposé la création d'un fonds spécial où l'on puiserait pour rembourser les marchands qui ont accepté de ces faux billets soit par manque d'attention soit à un moment très achalandé.

Se laissant ensuite aller à la politique partisane, M. Plourde s'en est pris aux libéraux qui, selon lui, n'auraient pas grand chose à dire aux Communes, s'ils ne pouvaient parler contre les créditistes. M. Plourde a dit que les créditistes se rangent du côté des 85 p. 100 des Canadiens qui délaissent le système bancaire dont les libéraux et les conservateurs sont les protecteurs attitrés.

Il a terminé son discours en exhortant le gouvernement à opérer une réforme monétaire qui mette en circulation l'argent qu'il faut pour entreprendre l'élimination des faucons dans l'ensemble du Canada et en particulier dans le comté de Québec-Ouest.

Pour un commencement, M. Plourde s'est bien tiré d'affaire. Il a parlé en homme de gros bon sens qui a les deux pieds sur le sol.

Sujets de friction entre le Canada et l'Inde mis de côté

(Par DAVE MCINTOSH de la Presse Canadienne)

Pour une fois, tous les alliés occidentaux semblent d'accord sur une politique unique, sans tergiversations ni réserves, en ce qui concerne la plus récente région du monde où le danger menace.

Tout leur appui a été jeté du côté de l'Inde, dans la guerre sino-indienne pour la possession des territoires de l'Himalaya. Il ne semble y avoir aucune disposition à considérer cet affrontement comme un cas de médiation, avant le retrait chinois.

Il ne semble pas naturel que l'Ouest vienne à l'aide à l'Inde, dans une telle situation. Mais certaines nations occidentales n'entretennent aucun amour particulier pour l'Inde et considèrent comme insensée la politique de ce pays de tenter de coexister pacifiquement avec la Chine.

Un aspect singulier de la situation, du moins dans l'optique canadienne, est que le premier ministre Nehru, de l'Inde, tout en limogeant M. V. K. Krishna Menon, du poste de ministre de la Défense, le garde quand même dans son cabinet comme ministre de la Production de défense.

A cette fonction, M. Menon aura à transiger avec des pays, dont le Canada et les Etats-Unis, qui ont offert de l'aide militaire à l'Inde pour combattre les communistes chinois.

Ni le Canada, ni les Etats-Unis n'ont une haute opinion de M. Menon qui en est venu aux prises avec le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Green, en plus d'une occasion aux Nations unies et à la conférence de Genève sur la neutralité du Laos.

Relations Canada-Indiennes — Les relations étroites qui existent entre le Canada et l'Inde, à l'époque du gouvernement du premier ministre Louis St-Laurent — les premiers ministres canadiens et indiens échangeaient souvent des lettres sur la situation mondiale — se sont quelque peu effritées ces dernières années.

Il y a plusieurs raisons pour cet état de chose. L'une est l'invasion de Goa. Une autre est la récente critique de M. Menon des résolutions du Canada aux Nations unies.

Les autorités canadiennes ne s'objectaient pas particulièrement à la substance des critiques de M. Menon, mais n'aimaient guère le ton qu'il employait.

Encore mercredi, aux Nations unies, l'Inde a critiqué la résolution canadienne pour mettre fin aux essais nucléaires.

Toutefois, tous ces sujets de friction ont été mis de côté à Ottawa, à cause de l'objectif de faire parvenir de l'aide militaire à l'Inde aussitôt que possible. L'appui canadien a été rapide et total.

Les armes canadiennes

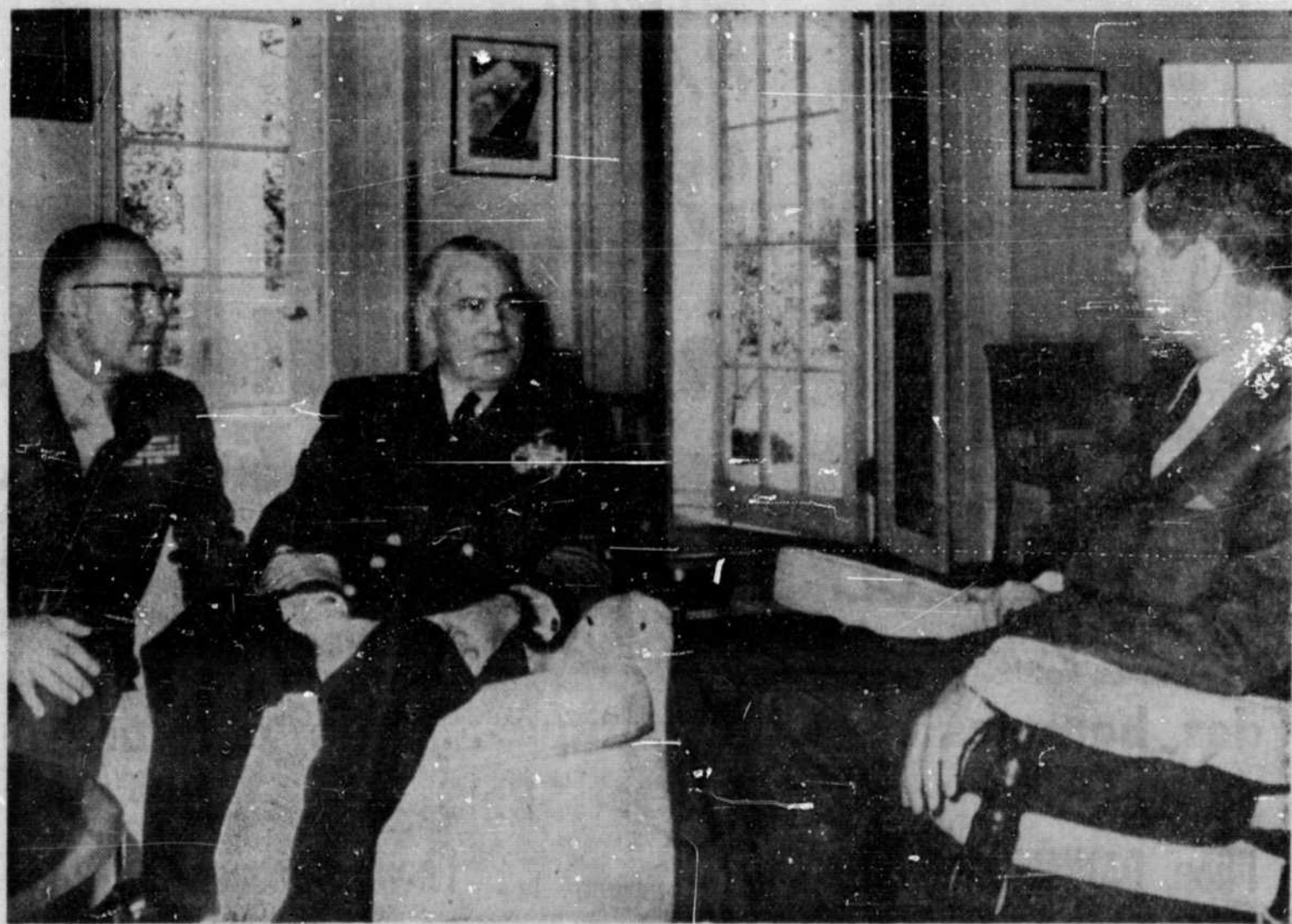
Le Canada a offert des avions de transport, de l'artillerie, des bazookas anti-blindés, des munitions et des appareils de TSP et il reste simplement à l'Inde de dire ce dont elle a besoin, avant que le matériel ne soit expédié.

Il ne semble pas que le Canada intervienne, à l'échelon diplomatique, dans la querelle sino-indienne. Le Canada ne reconnaît pas diplomatiquement la Chine communiste et ne peut se permettre de lui parler officiellement.

Une inquiétude à Ottawa — ajoutée à une quantité d'autres surgies ces derniers temps — est que les Etats-Unis et la Russie pourraient être entraînés dans la guerre de frontière sino-indienne.

Les Etats-Unis ont rapidement offert de l'aide militaire à l'Inde. Malgré les divergences entre la Chine et la Russie, cette dernière pourrait se sentir obligée de faire la même chose pour son allié communiste.

En retour, cela pourrait mener à une intervention directe de la part des Etats-Unis et de la Russie et provoquer une expansion du conflit.



LE RESPONSABLE DU BLOCUS DE CUBA — Le président Kennedy a convoqué à la Maison Blanche le commandant suprême de la Marine des Etats-Unis l'amiral George M. Anderson, pour confier avec lui au sujet d'aspects techniques du blocus maritime de Cuba. On sait que c'est l'amiral Anderson qui a les pleins pouvoirs pour exécuter l'ordonnance présidentielle. A l'extrême-gauche, un collaborateur de M. Anderson et conseiller spécial de M. Kennedy, le commandant (contraverté) David Shoup.

FAIRE ENTENDRE RAISON A CASTRO: BUT DU VOYAGE DE ANASTAS MIKOYAN

NATIONS-UNIES (P.A.) — M. Anastas Mikoyan, l'un des principaux spécialistes soviétiques des situations difficiles, est arrivé hier soir à New-York pour un comité de coordination de trois membres nommés par le président Kennedy lundi dernier pour s'occuper des négociations relatives à la crise cubaine.

Le problème qu'il s'agit d'abord de résoudre est de vaincre les difficultés survenues dans les négociations en raison de l'humiliation subie par le premier ministre cubain Fidel Castro du fait que le premier ministre soviétique l'a ignoré dans l'opération de démantèlement des bases de missiles à Cuba.

Le vice-premier ministre Mikoyan, qui se rend voir Castro, a invité M. John J. McCloy, autre vétéran des négociations diplomatiques, à dîner à la mission soviétique à l'ONU.

Il s'agit là du premier rapprochement entre les deux pays depuis que la crise a éclaté au grand jour lors de l'annonce du blocus américain il y a 11 jours. M. McCloy est président d'un comité de coordination de trois membres nommés par le président Kennedy lundi dernier pour s'occuper des négociations relatives à la crise cubaine.

Avant le dîner, M. Mikoyan s'est entretenu avec le secrétaire général par intérim de l'ONU, U Thant, au sujet du

problème posé par la répugnance de Castro à consentir à ce que l'ONU vérifie l'enlèvement des missiles soviétiques. M. Mikoyan est arrivé hier à New-York par avion. Il venait de Moscou. Il se rendra à La Havane dès aujourd'hui pour voir le premier ministre cubain.

Oeuvre de persuasion

Dans les milieux américains on s'attend que M. Mikoyan dira à Castro que Krouchtchev a donné sa parole à Kérousky que les missiles seraient enlevés sous l'inspection de l'ONU et que si Castro fait obstacle à la chose, il risquera de perdre l'appui soviétique.

Selon des sources provenant de ces mêmes milieux, M. Mikoyan offrira peut-être à Castro une aide économique accrue afin de l'amener à consentir. Mikoyan est celui même qui a cimenté l'étroit rapprochement de l'URSS et de Castro et il est considéré par le chef cubain comme un grand ami.

Fidel Castro: "humiliation"

KEY WEST, Floride (P.A.)

Le premier ministre cubain Fidel Castro a déclaré hier dans un message à la nation que l'on procédait présentement au retrait des "armes stratégiques" de Cuba, mais il a souligné que le pays ne permettrait jamais l'inspection de ses installations militaires.

"Nous n'avons pas à rendre compte de nos moyens de défense", a déclaré Castro dans son adresse télévisée qui a été captée à Key West.

Il a fait lecture de notes relatives aux entretiens qu'il eus avec le secrétaire général par intérim des Nations unies U Thant, qui a quitté Cuba mercredi après avoir discuté des bases de missiles soviétiques avec le chef d'Etat cubain. Castro levait à peine les yeux pendant qu'il poursuivait la lecture de ses notes. "L'inspection a pour but de nous humilier, s'est-il écrit.

MOSCOU (Reuters) — L'agence Tass annonce que l'Union soviétique a envoyé hier un navire spatial vers Mars.

Tass a fait savoir que le dernier étage d'une fusée propulsee au nitrate a été lancé, autour de la terre, un satellite jetté d'où a été fait l'essai de voyage vers Mars.

Le vaisseau spatial contient une station interplanétaire automatique, MRS I, qui pèse 1,970 livres.

Le voyage vers Mars durera plus de sept mois, ajoute l'agence soviétique.

La distance Terre-Mars est de 35,000,000 à 63,000,000 de milles.

La décision a été prise hier soir par le président Ken-

Tass fait savoir que les principaux buts de cet essai sont:

1—D'explorer l'espace pendant un vol vers Mars.
2—D'établir des communications interplanétaires par radio.

3—De prendre des photos de Mars et de transmettre, par radio à la terre, des photographies de la surface de Mars.

Les communications avec les instruments téléométriques de mesure et scientifiques seront établies grâce à des commandes radio situées sur terre.

Mars fait l'objet d'étonnements et de débats depuis toujours, mais, au cours de la période moderne, la controverse

s'est centrée sur le problème suivant: les lignes qu'on voit sur Mars sont-elles des "canaux" construits par des êtres intelligents?

Cette planète est plus éloignée du soleil que la terre. Les fusées de la terre ne peuvent, en allant vers Mars, utiliser l'attraction vers le soleil comme elles peuvent le faire en se rendant vers Vénus, "planète de l'intérieur".



Information	(P. 5, 7, 8, 10, 11, 18)
Lévis	(P. 2)
Editoriaux	(P. 4)
Finance	(P. 14, 15)
Sports	(P. 12, 13)
Social	(P. 6)
Ciné - Radio - T.V.	(P. 15, 17)

L'Institut de recherches et d'opinion

Interdiction levée par le BGR

OTTAWA (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a levé son interdiction contre l'Institut de recherches et d'opinion du Québec, a-t-on appris hier soir d'une source officielle.

Des télégrammes à cet effet auraient été envoyés aux différentes stations radiophoniques du Québec.

Le BGR avait imposé son interdiction après avoir consulté des conseillers juridiques aux fins de savoir si la série d'entrevues de cinq minutes entreprise depuis dimanche par l'Institut relativement aux élections

provinciales du Québec constituait une infraction aux dispositions de la loi sur la radiodiffusion.

Le BGR avait imposé son interdiction lundi dernier.

Aux termes des règlements du BGR, les émissions politiques doivent être identifiées au parti qui les commande.

Le premier ministre Jean Lesage avait soutenu que les entrevues conduites par l'Institut "constituaient une propagande frauduleuse" en faveur de l'Union nationale.

l'Action

"l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Gérant général: Charles-Henri Robitaille
 Directeur du Journal: Louis-Philippe Roy
 Rédacteur en chef: Lorenzo Paré
 Directeur de l'information: Jacques Revelin
 Chef du service des nouvelles: Rosaire Tremblay
 Directeur de la publicité: Louis-Philippe Vézina
 Gérant du tirage: Joseph-R. Deleale

"l'Action est imprimé et édité par la Compagnie de publication L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon Québec 2.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Collision de 4 autos: 7 blessés

Quatre automobiles qui sont entrées en collision, vers 1.30 heures, sur la route Trans-Canada, en face de la Station de Service Charles Turgeon, ont fait 7 blessés, plus ou moins gravement atteints, mais qui auraient pu connaître une mort affreuse, puisque toutes les autos impliquées dans l'accident sont une porte totale. Deux autos ont été consumées par le feu.

Les véhicules s'en allaient en sens inverse, quand survint la troisième qui voulut doubler et qui occasionna le premier accident. Alors que la police provinciale arrivait sur les lieux pour faire les constatations d'usage, survint une quatrième automobile qui frappa les premières en dépit du service de signalisation de la police. Sous l'impact, le feu se déclara dans deux autos. Les pompiers de Lauzon furent par conséquent appelés sur les lieux.

Les blessés dans ce spectaculaire accident sont: Mlle Lorraine et Pierrette Beaudoin, âgées respectivement de 17 et 21 ans, de St-Raphaël; Madeleine Morency, 20 ans et Claudette Morin, 22 ans, de St-Raphaël également; MM. Jacques Fournier, 21 ans, de St-Michel; Donat Côté, 31 ans, de Beau-

mon et Robert Duquet, du no 13, de la rue Du Couvent, Lauzon.

Roméo Carrier, de Socasto. Les ambulanciers de la maison Gilbert & Turgeon de Lévis ont transporté les blessés à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Les débris des quatre automobiles ont été remorqués par le Garage O. Gosselin Inc., de Lauzon.

M. F. Samson accuse les libéraux d'émettre des chèques sans provision

La population de St-Louis de Lévis recevait, hier, le visite du candidat de l'Union Nationale dans le comté de Lévis, M. Fernand Samson, C.L.U.

M. J.-H. Labrie, maire de Pintendre et préfet du comté, avait la présidence d'honneur de cette assemblée. Quatre orateurs ont adressé la parole.

M. Yvon Pélissier a démontré l'entente qui existe au sein de l'Union Nationale, puis il a fait le procès du Gouvernement Lesage qui, dit-il, a imposé 19 nouvelles taxes, malgré les promesses libérales et sans montrer d'œuvres dans le comté.

M. Albert Sylva a parlé de la mésestimation qui existerait selon les libéraux, entre MM. Bertrand, Maltais et Johnson. C'est une autre manœuvre tentée par les libéraux pour tenter d'escamoter le pouvoir comme ils l'ont fait en juin 1960, dit-il. Il n'y a pas de mésestimation dans l'U.N., dit-il.

M. Sylva a accusé les libéraux d'avoir pratiqué un patronage éhonté depuis leur arrivée au pouvoir. Même le chef libéral a pratiqué le patronage en plaçant frère-sœur-cousine-neveux et nièces à des postes qui rapportent de gros salaires, dit-il. Ce patronage se manifeste encore par les travaux électoraux de voirie alors qu'on a rien fait avant l'élection, dit-il.

L'assurance-hospitalisation ne donne pas satisfaction et dans les quatre coins de la province les gens se plaignent, a dit M. Sylva, du coût qu'ils doivent payer pour être traités dans les hôpitaux.

Acculé au mur, ne pouvant plus emprunter un seul sous, le gouvernement Lesage tente une fois de plus de "bourrer" les électeurs de la province, et de reprendre le pouvoir sous le manteau de la nationalisation des 11 compagnies d'élec-

tricité, a dit le candidat, M. Fernand Samson, 27 mois d'administration libérale nous ont valu 19 nouvelles taxes et plus particulièrement l'impôt provincial majoré qui a frappé 250,000 petits salariés. Les taxes scolaires, municipales, les permis de toutes sortes ont subi des augmentations en dépit des promesses répétées de M. Lesage. Les commissions scolaires s'endettent à un rythme qui les dirige vers la banqueroute, la gratuité scolaire de M. Lesage coûte trop chère et les interventions des patrons ajoutent encore à ce coût, dit-il.

M. Samson a traité de la nationalisation de l'électricité. C'est à la population à prendre la responsabilité de décider de cette question et l'Union Nationale doit les membres sont libres envers leur parti et envers la finance est le parti politique provincial le mieux placé pour nationaliser dans l'intérêt du peuple. Il vaut décidément mieux confier cette tâche à l'Union Nationale qu'au parti libéral qui prend ce prétexte pour couvrir son manque de courage, son impuissance à diriger la province, dit-il. Le même parti libéral qui émet des chèques sans provisions, trouve quand même le moyen de faire des travaux d'élections sur les routes et ailleurs. Sur les routes, a dit M. Samson, on pose une couche de neige puis une couche d'asphalte et l'on peinture les clôtures à la pluie.

M. E. Gagné, candidat

Une agence de nouvelles, qui a fourni les noms des candidats dans Lévis à l'élection du 14 novembre prochain a cependant omis de nommer M. Edouard Gagné, industriel de Lévis, candidat indépendant dans le comté. M. Edouard Gagné est même le premier des trois candidats qui a déposé son bulletin entre les mains de M. St-Hilaire, officier d'élection.

DIMANCHE
APRES-MIDI
à 2 hres 30
4 novembre



Grand RALLIEMENT de l'union nationale à QUÉBEC

PETIT COLISEE - Parc de l'Exposition
Vous aurez l'avantage de voir et d'entendre des hommes... une politique... un programme DE BON SENS

l'hon. DANIEL JOHNSON
 CHEF DE L'UNION NATIONALE

sera accompagné de

l'hon. J-Jacques BERTRAND
 SON PREMIER LIEUTENANT

et de tous ses
CANDIDATS DU DISTRICT DE QUÉBEC

Annonce rédigée et payée par l'Union Nationale.

LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney



LE FANTÔME

par Lee Falk et Roy Moore



PHILOMÈNE

par Ernie Bushmiller



M. Lesage accuse l'UN de pratiquer une "propagande frauduleuse"

LEVIS (P.C.) — Le premier ministre Jean Lesage a accusé hier l'Union nationale de pratiquer une "propagande frauduleuse" par l'entremise d'une société de production radiophonique connue sous le nom de "L'Institut de recherche et d'opinion" dont le BGR vient de suspendre les émissions.

Le chef du gouvernement, par la même occasion, a défié M. Jean-Jacques Bertrand de dénoncer publiquement cette "manœuvre de propagande frauduleuse de l'UN".

"Les idées de l'Union nationale, a dit le premier ministre, sous le couvert de l'anonymat et par ces supposées entrevues devaient servir la propagande contre la nationalisation à laquelle je sais que s'oppose Daniel Johnson sans avoir le courage de le dire publiquement".

Dans une déclaration dont il a donné lecture hier soir à l'occasion d'une réunion politique à Lévis, M. Lesage a affirmé que ces émissions de l'Institut avaient été réalisées, pour la plupart, dans les studios du poste québécois C.J.L.R. qu'il a présenté comme "le poste de l'UN, inauguré par Daniel Johnson, le 12 novembre 1959".

Dans la plupart de ces entrevues, les personnes interrogées seraient des militants de l'UN ou encore des personnes purement fictives.

Dans les cas d'électeurs régulièrement interviewés, comme M. Charbonneau, des Trois-Rivières, leurs réponses auraient été "ronquées, édulcorées, de telle sorte qu'elles servent la propagande de l'Union nationale".

Le chef du gouvernement a dit, en substance, que l'UN se servait de ces entrevues pour combattre des principes contre lesquels son chef, Daniel Johnson, n'ose pas se prononcer ouvertement.

M. Lesage a posé la question de savoir qui a payé pour ces émissions, "est-ce la caisse de l'UN ou l'une ou l'autre compagnie dont les intérêts sont communs".

Le chef libéral s'est dit satisfait de l'acceptation par le chef de l'Union nationale de la date du 11 novembre comme jour du débat télévisé sur le réseau de Radio-Canada.

"Quand je l'aurai là, devant moi, à la face de la province, il faudra bien qu'il réponde ou qu'il sorte, à sa courte honte".

C'est en ces termes que le premier ministre a exprimé l'avis qu'il faudra que M. Johnson se prononce clairement sur la nationalisation des sociétés productrices d'électricité dans la province.

Au cours de cette même émission d'avant-hier soir, a

rappelé le premier ministre, M. Johnson a affirmé que le juge Salvas, qui a dirigé l'enquête sur l'administration de l'Union nationale, n'avait "rien trouvé d'immoral et de reprehensible" dans le fait d'acquiescer des actions de la porportion de gaz naturel lors de sa "dénationalisation".

AVIS

aux résidents de

LEVIS - LAUZON

et la banlieue

Pour toutes

NOUVELLES

à publier dans

L'ACTION

S.V.P. communiquer avec

M. J.-L.-M. VERRET

6 rue Magloire - Lauzon

TEL. : 837-4152

Maison à vendre

MAISON A VENDRE, St-Romuald, située à 1132, rue Commerciale, comprenant 2 magasins et trois logements, grand terrain, à vendre immédiatement. Informations, M. S.A. Beshro, 20, rue Bégin, Bienville. Tél. : 837-5341. 27965 2-11 (1 ms) 127 C.L.

BIENVILLE, Lévis, maison 3 logements à vendre, avec grand terrain, partie en asphalte et partie avec pelouse et arbres, 2 garages. Le tout sur 2 rues : St-Omer et Bégin. S'adresser S.-A. BESHRO, 20, rue Bégin, Bienville. Tél. : 837-5341. 27965 2-11 (1 ms) 127 C.L.

Meubles à vendre

VENDEUR AUTORISÉ

LEOPOLD TREMBLAY

ST-ROMUALD

1123, rue Commerciale

Tél. : 839-9441

Meubles et accessoires

électriques de tous genres

• Conditions faciles de paiement
 • Ouvert tous les soirs sauf le samedi

27798 25-10

(J. au 15-10) 144 C.L.

Horlogers-Bijoutiers

NOUS VOUS INVITONS à venir admirer notre merveilleuse collection de bagues à diamants et jongs avant d'en faire l'achat à toute autre bijouterie.

UN ESCOMPTE DE

50%

vous sera accordé

J.-B. PARADIS

HORLOGER — BIJOUTIER

127, rue Commerciale, Lévis. Tél. : 837-5466

(En face de la Traverse)

27222 2-10 (mar.j.s. au 29-11) 107 C.L.

Lévis et la Région

M. E. Gagné, candidat

Une agence de nouvelles, qui a fourni les noms des candidats dans Lévis à l'élection du 14 novembre prochain a cependant omis de nommer M. Edouard Gagné, industriel de Lévis, candidat indépendant dans le comté. M. Edouard Gagné est même le premier des trois candidats qui a déposé son bulletin entre les mains de M. St-Hilaire, officier d'élection.



POURQUOI NE PAS SOUSCRIRE UN ABONNEMENT

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouvez ci-joint \$ pour mois
 d'abonnement à l'édition quotidienne
 (Par bon de poste ou par chèque).

Nom Comté

Adresse Village

Endroits desservis par porteurs Québec, Lévis, et banlieue

Atalante — Beauport — Everell — Cap-Rouge — Champigny —
 Charlesbourg — Charny — Château d'Eau — Courville — Ciffard —
 Gros Pin — Lac St-Charles — Ancienne-Lorette — Les
 Saules — Chaudière-Bassin — New Liverpool — Lévis —
 Lauzon — Loretteville — Notre-Dame des Laurentides — Or-
 sainville — Québec — Québec-Ouest — St-David — St-Emile —
 Ste-Foy — St-Rodrigue — St-Romuald — Silley — Village
 Huron — Ville Montmorency.

Semaine 30
 1 mois 3 mois 6 mois 12 mois
 \$1.00 \$3.00 \$6.00 \$11.00

PARTOUT AILLEURS : PAR LES PORTEURS
 3 mois \$2.75 — 6 mois \$5.00 — 12 mois \$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE
 3 mois \$2.75 — 6 mois \$4.75 — 12 mois \$9.50

L'abonnement est payable d'avance

Adressez votre abonnement à Casier postal 1727, Québec.

LAUZON



L'ASSEMBLEE ANNONCEE POUR CE SOIR A LAUZON

(SOUS-SOL DE L'EGLISE STE-BERNADETTE)

avec l'hon. RENE LEVESQUE

est remise à plus tard par suite d'un
 programme de télévision qui ne peut être
 présenté à une autre date

ECOUTEZ CE SOIR L'HON. RENE LEVESQUE

CFCM-TV

De 10 h. 30 à 11 h. p.m.

Une émission à ne pas manquer

MAITRE CHEZ NOUS

(Ord. Libérale, Lévis)



Les mille visages de l'âme japonaise

(Par Nicole BLOUIN)

La Société de Géographie de Québec qui présentait hier soir en la salle de l'Institut Canadien quatre films documentaires sur le Japon, nous a montré deux visages tout aussi intéressants de ce petit pays.

La première dimension offre aux regards du touriste désireux de découvrir le charme oriental, la vision d'un monde antique. Une nation fière de ses coutumes ancestrales qui nous conduit à travers ses rues et ses temples à la découverte d'une vie lente et tellement éloignée de notre mode de vie occidental.

Cette transition qui nous est si peu coutumière ajoute au charme d'un voyage au milieu pour sa délicatesse.

Nous voyons une jeune femme préparant le repas dans sa demeure jouant de cet instrument à la sonorité bizarre pour un occidental. Il y a aussi les danses dédiées au dieu, le Boudha et les masques de ses multiples représentations dont le caractère d'étrange ne laisse pas indifférent.

À côté des coutumes ancestrales aux reflets chatoyants le peuple japonais possède un autre visage. Celui d'un monde bâti à l'image du progrès, avec ses villes modernes et ses techniques de développement équivalentes à celles du monde américain.

Tokyo et ses six millions d'habitants, ressemble à une autre grande ville, européenne ou américaine. Des milliers d'automobiles circulent à travers de larges avenues, peuplées de buildings qui n'ont rien à envier aux réalisations "Le Corbusier".

Des restaurants aux multiples spécialités, des temples shintoïstes, des parcs fleuris et tout au centre de la ville le palais impérial, font de Tokyo une grande ville qui n'en garde pas moins son caractère oriental.

Les agriculteurs japonais ont mis au point de nombreuses techniques modernes qui leur permettent entre autres de faire pousser en plein hiver des fruits et légumes, de mettre à profit une rivière qui a fourni sa récolte et d'y planter du blé, et aussi d'insérer collectivement les collines où sont cultivés les arbres fruitiers. Les fermes où l'on cultive en groupes sont nombreuses et tendent à se généraliser.

Le Japon d'aujourd'hui et celui de demain ont une qualité en commun celle d'un égal désir: celui de mettre en commun toutes les connaissances pour le développement et la survie de leur civilisation, unique au monde.

Ces films documentaires de grand intérêt ont été tournés par l'Office du tourisme japonais.

Réal Caouette déclare que certains libéraux veulent le compromettre

OTTAWA (P.C.) — M. Réal Caouette, leader adjoint du Crédit social, a déclaré que certains organisateurs libéraux ont l'intention de se servir à des fins publicitaires et électorales d'une photo où il apparaît donnant la main au premier ministre Lesage.

Il a précisé dans une communication que certains libéraux projettent de se servir de cette photographie, prise lors d'une rencontre des deux hommes po-

litiques à une station de télévision de Rouyn-Noranda le 27 octobre "pour faire croire que les partisans du Crédit social au Québec favorisent le parti libéral dans les élections du 14 novembre".

M. Caouette ajoute que ces libéraux ne devraient pas méler les crédits à leurs affaires provinciales, et réitérer la décision de son parti de demeurer à l'écart de la campagne électorale.

Lesage menace le Conseil législatif

(Par Roger Bruneau)

Le premier ministre Jean Lesage a été chaleureusement ovationné par les étudiants de l'Université Laval, mercredi midi, alors qu'il les rencontrait pour répondre à leurs questions. Les applaudissements étaient si fréquents et fournis que M. Lesage a dû avertir son auditoire de se limiter dans ses transports si on voulait avoir plus de temps pour le questionner.

M. Lesage s'est dit heureux de cette rencontre et il a souhaité qu'elle devienne une institution où il pourrait aller chaque année rendre compte de son mandat à son "Alma Mater".

En réponse aux questions qui lui étaient posées, M. Lesage a révélé un projet d'assurance-santé provinciale, des études déjà très avancées sur l'institution d'un fonds de pension transportable. Il a aussi critiqué l'Union Nationale, et menacé le Conseil législatif de disparition complète.

Assurance santé

Le premier ministre Jean Lesage a laissé entendre qu'on pourrait arriver prochainement à un système d'assurance-santé dans la province.

"J'espère que nous pourrions arriver à un système d'assurance-santé. Nous avons refusé de collaborer avec le fédéral dans ce domaine. J'ai dit que ça relevait du provincial. C'est positif. C'est de l'autonomie positive. Des études sont commencées en collaboration avec le C.A. des médecins et l'Association médicale pour l'établissement d'un programme d'assurance-santé provincial".

Fonds de pension

"Le fonds de pension transportable, ce n'est pas M. Johnson qui l'a proposé, c'est inscrit aux pages 21 et 22 de no-

tre programme de 1960", affirme M. Lesage.

Le premier ministre dit qu'à la conférence inter-provinciale de Victoria le sujet a été mis à l'étude et qu'on a constaté sur toutes les autres provinces que l'Ontario était en avance dans la réalisation de ce plan. Les travaux faits dans la province de Québec pour établir un fonds de pension transférable ont été coordonnés aux travaux faits dans l'Ontario, parce qu'il s'agit d'établir une pension transférable non seulement entre les industries, mais aussi entre les provinces. Les études se poursuivent sans relâche dans les ministères du travail du Québec et de l'Ontario. "Comme vous le voyez, nous sommes plus avancés dans ce domaine que les vagues promesses de M. Johnson".

Le Conseil

Le premier ministre Jean Lesage dit que si le peuple approuve sa politique de nationalisation, le Conseil législatif ne pourra voter contre cette décision du peuple sans l'exposer à disparaître définitivement, "parce que nous sommes encore en démocratie".

C'est la deuxième fois que M. Lesage s'en prend ouvertement au Conseil législatif et les menaces. A l'Université de Montréal, plus tôt au début de la présente campagne il avait déclaré qu'il approuvait de plus en plus les théories de Jean-Marie Nadeau, lequel avait déclaré que le Conseil législatif était périmé et n'avait plus raison d'être.

Référendum

Le député de Québec-Ouest condamne la solution de l'Union Nationale qui préconise un référendum avant de nationaliser les compagnies d'électricité. Si on retardait l'adoption de cette

législation, cela permettrait aux compagnies de se lancer dans un vaste programme de publicité.

"Si nous laissons le temps à ces compagnies, qu'est-ce qui les empêchera de soulever leur

j'aurais agi sans faire d'élection", dit M. Lesage.

Coût de la nationalisation

M. Lesage accuse M. Johnson de ne pas savoir compter en soutenant que l'acquisition des



actifs. Une opération comme celle-là, si on veut qu'elle soit faite à l'avantage de toute la population, on doit la faire le plus rapidement possible. Si j'avais pensé que j'avais le mandat du peuple pour procéder,

compagnies d'électricité coûteraient \$1,000,000,000 et puis ensuite \$750 millions. Il a dit que M. Johnson compte deux fois les actifs du groupe Shawinigan en oubliant de soustraire les actifs non dépensés.

Extension du service de l'assurance-hospitalisation

Le service d'assurance-hospitalisation du Québec couvrira, à compter d'aujourd'hui, les soins d'urgence aux victimes d'accident de même que les interventions chirurgicales mineures.

Le ministère de la Santé a déclaré hier qu'il prévoit que 500,000 personnes bénéficieront de cette protection additionnelle et qu'il faudra ajouter des crédits de \$1,500,000 à ceux de \$175,000,000 déjà affectés au programme d'hospitalisation. Québec et Ottawa se partageront les dépenses.

Le programme d'assurance-hospitalisation est entré en vigueur le 1er janvier 1961.

Bien qu'un nombre des dérivés provinces à avoir adopté un programme d'assurance-hospitalisation, le Québec n'est que la quatrième à inclure les interventions chirurgicales mineures dans ce programme. La Nouvelle-Écosse, le Manitoba et la Saskatchewan sont les seules provinces à avoir devancé le Québec sur ce point.

En vertu de la nouvelle dis-

position, ceux qui paient des primes d'assurance-santé auprès de compagnies privées verront ces primes diminuées. La loi interdit en effet aux compagnies d'assurer en double les domaines déjà inclus dans le programme provincial.

PRECISIONS

Le Dr Jacques Gélinas, directeur du programme d'assurance-hospitalisation provincial, a déclaré hier lors d'une conférence de presse que les honoraires des médecins, des chirurgiens et des anesthésistes ne sont pas compris dans le programme tel que modifié, non plus que les autres services du même genre.

Les soins d'urgence pour accidents comprennent les services donnés dans les locaux d'urgence d'un hôpital dans les 24 heures qui suivent un accident et comprennent le traitement de fractures, de brûlures, d'empoisonnement et autres blessures qui n'exigent pas l'admission du patient mais exigent tout de même un traitement à l'hôpital. Les cas d'urgence de nature non traumatique, telles

les attaques cardiaques ou les indigestions aiguës, ne sont pas compris dans le programme. Les victimes d'accident n'auront plus à débourser l'utilisation de la salle d'opération ou des

dispositifs d'anesthésie, non plus que les services des infirmières et des autres employés des hôpitaux, les drogues et produits biologiques administrés à l'hôpital et les dépenses

nécessaires de laboratoire et de radiologie.

L'intervention chirurgicale mineure, qui fait maintenant l'objet de l'assurance, est celle

qui nécessite l'utilisation de la salle d'opération ou d'autres installations hospitalières et n'inclut pas les actes chirurgicaux accomplis dans le bureau du médecin ou ailleurs.

Le CTC accuse Caouette d'admirer le nazisme

OTTAWA (P.C.) — Le Congrès du travail du Canada s'en est pris au chef national adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, pour ce qu'il a appelé "de nouvelles preuves que M. Caouette est un admirateur d'Hitler et des tactiques du parti nazi".

M. Frank Hall, président du comité des droits de l'homme du CTC, a déclaré qu'au cours d'une entrevue récente, M. Caouette "aurait déclaré qu'Hitler n'a exterminé que les Juifs inutiles".

M. Hall a dit que cette déclaration a été faite au cours d'une entrevue de M. Caouette avec M. W. H. Makuch, représentant le journal polonais "The Allian-

cer", publié à Toronto, dans la livraison du 13 octobre de ce journal.

"Une telle déclaration est presque inconcevable à la lumière du fait historique que plus de 6,000,000 de personnes ont été délibérément et horriblement massacrées sous la politique nazie", a dit M. Hall. "M. Caouette et le Crédit social ont nié être anti-sémites et anti-ouvriers".

"Si M. Caouette entretient toujours une admiration pour un aspect quelconque de l'administration d'Hitler... tous les démocrates décentes n'auront pas d'autre alternative que de considérer M. Caouette et le

mouvement du Crédit social avec circonspection et mépris".

La lettre de Schacht

M. Hall a ajouté que dans le même article, M. Makuch souligne que M. Caouette a lu, en l'approuvant, une lettre que le chef national adjoint du Crédit

social a reçue de M. Hjalmar Schacht, ancien conseiller économique d'Hitler.

La lettre de M. Schacht a fait suite à une entrevue publiée en septembre dans la revue Maclean dans laquelle M. Caouette disait que ses héros politiques étaient Mussolini et Hitler.

"Mensonge public", répond Caouette au CTC

OTTAWA (P.C.) — Le Congrès du travail du Canada a dit qu'il y a de "nouvelles preuves" que le chef national adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, admire Hitler et les tactiques nazies, mais M. Caouette a promptement qualifié "la preuve" de "mensonge public".

Dans une déclaration, le CTC faisait allusion à une entrevue publiée dans le journal torontois en langue polonaise, "The Allier", qui disait que M. Caouette avait déclaré qu'Hitler n'avait exterminé que les Juifs "inutiles".

L'article était signé par W. H. Makuch, de Noranda, et a été publié dans la livraison du 13 octobre du journal.

Comme on lui demandait s'il avait été interviewé par M. Makuch, M. Caouette a répondu:

"Je ne puis me rappeler de lui".

Une traduction de l'article dit que M. Makuch a rencontré M. Caouette le 22 septembre et l'a interviewé. M. Caouette a montré à M. Makuch une lettre de Hjalmar Schacht qu'il a écrit comme étant l'ancien conseiller économique d'Hitler.

"Par la suite, nous avons parlé de l'Allemagne nazie. Caouette est revenu à Schacht et aux réformes économiques des nazis. Jusqu'à quel point, sait-il ce qui s'est passé en Allemagne? On peut en juger par le fait que Caouette a déclaré que Schacht était Juif et malgré son origine il n'a pas été liquidé par Hitler. Quand j'ai exprimé des doutes à ce sujet, il a affirmé qu'Hitler n'avait exterminé que les Juifs inutiles".

Le conseil municipal accorde un prêt de \$320,000 à une laiterie

La firme faisant l'offre, ne veut pas accorder une garantie d'un an sur ce véhicule.

Le vote fut de cinq contre trois, pour le rejet de l'offre. M. Burns avait signalé que, selon le chef Voiselle, cette pompe serait bonne pour quinze ans, et qu'il s'agissait d'une aubaine au prix de \$4,775, alors que la même pompe neuve coûtait quelque \$20,000.

M. Médéric Robichaud a manifesté son étonnement au sujet du refus de la compagnie d'accorder une garantie d'un an seulement si cette pompe est en excellent état comme on le soutient.

M. l'échevin Gaston Fliotte, président du comité du feu, a

dit qu'il était impensable que cette entreprise puisse accorder une garantie sur une pompe, alors que le prix est réduit considérablement.

Il y eut prise du vote et le rejet de l'offre, faute de garantie.

EMPRUNT TEMPORAIRE

Comme cela se pratique tous les ans, le trésorier de la cité M. C.R. Fontaine, a été autorisé par le conseil de ville à effectuer un emprunt temporaire au montant de \$1,500,000 pour les frais du service de déneigement qui se fera cet hiver. On sait que le coût du déneigement n'est remboursé par les contribuables que l'automne suivant.

CONTRATS DE DEMOLITION

Le conseil a accordé à M. Georges L'Archevêque, 651, rue St-Vallier-Ouest, le contrat de démolition de la propriété de 51, Camille Lockwell, rue St-Vallier, et celle de Mme Gaudios Giroux, côte Aqueudue.

La démolition de la maison Lockwell permettra le prolongement de la rue Montmagny, entre les rues St-Vallier et Montmartre, tel que le projetait M. l'échevin Gaston Fliotte, de St-Sauveur-Ouest.

RATIFICATION

Le conseil a ratifié la décision du comité administratif de faire un prêt industriel de \$35,000 à la firme Electro-Chrome Inc., pour une période de dix ans.

UN DELAI

Le conseil de ville a accepté de prolonger jusqu'au 1er mai 1963, le délai accordé à la firme Emile Frenette Ltée, pour remplir la clause de construction contenue dans l'acte de vente par la cité et passe le 20 février 1963, sur paiement d'une indemnité à une année de taxes sur un immeuble d'une valeur de \$25,000 que cette entreprise s'est engagée à construire.

DES CANDIDATS

Cinq nouveaux candidats, dont quatre appuyés par la ligue du Progrès Civique, se sont procuré leur bulletin de présentation.

Il s'agit de MM. Laurent Bédard, entrepreneur, du 390, rue Deschênes-Ouest, candidat au siège no 2 de Limoulin-Ouest contre M. Robichaud, échevin sortant; Jean-Paul Pelletier, secrétaire, au siège no 1 de Limoulin-Ouest, contre M. Deschênes, échevin sortant; Gilles Lamontagne, marchand, au siège no 2 de Montcalm, contre M. Gagnon, échevin sortant; et Gérard Thibodeau, marchand, 381, rue Champlain, au siège no 2 de Champlain, contre M. Paul Mecteau, échevin sortant. Ces quatre derniers sont appuyés par la Ligue du Progrès Civique.

Le cinquième candidat est M. J.-A. Bédard, entrepreneur, du 675, rue des Frères-Est, au siège no 1 de Limoulin-Ouest, contre M. Deschênes.

D'autre part, deux candidats ont déposé leur bulletin de présentation. Il s'agit de M. l'échevin Paul-H. Lafond de Limoulin-Ouest, et d'un nouveau candidat, M. Arthur Côté, typographe, au siège no 2 de St-Jean-Baptiste, contre M. l'échevin Emile Boismont.

Petite faveur aux payeurs de taxes de la vieille capitale

Dès lundi, 5 novembre, les gens qui viennent à l'hôtel de ville, pour y payer des taxes ou des contraventions, pourront disposer de six places de stationnement pour leur véhicule. Ces espaces seront situés derrière l'hôtel de ville. Le stationnement ne leur sera permis que pour une période de trente minutes.

S. H. le maire Wilfrid Hamel en a fait part aux membres du conseil de ville, lors de la dernière séance, à la suite des remarques de MM. les échevins Gérard Moisan et Paul Mecteau.

M. Moisan avait signalé auparavant qu'un Québécois venu payer des taxes pour un montant de \$1,304, s'était fait coller une contravention pour le stationnement, pendant qu'il se trouvait à l'hôtel de ville.

Ce citoyen n'était pas insulté pour les deux dollars d'amende, mais bien par la contravention, dit-il. Ce n'est pas logique de traiter les contribuables de la sorte, quand on trouve des jeunes filles, à l'emploi de la ville, qui possèdent leur stationnement à l'arrière de l'hôtel de ville, pour leur voiture. Il faudrait réserver au moins six places pour les contribuables, suggéra-t-il.

M. Mecteau signala à l'attention du maire que des photographes se faisaient aussi coller des contraventions, pendant qu'ils venaient prendre des photos à l'hôtel de ville, à l'occasion de diverses cérémonies.

M. David Burns s'opposa à ce que l'on réserve des places sur la rue Desjardins, face à l'hôtel de ville, parce qu'il estime que les espaces sont déjà insuffisants pour les clients des marchands de la Place de l'hôtel de ville.

Le maire s'absenta pour quelques minutes, en disant qu'il reviendrait avec une solution. Il revint en fait dans la salle du conseil pour dire que dès lundi prochain, six places seraient réservées pour les contribuables à l'arrière de l'hôtel de ville.

L. P.

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Dans nos écoles: succès et élan vers l'avenir

Les contribuables de la cité de Québec, comme tous les contribuables du monde entier, ont maugré devant l'augmentation de leurs charges. Ils ont aujourd'hui leur récompense! Nos enfants viennent de remporter des succès magnifiques, durant la dernière année académique. La qualité de nos écoles va toujours s'accroissant. A partir de ces progrès locaux, de vastes plans d'avenir sont élaborés, pour étendre à toute la région métropolitaine un système de synchronisation qui a fait ses preuves chez la population scolaire de la vieille capitale.

La séance spéciale que vient de tenir la Commission scolaire de Québec est consacrée à plusieurs points de vue.

En tout premier lieu, l'accroissement du rendement fourni par les étudiants dans les écoles de Québec, qui s'affirme par la haute proportion des réussites aux examens, malgré la plus grande rigueur des normes d'exigence et la réduction d'une année entière dans la durée d'un cours. Pareils résultats ne sont pas le fruit du hasard: ils sont l'aboutissement de longues années de patience et de reconstruction de la part des responsables de l'éducation dans notre milieu, de leur sage adaptation aux données les plus modernes de l'orientation, de la prise de conscience chez les parents et les contribuables de la nécessité de l'éducation aussi bien que des sacrifices qu'elle impose.

Fière de ces succès, la Commission des Ecoles catholiques de Québec veut en ériger les bienfaits à l'ensemble de la région métropolitaine, en proposant aux municipalités de banlieue un plan d'ensemble de coordination scolaire sous l'égide d'un organisme régional. Plusieurs facteurs militent en faveur du projet. D'une part, la Commission scolaire de Québec accepte, actuellement, un grand nombre d'élèves des municipalités environnantes qui ne peuvent offrir d'équales facilités, surtout aux niveaux supérieurs. D'autre part, la grande diversification des cours et des programmes posent des problèmes insolubles aux petites municipalités laissées à leurs propres forces. Chacune d'elles ne peut offrir, par exemple, les cinq options ouvertes par les cours commercial, général, classique, agricole et scientifique, alors que le nombre d'élèves ne peut justifier un tel déploiement. La concurrence que doivent se livrer les municipalités pour retenir les professeurs les mieux qualifiés est une

autre difficulté que rencontrent les municipalités de banlieue. Lorsque, par suite de l'augmentation des populations, les écoles de la Commission scolaire de Québec deviendront incapables d'accueillir les élèves de l'extérieur, la situation risque d'être extrêmement pénible.

Autant pour prévenir cette injustice de l'inégalité des chances offertes aux jeunes d'un même milieu que pour éviter le gaspillage et l'inefficacité des doubles emplois inutiles, la Commission scolaire de Québec offre aux autres la solution d'une réunion des efforts au sein d'un organisme régional. Les banlieues sont déjà orientées dans cette direction, par des arrangements localisés entre voisins. Il suffirait de structurer la même initiative sur une échelle métropolitaine pour qu'elle soit véritablement fructueuse.

Ainsi, les parents obtiennent à Québec les résultats que leur méritent les sacrifices qu'ils consentent à l'éducation. Ainsi, la Commission scolaire de Québec illustre une fois de plus la valeur d'un système qui est battu en brèche, de nos jours, parce qu'il est tombé trop souvent dans la routine: non seulement l'ancienne corporation scolaire maintient-elle les liens de la responsabilité familiale au sein de l'éducation, mais elle est capable de rejoindre et d'une action à la mesure des besoins d'aujourd'hui.

D'où vient que la Commission scolaire de Québec présente actuellement cette preuve et cette satisfaction? Du dévouement, de l'énergie et des talents déployés par nos concitoyens qui acceptent de servir la communauté. La ville de Québec est particulièrement favorisée par la qualité de ses commissaires d'écoles. Leur initiative est constamment en éveil, qu'il s'agisse de la construction d'une splendide école supérieure ou, comme le proposait hier le commissaire Ernest Guimond, de l'aménagement d'un parc pour la santé physique des écoliers.

D'où vient la remarquable dynamisme de la Commission scolaire de Québec? Par-dessus tout, de son président, Me Wilbrod Bhérier. Quand un homme d'affaires aussi chargé de travaux personnels accepte de se sacrifier ainsi pendant tant d'années pour l'avenir de ses concitoyens, l'éducation est entre bonnes mains.

Lorenzo Paré

Sous-ministre à Ottawa!

Enfin! un Canadien français vient d'accéder à un haut poste au Ministère fédéral de l'Agriculture, M. J.-S. Chagnon devient sous-ministre associé.

L'honneur ne pouvait tomber sur meilleure tête. M. Chagnon est avantageusement connu dans tous les milieux agricoles du pays. Il possède non seulement les parchemins attestant sa culture mais une vaste expérience professionnelle et administrative.

Sur 39 hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, M. Chagnon est le deuxième Canadien français. D'un seul

coup, notre représentation à ce niveau est donc doublée!

Disons à la décharge de ce ministère que si nos gens compétents avaient voulu accepter d'aller vivre à Ottawa, notre représentation serait meilleure.

Quoi qu'il en soit, félicitons chaleureusement le nouveau sous-ministre et ceux qui ont cru devoir enfin lui accorder cette ultime promotion. Souhaitons de plus un arrêté ministériel permette à M. Chagnon de ne pas prendre sa retraite à 65 ans puisqu'il en a déjà 64.

L.-P. R.

courants et remous

La presse soviétique et le Concile

Même dans les milieux non catholiques, on peut affirmer que le concile a bonne presse.

Le monde communiste fait-il exception? Comment les populations sises derrière le rideau de fer sont-elles renseignées sur ces affaires occultes?

Rendons hommage à l'agence TASS qui a écrit: "Il est de notoriété publique que le Pape Jean XXIII a pris position en maintes occasions en faveur de la paix, contre la course aux armements atomiques et pour la solution pacifique des questions internationales en litige... Quelle position prendra sur toutes ces questions le Conseil autorisé de l'Eglise catholique? Est-ce que ses bons vœux seront suivis d'effets concrets?"

Pour une agence soviétique, cet éloge du Pape n'était pas si mal, mais la presse communiste ne l'a pas reproduit. Par contre, la "Komsomolskaya Pravda" à l'usage de la jeunesse a publié ceci sous la signature de M. Lavretsky:

"L'Eglise est sur son déclin et traverse une crise... Le Vatican de l'époque moderne rappelle un cadavre encore chaud. Peu importe comment ce cadavre s'habille, peu importent les incantations que l'on prononce autour de lui, rien ne peut lui redonner vie".

La politique réactionnaire de la hiérarchie catholique, les progrès scientifiques gigantesques auxquels l'Eglise

catholique s'est opposée, le déclin et la décomposition de la civilisation occidentale, au destin de laquelle l'Eglise s'est liée, la libération des peuples coloniaux du joug impérialiste, les succès gigantesques de l'Union soviétique et des autres pays socialistes d'Europe et d'Asie, dans la construction du socialisme, telles sont les causes de la crise spirituelle et politique actuelle", crise qui a déterminé, selon ce journal, la convocation de Vatican II.

L'un des faits qui ont conduit à la convocation du Concile Vatican II est "la l'Eglise catholique pour le marxisme-haine commune de la bourgeoisie et de léninisme, terrain sur lequel elles se sont reconciliées".

Quant au Pape Jean XXIII, la "Komsomolskaya Pravda" estime qu'il est "également un anticommuniste acharné comme son prédécesseur, mais qu'il a fait preuve d'une plus grande souplesse politique".

Voilà comment sont renseignés les millions de jeunes Russes sur la nature du Concile, les raisons de sa tenue. Et voilà le jugement porté sur Jean XXIII, nonobstant l'éloge qu'avait cru pouvoir se permettre l'agence TASS.

Heureusement que pour corriger cet endoctrinement diabolique, la radio et la télévision des pays libres réussissent tout de même à atteindre clandestinement des milliers de foyers des pays subjugués. Mais les autres sont bien à plaindre.

L.-P. R.

Point de vue

de Victor BARBEAU

de l'Académie canadienne-française

La croyance commune selon laquelle les honneurs, les décorations, les titres, les parchemins et, principalement, les prix en espèces encouragent, favorisent, stimulent le travail intellectuel, la création littéraire, en est une de sentiment beaucoup plus que de raison. En vérité, ils ne sont au mieux, en pratique, qu'une prime à la production et, en théorie, que la marque déposée, le sceau de garantie du talent. Par exception, il arrive qu'ils soient l'un et l'autre à la fois, mais là s'arrête leur vertu.

Il suffirait pour tirer la question au clair de dresser le palmarès des lauréats de toute dimension, puis de les réévaluer à un an des lauréats du jour afin de savoir à quoi correspond

Les prix littéraires

maintenant la cote dont ils furent, à des époques diverses, gratifiés. Combien de points de repère, de paliers, de tournants de l'histoire des lettres canadiennes-françaises trouverait-on parmi eux? Combien sont devenus, sinon une tête de chapitre, du moins un paragraphe, un alinéa attestant ou de notre renouvellement ou de notre progression? Leur devons-nous un peu plus de lumière dans notre grisaille, un peu plus de pain dans notre pauvreté?

Poussant le jeu à l'extrême limite de la cruauté, nous pourrions également, pour en avoir le cœur net, établir la liste des œuvres qui, elles, ont échappé à la sagacité des jurys et qui, loin d'être des fruits secs, ont conservé le meilleur de leur pulpe et de leur arôme. Quelle contre-partie troublante ce serait là à notre présumé avoir! Enfin, aux leçons du passé s'ajoutent celles du présent. Jamais n'avons-nous compté tant de hochets, de timbales que de nos jours et, pourtant, il n'apparaît guère qu'ils nous aient valu autre chose que de vagues promesses. Les écrits innombrables qui jonchent la foire aux vanités ne sont, presque toujours, qu'un aveu d'impuissance, que le symptôme d'une adolescence morbide et infatuée.

A quelques exceptions près, l'encouragement à la littérature au moyen de ces excitants que sont les prix littéraires n'est donc, dépourvu de toute rhétorique et de toute complaisance, qu'un encouragement aux littérateurs, notamment à ceux qui aspirent à le devenir. Sur ce plan les écrivains s'alignent à côté des laborieux, des bûcherons, des producteurs de miel ou de pommes. Les comices littéraires répètent en plus somptueux les comices agricoles. Il s'agit, dans les uns comme dans les autres, de rendre hommage à celui qui a su porter son métier au plus haut point d'efficacité.

Par malheur, on ne juge pas aussi objectivement d'un ouvrage de l'esprit que de tracé d'un sillon ou de la qualité d'une céréale. Le jury qui doit élire le défendeur de l'année ou le meilleur éleveur fonde son jugement sur du concret, sur du solide et ses préférences lui sont dictées, imposées par des faits et non par ces impossibles, ces courants d'opinion qui ne sont jamais tout à fait étrangers à la sélection du livre du mois ou de la saison. Aussi, quant à moi, tirerais-je plus d'orgueil d'avoir été élu l'habitant-modèle de 1962 que d'avoir obtenu le premier prix de la province en écriture Convergences. Je serais alors plus certain d'avoir été récompensé en proportion de mes mérites.

L'aide à la littérature relève, en premier lieu, de l'enseignement. J'y reviendrai un jour. L'aide aux littérateurs relève du mécénat ou de l'industrie du livre, suivant qu'on la conçoit comme un appât ou comme une consécration officielle. Même dans un métier où l'on fait métier d'écrire, où la facilité, la débrouillardise et le cynisme courent les rues, il ne se rencontre pas, tous les ans, de livres qui accroissent le patrimoine culturel. Il y en a d'agréables, certes, de captivants, parfois, de substantiels aussi, mais, sauf par quelques détails de confection, il en est fort peu dont l'absence eût appauvri les lettres. Dans les terres plus ingrates, on doit se contenter de beaucoup moins.

Il importe quand même, davantage devrais-je dire, de soumettre ce petit peu aux exigences des plus rigoureuses lorsqu'il s'agit, et l'habitude en est entrée dans nos moeurs, de confirmer une réputation ou d'en créer une. A elle seule, la valeur marchande des prix en est incapable. Une récompense de cet ordre n'a de valeur durable que dans la mesure où ceux qui la décernent jouissent eux-mêmes d'une autorité pour le moins égale à celle des aspirants à la reconnaissance publique. Partout dans le monde, les écrivains sont, à ce niveau supérieur, jugés par leurs pairs réunis en une compagnie dont les décisions, tout en demeurant contestables, font le plus souvent, loin auprès de l'élite, aussi l'honneur d'avoir été l'objet de leur distinction est-il, en soi, la suprême récompense.

C'est un cachet d'authenticité de ce genre qui permettrait à nos prix de faire le poids dans la balance de l'opinion. Des jurys d'occasion, quelque respectables qu'ils soient, obéissent, à leur insu, à des influences de milieu, de mode ou de tendances qui rendent leur verdict douteux sinon réductible. A chacun de jouer sa partie de dés. Dans un an, la même passera à d'autres, et le hasard de leur choix décidera de leur orientation. Je touche ici à un point chatouilleux. Je ne voudrais blesser personne, mais je ne puis m'empêcher de me demander si un tribunal aussi éphémère, aussi composite, aussi improvisé est le meilleur intermédiaire possible des largesses de l'Etat. Je ne le crois pas.

Nos petits Christophes

1451, naissance de Christophe Colomb. D'abord ouvrier tisserand à Gênes, puis au service d'une banque. Il apprend dans les livres que la terre est ronde. Et donc, conclut-il, on pourrait bien se rendre aux Indes par l'autre côté...

En 1492, il part à la recherche d'une nouvelle route pour l'Espagne.

En 1492, il part à la recherche d'une nouvelle route pour l'Espagne.

En 1492, il part à la recherche d'une nouvelle route pour l'Espagne.

En 1492, il part à la recherche d'une nouvelle route pour l'Espagne.

En 1492, il part à la recherche d'une nouvelle route pour l'Espagne.

En 1492, il part à la recherche d'une nouvelle route pour l'Espagne.

En 1492, il part à la recherche d'une nouvelle route pour l'Espagne.

En 1492, il part à la recherche d'une nouvelle route pour l'Espagne.

André Jobin, ptre.

Non, la famille ne meurt pas!

Toutes les nations libres s'organisent dans le respect de la personne humaine. Mais la France est le pays qui, jusqu'ici, le mieux empêchée de le faire, a le mieux empêché de le faire. Elle lui communique son intrinsèque, sa jalousie. Elle y met la chair. L'individualisme français forme l'avant-garde de la personne humaine. Avant-garde peu disciplinée, mais toujours en éveil.

Les Français ont traversé des crises profondes: Guerre de Cent ans, Guerres de religion, Révolutions et ne se sont jamais retrouvés dans un désert, grâce à la vigueur de leur continuité familiale.

Un pernicieux schisme a voulu opposer la famille et l'individu, peut-être en détruisant l'un pour mieux permettre à l'autre de s'élever. Il fallait diminuer son ressort, le mariage, institution sociale ou le penchant et l'engagement des personnes repose sur la dureté, non sur un bail à court terme, en quelque sorte saisonnier par rapport à la vie — étranger, bien entendu, à la loi divine — et à quoi l'on se demande même peut bien ajouter l'éphémère garantie de la loi humaine. Mais les racines de la famille française, surtout chez le paysan et chez l'artisan, sont encore assez fortes pour résister à ce vent capricieux.

Un état qui ne s'appuie que sur des individus est comme un édifice qui repose sur

Craindra-t-on que, plus circonspect, il ne montrât moins agissant. Il ne faut pas confondre l'activité avec l'agitation. Un pays de moeurs familiales s'arrêtera davantage devant un acte à en chercher les conséquences. Il pourra se tromper, mais il fera tout pour éliminer les chances d'erreur. Une fois décidé, la constance, et la ténacité soutiendront ses déterminations préalables.

Et puis! quelle économie! La famille se charge naturellement de former un premier amalgame de forces humaines, qui lentement recueillies par la vie et les préoccupations du foyer, se définissent, s'ajoutent, se composent de façon à revêtir au service de l'état le caractère social. Ainsi, pour une industrie, la matière première ne s'utilise qu'après avoir subi des transformations.

Dans un pays où le sens de la famille est généralisé, étendu à tous les milieux, à toutes les professions, chaque foyer, si modeste soit-il est noblement jaloux de sa pierre, tout non somme d'une façon chère pour celui qui l'a reçu de ses pères, un équilibre d'estime s'établit entre ses fiertés, et le rythme familial, lent et profond s'étend à toute la symphonie nationale.

Si la famille, prise et traitée comme un élément constructif de la vie civique renforce l'état, ne va-t-on pas craindre qu'elle ne pèse sur le développement de la personnalité?

par le Duc de LEVIS MIREPOIX
de l'Académie Française

des pierres non cimentées. La famille est la substructure de l'état. L'instabilité des existences individuelles, le manque de liens entre les concitoyens d'une même époque et entre les générations, maintiennent un pays dans un état de fièvre, de versatilité, d'indécision. Les grands desseins ont de la peine à s'y former, à s'y poursuivre.

La paix civile est à la merci des coups de vent puisqu'au lieu d'assises bâties en chaux et à mortier, elle ne peut leur opposer que des grains de sable. Les associations, laborieusement formées autour des intérêts professionnels peuvent être, sans doute un élément puissant de coordination, mais elles ne sauraient remédier à ce malaise que le relâchement du lien familial fait souffrir à un pays. Il leur manquera cette organisation initiale qui communique à l'homme, dans sa chair et dans ses habitudes mentales, l'accoutumance à la vie de société.

La famille est le seul groupement naturel où le désintéressement puisse se manifester comme un instinct. Là où se développe l'esprit de famille, se développe l'esprit civique. Car on ne saurait penser à sa propre famille sans évoquer les familles des autres et les réseaux qu'elles forment. Ainsi appuyé sur des foyers animés véritablement d'une âme commune et qui ont une cohésion matérielle et morale, voit-on que l'état puisse sa vitalité en des êtres presque immortels. Le véritable citoyen, le voilà! Celui-là peut vivre des siècles, conservant sa vigueur physique et la déclinant, par le renouvellement des siècles, et l'extension des générations. Car la famille, ce n'est pas seulement le père, la mère, les enfants, ceux qui forment le présent. C'est aussi le souvenir et l'espérance! Elle comporte le prolongement héréditaire, ou elle n'est pas. Sa mémoire et ses facultés de prévisions dépassent de beaucoup les possibilités individuelles, mettent le pays en garde contre les sautes d'humeur ou le découragement et le rendent pondéré et réfléchi.

Loin d'être nécessairement bridées, les fa-

cultés individuelles se nourrissent et se fortifient sous l'égide d'une tendresse admirablement placée pour les comprendre, pour en suivre les nuances et pour les développer dans le sens le meilleur.

Au début de sa vie, l'enfant ne peut se passer d'une influence. Pas plus qu'il ne l'abandonnerait seul dans la rue, il n'est concevable d'abandonner sa pensée hésitante et éblouie au désordre et à la nouveauté de toutes les impressions qu'il assaille. Or nul n'est mieux qualifié à de rares exceptions près, pour le guider vers son propre bien, que celui qui veut revivre en lui.

Certes la famille a ses conflits particuliers, ses drames, ses sacrifices. Elle est humaine. Elle a tout ce qui rend la vie éphémère à traverser. Ce n'est pas une conception géométrique, une famille abstraite. Elle est le roc parfois abrupt, battu par le caprice des destinées! On peut éprouver son asphyxie, mais l'esprit qu'elle souffle prévient ou répare les chutes, fait rayonner les actions, tend l'idée du revoir à travers tout l'horizon de sa vie, comme un grand arc-en-ciel appuyé sur deux mondes invisibles: le monde des morts et celui des êtres futurs.

Quelque chose s'est imprégné du sentiment de cette continuité familiale peut s'en écarter quelquefois, mais rarement l'oublier et le méconnaître. Et que d'efforts seraient abandonnés si l'on ne sentait qu'ils se prolongent en de nouveaux êtres! La famille est un levier pour accomplir de bonnes actions. Elle est un gène pour en accomplir qui diminuent la force acquise.

Elle élève l'individu au-dessus de lui-même en lui montrant un idéal qui reste assez près de lui pour toucher sa sensibilité.

Exerçant et mesurant les forces de l'homme, elle lui fait saisir la valeur du sacrifice, sans rester sourde aux appels de son cœur et lui donne dans une tendre confiance, les plus justes leçons d'énergie.

(Droits réservés A.P.P. et le

Votre opinion

Gérance municipale

Québec, 29 octobre 1962

Monsieur le Rédacteur

Le Progrès civique a fait son entrée dans l'arène municipale pour combattre l'administration actuelle. Profitant de l'excellent travail de l'Association des Propriétaires de Québec qui a pratiquement fait accepter par l'opinion publique le principe de la gérance municipale, le P.C.Q. s'est dit: Voilà une belle occasion de li-

er, avant la guerre, des affaires de l'hôtel de ville. Tâches de présenter un nouveau genre de gérance qui va bien paraître et saura plaire au public québécois. La formule définie par la Loi des cités et villages de propriétaires est trop rigide. Et l'autre jour le président du PCQ révélait sa formule "homme made", en disant qu'il y "aurait une certaine gérance d'un type précis et représentatif des volontés de l'électeur, formée d'un comité exécutif, composé du maire et de 4 conseillers choisis par lui, à raison de 2 pour les propriétaires et de 2 par les locataires."

Avec cette formule dénuée de tout réalisme, le P.C.Q. joue sur les mots. Au lieu d'un comité administratif, il propose un comité exécutif. Au lieu de 8 conseillers comme c'est le cas avec le comité administratif actuel, il propose 4 conseillers. Voilà les seules différences.

4 conseillers se partageant, ont le pouvoir de gérance. Les autres solliciteront leur quote-part. Rien de changé avec le régime actuel. La formule du PCQ correspond le même vice de l'administration actuelle, ne corrige rien, ne change rien, ne dénonce rien, l'ingérence des maires dans l'exécution des décisions du Conseil.

Je mets en garde les citoyens contre cette formule de gérance mitigée, contre cette formule trompeuse. Le défaut de la formule du PCQ consiste en ce qu'il ne fait pas la séparation du pouvoir législatif du pouvoir exécutif. Sous la gérance municipale définie par la Loi des cités et villages, la responsabilité de la ville, la responsabilité de la gestion des affaires du peuple: tandis que l'exé-

cutif de cette politique relève entièrement du pouvoir du maire municipal, c'est-à-dire, les décisions législatives et le gérant exécutif. Tant qu'on n'accepte pas la séparation de ces deux pouvoirs, on ne sera jamais à l'abri des pressions intérieures et extérieures.

Les cités et villes qui ont adopté le système de gérance municipale comme Verdun, Mont-Royal, Westmount, Shawinigan, Grand-Mère, Arvida, Jonquière, Trois-Rivières, Cap de la Madeleine et une foule d'autres, sans compter des milliers d'autres aux États-Unis, l'ont tellement trouvé efficace qu'elles ne voudraient aucunement l'abandonner.

Un ancien maire de Trois-Rivières m'a fait parvenir un tableau montrant les résultats merveilleux de la gérance municipale de 1941. Les déficits sont convertis en surplus. En 1941, le taux de la taxe foncière était de 3.53 et tombé à 2.075 en 1951; de \$11,896,190 en 1941, la dette consolidée a été baissée à \$9,791,800, en 1951 et cela malgré les financements de travaux de pavage, d'égouts et d'aqueux, etc., se chiffrent de 1946 à 1951 par \$4,385,000.

Non, mille fois non, le genre de gérance du P.C.Q. n'est nullement acceptable; parce qu'il ne fait pas disparaître le complexe d'influence venant de tous les paliers.

Le PCQ préconise une planification contrairement à la politique au jour le jour et d'immobilisme en usage actuellement. Eh bien! la vraie gérance est en elle-même une planification, car elle ordonne et coordonne et est le lien d'unité entre les administrateurs et les chefs de service.

Parce qu'ils manquent de réalisme, parce qu'ils manquent de connaissance, parce qu'ils se croient compétents, les membres du P.C.Q. ne sont pas mûrs pour lancer un tel système. Les derniers échecs le prouvent.

Devant l'échec du P.C.Q., il revient à la responsabilité des contribuables québécois de prendre action en vue des réformes qui s'imposent et de faire le choix de personnes compétentes pour les appliquer.

Le salut ne viendra que de la compréhension et de l'action concertée de la masse.

B.-E. Leclerc, industriel, St-Roch, Québec.

Les gens pratiques

Qui y perdra le plus si on étatique le secteur privé de l'électricité?

Certainement pas les financiers, car le Premier Ministre a réitéré sa promesse que le gouvernement remboursera les actionnaires de façon équitable.

Si on se fie toujours à la parole du Premier Ministre ce ne seront pas nos complices, employés de ces compagnies, anglo-saxons tout autant que français, que l'étatisation affectera.

Quelque la-dessus, on peut se permettre de faire des réserves.

C'est donc le peuple et principalement la collectivité canadienne-française, semble-t-il, qui y perdra le plus. Et cela, tout simplement parce que les

actionnaires qu'on se plaît à dire en majorité anglo-saxons ou étrangers, auront à leur disposition, grâce à l'étatisation, des capitaux considérables qu'ils s'emploieront bien vite à réinvestir soit dans notre province, soit ailleurs.

A supposer qu'ils réinvestissent dans notre province, ces millions leur permettront de réserver davantage leur emprise dans le secteur industriel primaire et secondaire.

Et c'est ainsi que pendant que nous deviendrons fonctionnaires en plus grand nombre que jamais, le véritable contrôle de notre économie nous aura encore une fois échappé.

Non vraiment, nous ne sommes pas des gens pratiques!

Pierre GILAIN.

Calendrier

Commemoration des Fideles Trepasses
 Demain : S. Hubert, eveque
SOLEIL : Lever : 6.38
 Coucher : 4.27
LUNE : Lever : 8.13
 Coucher : 9.30
MAREES DE DEMAIN
 Hautes : 9.45 a.m. — 9.55 p.m.
 Basses : 4.56 a.m. — 4.40 p.m.
PHASES de la LUNE en NOVEMBRE
 Premier quartier : le 2 a 2.15 a.m.
 Pleine lune : le 11 a 5.04 p.m.
 Dernier quartier : le 18 a 9.10 p.m.
 Nouvelle lune : le 27 a 1.30 a.m.
 N.B.—L'heure indiquee est d'après l'heure normale de l'Est.

Evangile du dimanche

XXIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Matth., XVIII, 23-35.)

En ce temps-là, Jésus dit : Le royaume du ciel est semblable à un roi qui voulut se faire rendre compte par ses serviteurs. Quand il eut commencé, on lui en pré-senta un qui lui devait dix mille talents; et comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'il fût vendu avec sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, pour acquitter sa dette. Ce serviteur, se jetant à ses pieds, le suppliait en ces termes : Accordez-moi quelque délai, et je vous rendrai tout. Le roi, touché de compassion, le laissa aller, et lui remit sa dette. Ce serviteur, à peine sorti, trouvant un de ses compa-gnons qui lui devait cent de-niers, le saisit à la gorge et l'étouffait presque, en disant : Rends-moi ce que tu me dois. Son compagnon, se jetant à ses pieds, lui faisait cette prière : Accordez-moi quelque délai, et je vous rendrai tout. Mais l'autre ne le voulut point, et il le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il l'eût payé. Les autres ser-viteurs, voyant ce qui se passait, en furent profondément affligés, et racontèrent à leur maî-tre tout ce qui venait d'arriver. Alors son maître le fit venir, et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis toute ta dette, par-ce que tu m'en avais prié; ne devais-tu donc pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi? Aussitôt le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il lui devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne par-donne à son frère du fond du cœur.

Offices du dimanche

DIMANCHE 4 NOVEMBRE 1962

XXIe dim. après la Pentecôte, 2e cl. (vert.). — Messe du dim., Gloria, mém. du Pape sous une seule conclusion. Credo, préface de la Sainte-Trinité.

— Illes Vêpres du dim., sans mém.

Ordo de l'Office divin

4 nov. : XXIe dim. après la Pen-te-côte. (2e cl.) — Off. ord. du dim. Un noct.; 9 ps. 3 lec. 1ère et 2e de l'Écriture (2 et 3 au sup. resp. de la 1e); 3e lec. de l'Évangile. — Illes Vêp.; compl. du dim.
 5 nov. : Les Saintes Reliques (2e cl.) — Off. ord. Un noct.; 9 ps. 3 lec. 1ère et 2e de l'Écri-ture (2 et 3 au sup. resp. de la 1e); 3e lec. de la fête (la 1e du 2e noct. antérieur). — Vêp. de la fête; compl. de la fête.
 6 nov. : Fête de. (2e cl.) — Off. fêr. ord. Un noct.; 9 ps. 3 lec. de l'Écriture. — Vêp. et compl. de la fête (Oraison du dim. 4 nov.).
 7 nov. : Fête de. (2e cl.) — Off. ord. comme le 6 novembre.
 8 nov. : Fête de. (2e cl.) — Off. ord. comme le 6 novembre.
 9 nov. : Dédicace de la Basilique du T. S. Sauveur (2e cl.) — Off. semi-festival. 3 noct.; 9 ps. 9 lec. A Laudes, mém. de S. Théodore. — Vêp. de la fête; compl. du dimanche.
 10 nov. : S. André Apôtre. (2e cl.) — Off. ord. comme le 5 nov. A Laudes, mém. de S. Try-phose et compl. de Vêp. du dim. suiv. Ant. et ps. du samedi; à cap. du dim. 3e de nov. Compl. du samedi.

Protestations à Edmonton

EDMONTON (P.C.) — Quel-que 200 personnes ont protesté paisiblement en fin de semaine devant l'édifice du consulat américain à Edmonton contre la "quarantaine" imposée par les États-Unis à Cuba.

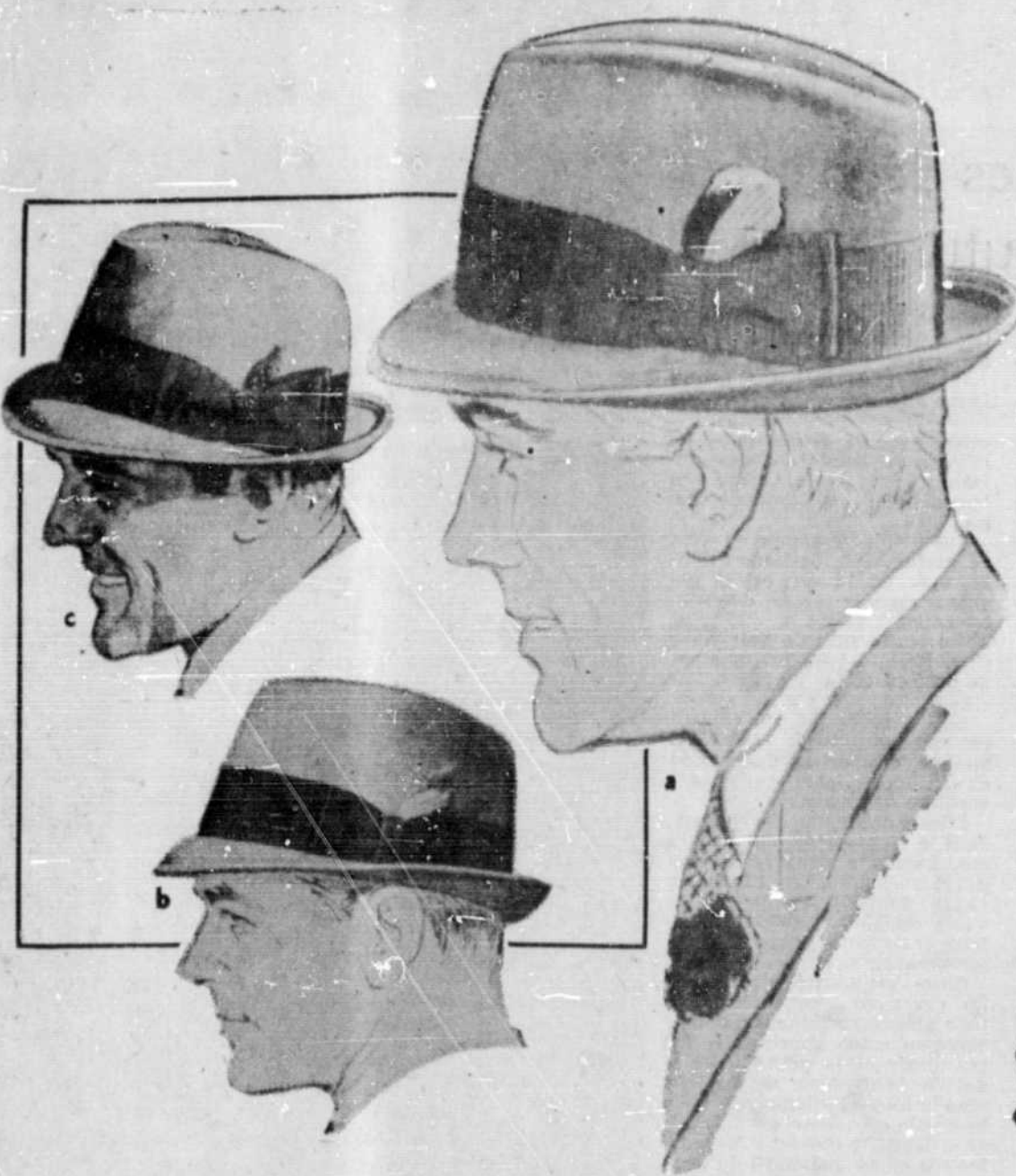
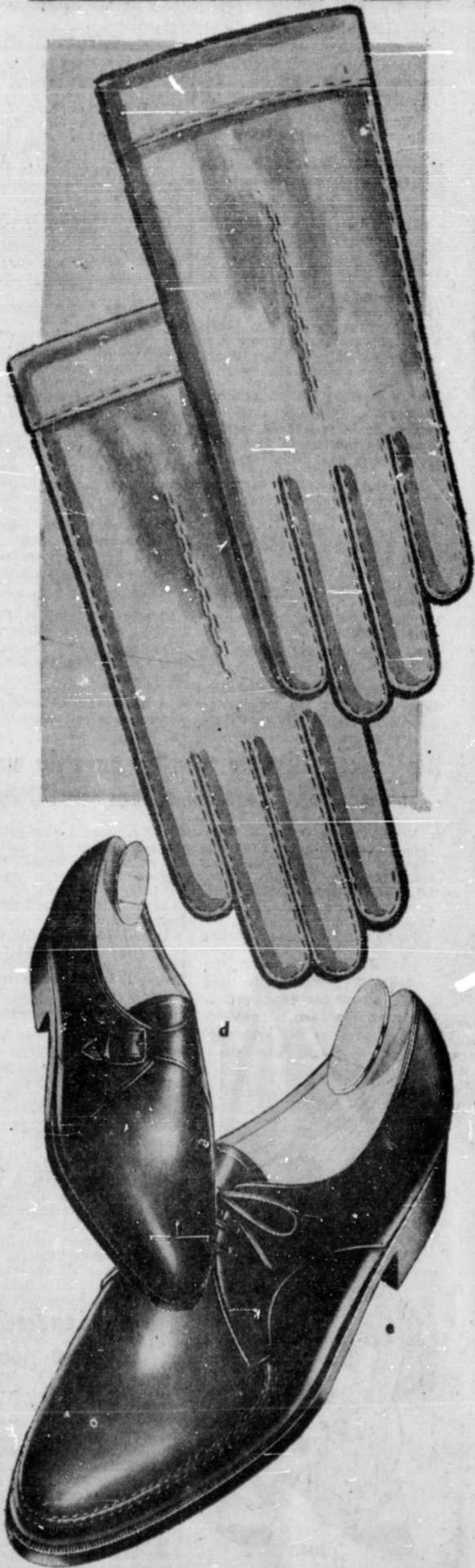
Unanimité de la justice

OTTAWA (P.C.) — Un citoyen de Québec, a épuisé hier son dernier recours en cassation d'un jugement le reconnaissant coupable sous trois accusations de possession illégale d'obligations d'une valeur de \$110,000. En effet, la Cour Suprême du Canada a rejeté sa demande de pourvoi contre le jugement rendu par un tribunal du Québec le 17 janvier 1961, jugement maintenu par la Cour d'Appel du Québec le mois dernier. Il avait été condamné à 15 mois d'emprisonnement.

Drapeau confère au sujet de l'Expo

MONTREAL (P.C.) — M. Jean Drapeau, et deux hauts fonctionnaires municipaux, ren-contrent aujourd'hui à Ottawa des fonctionnaires fédéraux et provinciaux pour discuter avec eux le projet d'exposition uni-verselle de 1967.

VENDREDI 2 NOVEMBRE 1962



Les derniers décrets de la mode masculine.

"KNOX", le chapeau de l'homme chic

- a — Le Madison — Ce chapeau tout nouveau sera certes le préféré cette saison. Entièrement confectionné de duvet de fourrure. Gris anthracite, gris moyen, gris bleu, brun. 6% à 7% **12⁹⁵**
 b — Le British Look — Le favori de l'homme distingué qui adopte une tenue sobre et des plus confortables. Chapeau au fini soie dis-ponible en : noir, moiré diamant, noyer, marine ou vert. 6% à 7½. **12⁹⁵**
 c — Le Cortina — En véritable duvet de fourrure présenté en gris anthracite, la teinte-mode cet hiver aussi offert en : noir, brun; gris bleu, gris moyen. 6% à 7% **12⁹⁵**

Paquet, chapeaux pour messieurs, rez-de-chaussée.

Nouveau gant en CUIR "MOCHO"

provenant des moutons à tête noire d'Arabie. Gants traités à la main par un procédé spécial et donnant un produit au fini semblable au suède. Gants de qualité cousus à la main. Gris ou brun, 7½ à 10. **11⁹⁵**

Paquet, mercerie pour messieurs, rez-de-chaussée.

d — Le "Florsheim" — de ualité Imperial, l'élégant soulier en cuir de veau importé avec semelle de cuir et talon de caoutchouc moccasin. **35⁹⁹**

e — Le soulier sport — genre "loafer" de nouveau style avec courroie, fabri-qué de souple cuir de veau importé, semelle de cuir et talon de caoutchouc. Noir, 6 à 12 **25⁹⁹**

Paquet, souliers pour messieurs, rez-de-chaussée.

Une récente création, ce COMPLET en TISSU "Herringbone 100% laine"

Modèle de silhouette nouvelle avec épaules amincies et pantalon style con-tinental - Coupe impeccable en tous points. Disponible en gris, bleu **79⁹⁵** et brun. Tailles 36 à 44, teintes automnales Autres modèles 69.95 à 120.

Chaud paletot tempête 100% popeline de coton

Chaudement doublé d'un tissu 50% laine et 50% coton, modèle longueur trois-quarts avec capuchon. Ce paletot s'avère très pratique pour les sports d'hiver et la promenade, très chaud il brave toutes les **39⁹⁵** intempéries. Brun pâle, 38 44 Paquet, confection pour messieurs, rez-de-chaussée.

Paquet, confection pour messieurs, rez-de-chaussée.

INSURPASSABLES SOUS-VETEMENTS



85% Rhovyl et 18% nylon

Léger, chaud, confortable vous procurant le maxi-mum de bien-être et nécessitant le minimum d'en-tretien. RHOVYL est le textile le plus chaud à ce jour.

- Infroissable
- Irrétrécissable
- Doux et clatissant
- Infroissable
- Indéformable au lavage
- Les lavages répétés n'al-tèrent pas ses qualités.

CAMISOLES

à manches courtes et encolure ronde, blanc. P. M. G. **5⁵⁰**

CALEÇONS LONGS

avec ceinture élastique, blanc. 32 à 42 **6⁵⁰**

Paquet, mercerie pour messieurs, rez-de-chaussée.

Commandez par la poste ou par tél.: 529-4501



OUVERT VENDREDI SOIR
 JUSQU'À 9h. 30 p.m.

Ouvert samedi toute la journée.

UTILISEZ
 NOTRE TERRAIN
 DE
 STATIONNEMENT

rue Ste-Marguerite,
 entrée boul. Charest.

L'Action sociale

Directrice : Françoise La Rochelle-Roy

Trois nouvelles reines dans le royaume de la couture

NEW-YORK. — (P. A.) — A New-York, trois jeunes couturières ont gagné le titre convoité de "Reine de la couture" pour 1962.

Elles se sont mérité le grand prix du dixième concours annuel des jeunes couturières.

Chacune d'elles porte ce titre après avoir présenté un costume de sa conception dans ce concours, auquel participaient 60.000 représentantes, dont l'âge variait de 10 à 21 ans, et qui venaient de toutes les régions des États-Unis et du Canada.

Mlle Wendy Morek, une svelte jeune personne aux yeux noirs, de San Lorenzo, en Californie, a gagné une somme de \$1.000.00 et un voyage en avion à Paris, dans la section "Mademoiselle et Madame", pour les concurrentes âgées de 18 à 21 ans.

Wendy, étudiante au Collège de San José, s'est mérité la palme avec son ensemble modèle Patou comportant un man-

teau en lainage rose assez prononcé et un costume en lainage blanc, sans col, garni de rose.

Cette jeune fille, qui a toujours aimé la couture, confectionne à peu près tous les vêtements de sa garde-robe. Elle compte se lancer dans ce domaine, après avoir obtenu son baccalauréat en économie domestique.

Une pétillante blonde au teint de pêche, Mlle Martiana Stabile, âgée de 16 ans, est la gagnante dans la section des adolescentes, de 14 à 17 ans. Cette jeune fille de Salt Lake City, Utah, a reçu un montant de \$600.00 et un voyage à Paris.

Elle a présenté un élégant costume en bouclé de tweed vieux, orné d'une blouse en chiffon de laine imprimée à encolure capuchon.

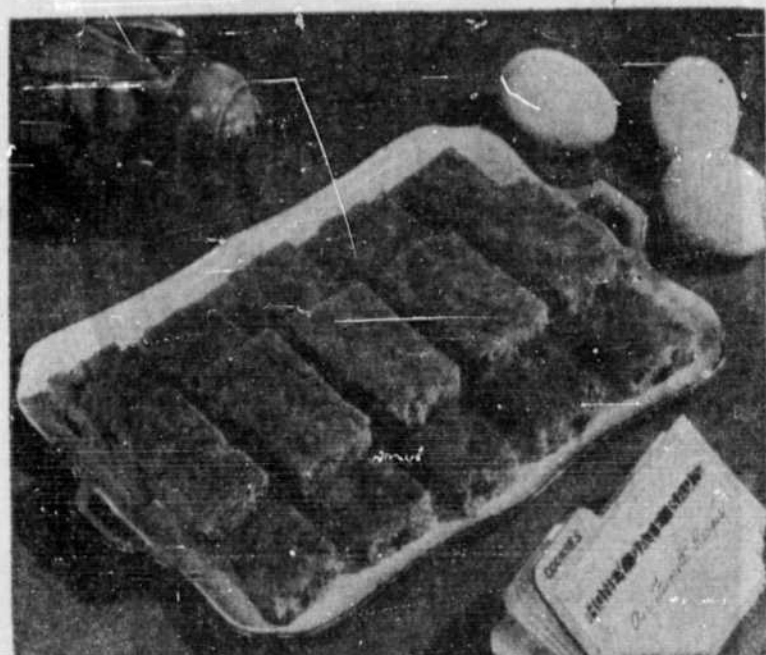
Elise Bonwit, de Hackensack, dans le New-Jersey, âgée de 12 ans, gagnante dans la section des jeunes de 10 à 13 ans, a gagné \$400.00 et un séjour d'une semaine aux États-Unis, tous frais payés pour elle et ses parents.

Elise s'est mérité le prix avec un charmant petit ensemble trois pièces, combinant un tissu beige en coton imprimé, la jupe plissée et la petite veste à double boutonnage se marient avec la blouse imprimée dont le dessin se répète en bordure de la jaquette courte. L'ensemble n'a coûté que \$4.90 de confection.

PETIT CONSEIL

Un vieux dicton prétend que "l'huile et l'eau ne se mêlent pas"... et cela s'applique certainement aux salades en vrac. Vous devez naturellement laver vos légumes verts, que vous veniez de les cueillir au jardin ou que vous les acheminez au marché, mais l'eau des feuilles mouillées se répandra dans l'assaisonnement. Il est très facile de le faire en secouant la verdure dans des paniers à treillis. Il y en a qui sont faits spécialement. Une fois les herbes sèches et croustillantes, la sauce vinaigrette y adhèrera et vous aurez la salade que vous voulez...

C'est la Semaine du Miel



BARRES AU MIEL ET AUX DATES

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1/4 tasse de graisse végétale | 1 c. à thé de poudre à pâte |
| 1 tasse de miel | 1/2 c. à thé de sel |
| 1 c. à thé de vanille | 1 tasse de dattes hachées |
| 3 oeufs ou 6 jaunes d'oeufs | 1 tasse de noix hachées |
| 1 1/4 tasse de farine à tout-usage tamisée | Sucre en poudre |

Réduire en crème la graisse végétale, le miel et la vanille. Y ajouter en battant les oeufs (ou les jaunes) un à la fois. Tamiser les ingrédients secs dans ce mélange d'oeufs. Bien mélanger. Ajouter les noix et les dattes et mélanger juste assez pour les distribuer à peu près également. Verser dans une casserole graissée 8 x 12. Cuire à four modéré (350°) environ 30 à 35 ml. Refroidir. Couper en barres et rouler dans le sucre en poudre. (3 doz. de barres 1 x 3 po.).

L'enfant le plus mignon

devient mignon, irrésistible d'un coup. Les mignons arrivent tout d'un coup aux Tablettes Children's Own, faites pour les enfants de plus de 3 ans. Prises au croquer, elles adoucissent l'émotion... soulagent la constipation, sans coliques, ni réveil, l'enfant est frais et dispos. Goût sucré. Rien qui se revende ou qui s'achète. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own chez votre pharmacien.

Pour jeunes filles

Journées d'études sur le choix d'état de vie

les 10 et 11 nov. prochains

CENTRE D'ORIENTATION

14 St-Louis-de-France

Bienville

Cité Lévis

Tél. : 837-5319



REMÈDE PAR EXCELLENCE POUR LE FOIE

Agit rapidement dans le traitement de la constipation, de la torpeur du foie.

Exigez-le de votre Pharmacien

B.N. ROBINSON & CIE LTD

GRANBY, QUE.

Maux de Tête, Rhumes, Douleurs Périodiques, Malaises Fiévreux, Gripes, Douleurs Névralgiques, Rhumatismes

SOULAGÉS TRÈS VITE AVEC ANTALGINE.

Antidouleur favori de millions de Femmes et Jeunes Filles. Demandez et exigez ANTALGINE.

(7) En vente partout.

ANTALGINE

ARGENTERIE VERRERIES

Que ce soit pour donner en cadeau ou pour vous-même, vous vous félicitez d'avoir fait votre choix chez des spécialistes. Nos prix sauront vous intéresser.

RENAUD & CIE

82, RUE ST-PAUL — QUÉBEC 2

476, LAFONTAINE — Riv.-du-Loup

Sur la scène de la mode

Quatre silhouettes se distinguent

Sur la scène de la mode, parmi les différents modèles automne-hiver, on peut distinguer quatre silhouettes les plus caractéristiques : le modèle ajusté, le débonnaire, le style Mata Hari, enfin celui qui im-

Le noir demeure au pinacle

(Par la Presse Canadienne)

La gamme des couleurs automnales se retrouve sur la scène de la mode, mais le noir demeure au pinacle. Des ensembles cocktail et des robes du soir réalisés en soyeux velours noir sont en grande vedette, surtout lorsqu'ils sont rehaussés par des bijoux scintillants ou une garniture de fourrure.

La vogue est également aux costumes de satin noir destinés aux soirées de théâtre et dont un modèle particulièrement remarqué dans une collection comportait un corsage en brocart blanc sous la veste.

Des robes, pleine longueur, en crêpe noir évoquent une silhouette de sylphide, avec l'encolure montante à l'avant et le décolleté en plongée à l'arrière.

A l'heure du cocktail, rien de plus élégant qu'un costume de jersey noir à petit col de vison blanc. Si la robe est garnie de fourrure, la jaquette d'ANTALGINE fourrure, la jaquette est dépourvue de col.

Au chapitre des accessoires, les sacs à main noirs sont en vogue, mais le suède noir prend également de l'importance pour accompagner les costumes un peu plus habillés.

Le noir se retrouve aussi au comptoir des bijoux. Le jais est très populaire, et parfois se combine avec les perles ou pierres de couleurs étincelantes.

plique l'apparence naturelle. Le modèle ajusté donne une allure de sveltesse, à la verticale; l'encolure remonte simplement et chaque ligne est tracée au minimum.

Les costumes, dont plusieurs comportent des jaquettes allongées, illustrent de façon typique le vêtement tout-à-lait. Ces modèles, illustrés de façon typique le vêtement tout-à-lait. Ces modèles, illustrés de façon typique le vêtement tout-à-lait.

Le dernier, mais non le moins, est le modèle qui garde à la silhouette sa forme naturelle. Ce style peut être représenté par une silhouette tombant sur la jupe, une robe de ligne princesse, ou un modèle comportant en empilement au diaphragme. Mais, cette dernière catégorie de vêtements garde sa caractéristique de confort en même temps que d'élégance.

Une opinion masculine

VANCOUVER. — (P. C.) — Une personnalité canadienne dans le domaine du divertissement a trouvé souvent dans une situation qui a le don de l'irriter, à savoir : la compagnie de femmes qui fument.

Austin Willis vedette de la scène, de l'écran, de la radio et de la télévision, déclare qu'il n'aime pas à jouer le rôle de "maître d'hôtel privé chargé des cigarettes".

"Si je dois passer une période de temps assez prolongée en compagnie d'une femme, j'irai même jusqu'aux folles dépenses, en lui achetant un 'carton' de cigarettes et une grosse boîte d'allumettes de cuisine, pour éviter de me faire pousser du coude", dit-il.

M. Willis explique ce qu'il entend par "coup de coude". Dans une réunion, lorsqu'une femme s'aperçoit qu'elle n'a plus de cigarettes, elle s'empresse d'en demander une au monsieur qui l'accompagne. Ce dernier se rend à son désir, sort le paquet de cigarettes, lui en offre, et essaie de reprendre la conversation. "Je n'ai pas de feu", de dire aussitôt la dame, ce qui donne lieu à une interruption.

"Et les femmes diront ensuite qu'elles sont indépendantes", de commenter M. Willis.

La noix de muscade, dont le parfum rehausse le goût des desserts et des gâteaux, donne, croyez-le ou non, du zeste au chou-fleur. Avant de servir, versez sur ce légume deux cuillerées à soupe de beurre fondu avec une demi-cuillerée à thé d'épices.

MES CHAUSSURES CRAQUENT

Trempez leurs semelles dans de l'huile de lin pendant 24 heures.

— Plus un rôti est petit, plus le four doit être chaud pour le saisir vite.



● NOIR ET BLANC — Le dessinateur italien Capucci a présenté ce modèle à Paris. Le dessin noir et blanc est accentué par la découpe des boutons et des poches et le petit bonnet qui éclaire l'ensemble. Photo U.P.I.)

Une veuve américaine va retrouver son fils détenu depuis onze ans à Shanghaï

SHANGHAI. (P. A.) — Mme Ruth Redmond, de New-York, est entrée en Chine communiste pour revoir son fils, emprisonné à Shanghaï. Elle sera à ses côtés le 30 octobre, jour où il aura ses 43 ans.

Cette veuve américaine, âgée de 65 ans, traversée de nombreux pays pour retrouver son fils, de Hong Kong, elle fut emmenée en auto, par des représentants de la Croix-Rouge

britannique et, du consulat américain, jusqu'à la frontière. De là, Mme Redmond voyagea par train jusqu'à Capton, et ensuite par avion à destination de Shanghaï.

Son fils, Hugh Francis Redmond, autrefois homme d'affaires de Shanghaï, est emprisonné depuis onze ans à la suite d'une sentence à vie sur une accusation d'espionnage.

Gâteau au chocolat



Ce gâteau fait un excellent dessert pour le souper de l'Halloween, mais il peut également être servi à n'importe quel moment de l'année, même sans la théière en forme de magnifique chat noir. Que vous laissiez infuser le thé dans un pot tout simple en terre cuite ou dans votre plus jolie théière, le thé aura tout aussi bon goût. En effet, c'est le breuvage idéal pour mettre en valeur la délicieuse saveur de chocolat et d'orange de votre gâteau.

GATEAU AU CHOCOLAT

- Fait un gâteau de 2 étages.
- 3 onces de chocolat non sucré
- 2 tasses de farine à pâtisserie tamisée une fois ou 1 1/2 tasse de farine ordinaire tamisée une fois
- 1 cuillerée à thé de poudre à pâte
- 1/4 cuillerée à thé de sel
- 1/2 tasse de beurre ou de margarine
- 1 1/4 tasse de sucre granulé fin
- 1 oeuf
- 1 blanc d'oeuf (utilisez le jaune pour le glaçage)
- 1 tasse de lait
- 1/2 tasse de crème sure vendue dans le commerce
- 1 cuillerée à thé de vanille

Graissez deux moules à gâteau étage rond de 8 pouces, et tapisez-en le fond et les côtés de papier paraffiné graissé. Chauffez préalablement le four à 350° (four modéré).

Coupez le chocolat en morceaux et faites-le fondre au-dessus d'eau chaude. Laissez-le tiédir.

Tamisez ensemble la farine à pâtisserie ou la farine ordinaire, la poudre à pâte et le sel.

Crémez le beurre ou la margarine; ajoutez graduellement le sucre. Ajoutez un oeuf entier et un blanc d'oeuf et battez bien le tout; tout en battant, ajoutez le chocolat fondu. Ajoutez lentement, en mélangeant, le lait à la crème sure; ajoutez la vanille en remuant.

Ajoutez petit à petit les ingrédients secs tamisés au mélange défilé en crème, tour à tour avec les liquides, en mélangeant légèrement mais à fond après chaque addition. Versez la pâte dans les moules préparés d'avance et étendez-la de façon uniforme.

Faites cuire 25 à 30 minutes dans le four chauffé au préalable. Laissez les gâteaux dans les moules pendant 10 minutes sur des grilles métalliques, puis démoulez-les sur les grilles; retirez le papier et laissez refroidir complètement les gâteaux.

Une fois les gâteaux froids, garnissez-les l'intérieur et sur le dessus avec le glaçage riche à l'orange ci-dessus, et décorez comme désiré.

GLAÇAGE RICHE À L'ORANGE : Faites suffisamment de glaçage pour garnir un gâteau étage rond de 8 pouces.

Horoscope

VENDREDI 2 NOVEMBRE

21 mars au 29 avril (Bélier)

— Une journée pour faire valoir vos idées. Faites un bon usage de votre intuition. Mouvement planétaire stimulant.

21 avril au 21 mai (Taureau)

— Faites des recherches qui vous éviteront de perdre un temps précieux, en orientant votre activité. Journée propice aux éducateurs.

22 mai au 21 juin (Gémeaux)

— N'hésitez pas à demander de l'aide si vous en avez besoin. Vous aurez une forte concurrence à soutenir. Période propice aux échanges.

22 juin au 23 juillet (Cancer)

— Une bonne journée pour réaliser des progrès dans le monde des affaires. Vous ferez bien de compléter les travaux en marche avant d'innover.

24 juillet au 23 août (Lion)

— Il est préférable qu'on n'ait pas à vous rappeler que vous êtes attendu, tel jour, à telle heure, à tel endroit.

24 août au 21 septembre (Vierge)

— Tolérance et discrétion vous serviront bien. N'attendez pas qu'on monte vos mérites en épingle, pour avoir pleinement confiance en vous.

24 septembre au 23 octobre (Balance)

— Tenez un meilleur compte de la variété de vos talents. Vos sentiments sont aussi généreux que désintéressés.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion)

— N'exagérez pas les précautions et développez la confiance en vous-même. Vous aurez plus d'une raison d'être fier de vous.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire)

— N'hésitez pas à demander les informations qui vous permettront de voir clair dans vos problèmes professionnels.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne)

— Un esprit dépourvu de stabilité perdra faci-

lement le nord, aujourd'hui. Journée propice aux échanges de vues.

21 janvier au 19 février (Verseau)

— Si vous donnez à votre personnalité la chance d'être versatile, vous serez étonné des résultats. Bonne soirée.

20 février au 20 mars (Poissons)

— Votre développement mental est à la hausse. Il importe d'éviter les extrêmes. Bonne journée dans l'ensemble et le détail.

SI VOUS ETES NE UN 2 NOVEMBRE

Vous aimez voir évoluer les autres en même temps que vous et rien ne vous décevra davantage qu'un sort trop inégal. Relever un défi ou corriger une erreur, ça vous connaît. Il n'y a pas de place pour la médiocrité dans votre affaire, et vos familiers le savent.

21 mars au 20 avril (Bélier)

— Ne considérez pas les fautes comme vous étant dues. N'anticipez pas trop sur l'avenir. Vivez le présent comme il se présente.

21 avril au 21 mai (Taureau)

— Assurez-vous de ce que vos associés pensent et comprennent de vos projets. Indications planétaires stimulantes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux)

— Dans votre milieu on est porté à faire "passer la charrie avant le bœuf". Contrôlez vos émotions.

22 juin au 23 juillet (Cancer)

— Ça ne vous réussira pas "d'avoir trop de fers au feu". Réalisations importantes pour les étudiants.

24 juillet au 23 août (Lion)

— Corrigez les fausses impres-

Des jeunes filles de tous les pays du monde s'inscrivent comme guides à l'ONU

NEW-YORK. (P. A.) — Nombreuses sont les jeunes filles de tous les pays du monde, qui sont inscrites comme guides aux Nations-Unies, à New-York, et sont d'avis qu'il s'agit là d'un emploi très intéressant.

En fait, dans une proportion

de 60 pour cent, ces jolies jeunes femmes viennent de l'étranger et, dans l'ensemble, sont en mesure de parler couramment 26 langues différentes, depuis le serbo-croate jusqu'à trois dialectes chinois.

Quand on se rend compte de l'intérêt suscité par cet emploi de guide aux Nations-Unies, la nouvelle se répandit à travers le monde et les demandes affluèrent de toutes parts.

L'une des plus attrayantes parmi celles qui furent acceptées pour ce poste, est Suzanne Salas, jeune beauté de 23 ans, de Buenos Aires. Elle dit qu'elle travaillait comme hôtesse, sur une ligne aérienne de l'Argentine.

Cette svelte et jolie brune raconte que ses amis de la délégation argentine l'avaient encouragée à représenter son pays aux Nations-Unies de New-York.

"Je suis très heureuse d'avoir obtenu l'emploi, et le travail me plaît énormément", de commenter Mlle Salas.

Londres fait une ovation à la poétesse Edith Sitwell

LONDRES. (P. A.) — Edith Sitwell, reconnue sur le plan international comme un écrivain de grand talent, a célébré son 75e anniversaire, en assistant à un concert donné spécialement à cette occasion, au Festival Hall, de Londres.

Au cours de cet événement de gala, Edith Sitwell, assise dans une chaise roulante, a lu ses poèmes durant environ une demi-heure devant 3.000 admirateurs qui avaient envahi la salle et qui lui ont fait une ovation. On compte trois écrivains dans la famille Sitwell : Edith, Sacheverell, et Osbert. Edith est poétesse et elle a reçu trois doctorats d'universités anglaises : la reine lui a remis la grande croix de l'Ordre de l'Empire Britannique. Les poèmes

d'Edith Sitwell ont toujours été beaucoup lus aux États-Unis.

Pois et carottes font bon ménage

Les pois et carottes s'harmonisent merveilleusement avec les sauces. Ils sont délicieux, servis dans une riche sauce blanche ou une onctueuse et appétissante sauce au fromage. Pour un repas plus recherché, ces légumes peuvent être servis, après avoir été chauffés et égouttés, avec une sauce au beurre et au citron, une sauce au beurre brun ou une sauce au beurre persillé. Les maîtresses de maison qui aiment à s'inspirer des recettes exotiques, peuvent aussi servir les pois et carottes avec une sauce au soja.

Le Comité d'EDUCATION de la Société Canadienne du Cancer

invite le public adulte, à se renseigner sur la grave question du cancer, à l'occasion d'une soirée spéciale, le lundi, cinq novembre prochain, à huit heures trente,

au Palais Montcalm

avec Mme Jean Desprez comme animatrice

Des médecins spécialistes répondront aux questions après la projection de courts films éducatifs. Le public est invité à faire parvenir des questions — même anonymes — avant lundi, le 5 novembre, à

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

192, rue Dorchester — Québec 2

ENTREE GRATUITE

Annonce gracieusement offerte par :



1200 RUE ST-JEAN — QUÉBEC

L'Afrique appuie le Canada qui est contre les essais nucléaires

L'Afrique du Sud est menacée d'expulsion des Nations Unies

(Par JOSEPH MACSWEEN)

NATIONS UNIES (P.C.) — La Commission politique spéciale a décidé hier soir avec une forte majorité de punir l'Afrique du Sud par des boycotts commerciaux et la menace d'expulser ce pays des Nations unies s'il ne modifie pas sa politique raciale. Le vote a été de 60-16, avec 21 abstentions.

Une manœuvre, dirigée par le Ghana, a permis aux nations africaines triomphantes de prendre la tête de la plus grave décision que la Commission ait prise en 17 années, en ce qui concerne l'apartheid de l'Afrique du Sud.

Le Canada, les États-Unis et la Grande-Bretagne étaient au nombre des pays qui ont voté contre la mesure — parce qu'ils s'opposaient à des sanctions — bien qu'ils aient dénoncé l'apartheid au cours du débat.

Le vote de la Commission a été pris après que le Ghana eut réussi à obtenir l'approbation d'une motion que le vote soit pris sur l'ensemble de la résolution, plutôt que paragraphe par paragraphe. La motion fut

adoptée par un vote de 46-39 avec 11 abstentions. Le Canada a voté contre la motion.

Forcés de voter sur l'ensemble de la résolution, plusieurs pays se sont abstenus plutôt que de voter contre les clauses de dénonciation de l'apartheid, dans la résolution, même s'ils ont annoncé qu'ils étaient opposés aux sanctions qu'ils considéraient comme inefficaces et à l'expulsion, comme dangereuse.

L'attitude du Canada — Le député canadien, M. Heath MacQuarrie, adjoint parlementaire du ministère des Affaires extérieures, M. Green, a déclaré que son gouvernement condamne "sans restriction la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain."

M. MacQuarrie a alors annoncé — en prenant pour acquis que le vote serait pris clause par clause, comme dans le passé — qu'il appuierait une partie de la résolution proposée par 33 pays, pourvu que la Commission spéciale fasse une revue de la politique raciale de l'Afrique du Sud.

Il a ajouté que l'expulsion de l'Afrique du Sud serait une

erreur, parce que les Nations unies perdraient l'occasion d'influencer ce pays.

(Par Joseph Macsween)

NATIONS UNIES (P.C.) — Les pays africains ont tenté hier soir de donner plus de rigidité à un programme mis de l'avant par le Canada en vue de mettre fin à tous les essais nucléaires.

Le Ghana, la Mauritanie et Madagascar ont été les artisans de deux tentatives en ce

sens à la Commission politique spéciale de la 17e Assemblée générale de l'ONU où le débat tourne autour de la question des essais souterrains.

Un vote qui devait avoir lieu hier soir a été remis à aujourd'hui, sur une suggestion de l'Union soviétique et du Canada après ces initiatives africaines, qui ont semblé jeter de la confusion chez certains

délégués, la situation étant par ailleurs déjà plutôt compliquée.

La discussion a pour principal objet une résolution présentée par 37 pays qui ne sont pas des puissances nucléaires et qui exigent que les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS, mettent un terme à leurs essais nucléaires d'ici le 1er janvier.



L'actualité internationale

L'OLDSMOBILE EST SANS ÉGALE



Pneus à flanc blanc moyennant supplément

Sedan Holiday Super 88

La qualité bien particulière des nouveaux modèles Oldsmobile est une chose que, chaque année, tout le monde considère comme naturelle. Tout le monde... sauf Oldsmobile. Pour ses modèles 63, Oldsmobile, encore une fois, n'a pas lésiné sur la qualité. L'empattement des nouvelles Oldsmobile est de 123" (126" dans la "98"). Les intérieurs sont, comme toujours, vraiment vastes et luxueusement aménagés; la suspension est encore plus douce, la vivacité des moteurs encore plus grande. Mettez l'Oldsmobile 63 à l'épreuve et vous conviendrez qu'aucune voiture offrant moins ne peut véritablement être qualifiée de "luxueuse", ou même de "grosse voiture".

NOUVEAU VOLANT: INCLINAISON RÉGLABLE EN 7 POSITIONS

Une poussette sur un levier et le volant de l'Oldsmobile se relève. Il ne peut être plus facile de prendre place sur le siège ou de le quitter. En cours de route, vous pouvez choisir la position du volant qui vous convient le mieux. Peut-on trouver quelque chose de plus confortable?



NOUVEAUX FREINS AUTORÉGULATEURS: ARRÊTS SÛRS, EN DOUCEUR

Les puissants freins de l'Oldsmobile 63 se règlent automatiquement. Reculez; freinez; c'est tout: les freins sont réglés. Commodité, sécurité accrue... telle est l'Oldsmobile 63.



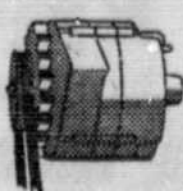
BOSSE ET TUNNEL DE TRANSMISSION RÉDUITS: PLUS DE PLACE

Le plancher plus plat de la nouvelle Oldsmobile laisse plus d'espace au passager du centre. En effet, le tunnel de transmission a été réduit de 44 p. cent. Dans l'Oldsmobile, on peut vraiment étendre ses jambes.



NOUVELLE GÉNÉRATRICE DELCOTRON: BATTERIE TOUJOURS CHARGÉE

Même au ralenti, la nouvelle génératrice Delcotron charge la batterie. Vous trouverez celle-ci toujours à pleine charge pour les difficiles démarrages matinaux, et sa durée sera prolongée.



*Moyennant supplément



ÉCHAPPEMENT RÉSISTANT À LA CORROSION: DURÉE PROLONGÉE

Les températures élevées et les acides corrosifs amènent la fin rapide du silencieux. Oldsmobile les combat en traitant par aluminage les pièces du silencieux et en fabriquant les tuyaux d'échappement en acier épais.



CHÂSSIS GUARD-BEAM: ROULEMENT DOUX ET SILENCIEUX

La douceur de marche de l'Oldsmobile n'est pas l'effet du hasard. Elle provient du robuste châssis Guard-Beam et du montage de la carrosserie, insonorisée en plus de 90 points.

Plus que jamais, il y a une plus-value avec l'Oldsmobile

Oldsmobile 63

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

PASSEZ SANS TARDER CHEZ LE CONCESSIONNAIRE OLDSMOBILE DE VOTRE LOCALITÉ!

NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE "EN HABIT DU DIMANCHE", TOUS LES DIMANCHES SOIR À 8H., AU CANAL 2.

Concessionnaires autorisés de "Oldsmobile" pour la ville de Québec.

Roger Barré Automobiles, Ltée

1095, de la Canardière, Québec, P.Q.

Tél.: 529-3331

LaPorte Automobiles, Ltée

250 est, boul. Charest, Québec, P.Q.

Tél.: 529-4561

Le Canada favorise une inspection internationale

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Howard Green, a déclaré que le Canada a depuis toujours eu l'intention de voter en faveur d'une résolution anglo-américaine présentée à l'ONU en vue de l'inspection de toute interdiction des essais nucléaires.

Précédemment, M. Green a déjà déclaré que le Canada est opposé aux essais nucléaires tout simplement. On avait interprété la chose comme vou-

lant dire que le Canada étant en faveur de toute interdiction des essais, avec ou sans inspection.

Le député néo-démocrate de York-Sud, M. David Lewis, a exprimé hier en Chambre le désir de savoir la façon dont le Canada votera lorsque viendra le temps de se prononcer sur les deux résolutions actuellement devant l'ONU sur l'interdiction des essais.

Des sentences maximum aux ravisseurs d'Eric Peugeot

VERSAILLES, France (Reuters) — Les ravisseurs du petit Eric Peugeot en 1960 viennent d'être condamnés à 20 ans de travaux forcés.

Une cour d'Assise à Versailles a en effet rendu sa sentence hier soir contre Pierre Larcher, 39 ans, et Raymond Rolland, 26 ans, les deux individus qui avaient enlevé le jeune fils du magnat de l'automobile française.

Mme Roosevelt est grièvement malade

NEW YORK (P.A.) — Mme Franklin D. Roosevelt qui est maintenant âgée de 78 ans est toujours grièvement malade. Des membres de sa famille ont fait observer que les médicaments sur lesquels on comptait pour la mettre sur la voie de la convalescence n'ont malheureusement aucun effet.

A la défense de la langue française

STONEY CREEK, Ont. (P.C.) — Un groupe de 50 personnes, pères et mères de famille, ont lancé hier soir leur campagne en vue de faire reconnaître le français comme langue officielle à l'école St-François-Xavier de Stony Creek, localité située à cinq milles à l'est de Hamilton.



PROVINCE DE QUEBEC COMMISSION DU SERVICE CIVIL

DESSINATEUR

Ministère de la Voirie

Classe III \$3,000 — \$3,800
Classe IV 3,600 — 4,400

(Pour emploi à Québec et à Montréal)

FONCTION: Sous direction, faire la mise en plans des tracés, lignes d'opération, levés topographiques en se servant des notes et croquis; tracer sur papier les profils et lignes de contour; préparer les plans parcellaires des terrains achetés et dans certains cas, calculer les superficies et rédiger la description technique de ces terrains; représenter au moyen d'échelles, croquis ou plans détaillés des structures, charpentes, bâtisses; dessiner en utilisant des croquis ou livres de notes de plans de détails de toutes sortes; tenir un registre des plans, tableaux et croquis.

QUALIFICATION: Concours 62-342 CI-III — Diplôme de technicien ou scolarité au niveau de la onzième année complétée d'un diplôme de dessinateur d'une école reconnue; peu ou pas d'expérience; qualités personnelles appropriées; état de santé satisfaisant.

Concours 62-343 CI-IV — Diplôme de technicien ou scolarité au niveau de la onzième année complétée d'un diplôme de dessinateur d'une école reconnue; environ trois années d'expérience pertinente; qualités personnelles appropriées; état de santé satisfaisant.

N.B. — Bien indiquer sur la formule "DEMANDE D'EMPLOI" le numéro du concours auquel vous désirez participer.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 26 novembre 1962

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours peuvent se procurer un formulaire "DEMANDE D'EMPLOI" à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Hôtel du Gouvernement,
50 est, rue St-Joseph,
Québec, P.Q.
Tél.: 524-84 — Poste 3521

1454, de la Montagne,
Bureau 203,
Montréal, P.Q.
Tél.: VI-4-1051 — Poste 38



Gilles LAMONTAGNE



Gérard THIBODEAU



Jean-Paul PELLETIER



Laurent BEDARD

LE PROGRES CIVIQUE A LA VEILLE DU COMBAT — M. Raymond Gérin, qu'on doit assurément commencer de bien connaître à l'hôtel de ville, y est allé d'une cinquième ou sixième conférence de presse mercredi, afin de présenter aux journalistes — et par voie de conséquence au public — quatre autres des candidats du P.-C.Q. aux élections municipales du 19 novembre. Ce sont: M. Jean-Paul Pelletier (siège no 1 de Limoilou-Ouest); M. Laurent Bedard, (siège no 2 de Limoilou-Ouest); M. Gilles Lamontagne (siège no 2 de Montcalm); M. Gérard Thibodeau (siège no 2 de Champlain). On connaît donc 12 des 16 membres de l'équipe du P.-C.Q. qui brigueront les suffrages de la population de la vieille capitale le 19 novembre prochain. Incidemment, les noms des autres candidats du P.-C.Q. seront dévoilés aujourd'hui même.

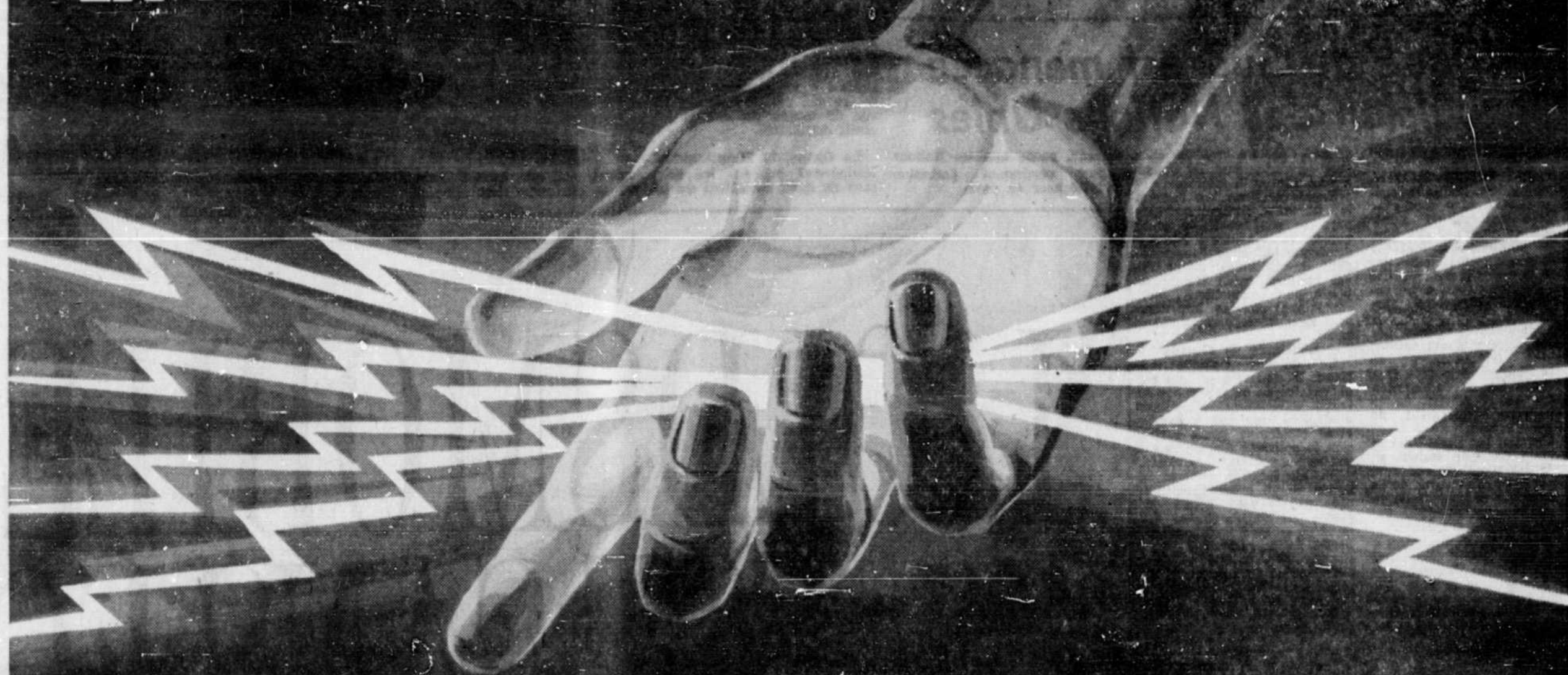
Les Prix Nobel de Physique et de Chimie

L'Académie de Stockholm n'a plus qu'à révéler le titulaire du Prix Nobel de la Paix pour l'année 1962. En effet, celui de physique a été décerné à un éminent savant russe, M. Lev Davidovitch, celui-ci, d'ascendance juive, est le père de la mécanique quantique et de théories avancées sur la physique et les radiations atomiques. Il a grandement contribué à la fabrication des premiers sputniks.

Quant au Prix Nobel de Chimie, il fut obtenu conjointement par MM. John Cowdery Kendrew et Max Ferdinand Perutz, de Cambridge (Angleterre) pour leur travail sur des éléments mystérieux du sang humain et des muscles de certains animaux.

ALTUS, Oklahoma (P.A.). — Les techniciens de l'aviation américaine ont commencé à réarmer l'oxygène d'un missile Atlas alors qu'une rupture dans un tuyau d'approvisionnement menaçait de faire naître un incendie. Tous les habitants demeurant à moins d'un mille de la base ont reçu l'ordre d'évacuer les lieux.

LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ



SOURCE D'EMPLOIS

En nationalisant les onze compagnies privées d'électricité, l'Hydro-Québec pourra vendre **partout** dans la province l'électricité indispensable à toute nouvelle entreprise.

Grâce à l'Hydro-Québec, ces entreprises apporteront **chez vous** de nouveaux emplois, de meilleurs salaires et plus de prospérité pour d'innombrables métiers et commerces dans votre région.

Bref, l'électricité à bon marché, vendue partout à tous, ne peut être fournie que par l'Hydro-Québec — la propriété des citoyens du Québec.

Seul, le Parti libéral du Québec s'engage à nationaliser les onze compagnies privées d'électricité — dès la prochaine session — pour nous donner la clé du royaume.

MAINTENANT OU JAMAIS!

LE MAÎTRES CHEZ NOUS

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Organisation du Parti Libéral

Sous les LIBÉRAUX, on **nationalise** l'électricité et le gaz en 1944, au profit du peuple.
Sous l'Union Nationale, on **dénationalise** le gaz en 1957, au profit des amis...



L'équipe des champions Dow aux petites quilles en tournée dans la province

L'équipe des champions de quilles Dow, augmentée en quantité comme en qualité, commencera bientôt une nouvelle saison itinérante.

L'année dernière, les amateurs partout dans la province ont pu suivre de près les parties brillantes que, jusqu'ici, ils n'avaient pu admirer qu'à la télévision. La tournée de la première équipe professionnelle de petites quilles au Canada remporta un si vif succès que l'on décida de la renouveler.

Ce groupe de sept hommes, composé des tout derniers héros de ce sport, a rempli, en simple, en double ou en équipe, plus de 175 engagements sur toutes sortes d'allées et dans les conditions les plus variées, et, en champion qu'ils sont, ils s'en acquittèrent d'une façon digne d'éloge.

Leur programme d'engagements pour la prochaine saison leur fera de nouveau visiter tous les coins de la province.

Le nombre des joueurs de l'équipe a été porté de six à huit. Les joueurs de l'année passée choisis à nouveau sont: André Wilky, Gilles Paradis, Roland Léonard et les frères Bolduc, Guy et Gaby.

Se joignant à eux trois nouveaux venus qui, au cours de la dernière saison, se sont fait remarquer dans le monde des quilles. Il s'agit de Jimmy Penn, gagnant du tournoi "L'Heure des Quilles" de Radio-Canada; Jean-Marie Clément, qui, l'année dernière, a égalisé le record de participation au programme en remportant par la même occasion près de \$3,000 en prix, ainsi que François Lavigne, champion au programme de "L'Heure des Quilles" l'année dernière.

Cette équipe promet de devenir le meilleur groupe de quilleurs de petites quilles jamais réuni et ne manquera pas d'attirer l'attention. A eux tous, au cours des trois dernières années, ils se sont mérités 10 des 13 titres les plus importants dans la province de Québec.

Quilles Automobile

RECORDS DE LA SEMAINE		
SECTION A		
Simple ind. 199. A. Fortier	199.0	172.8
Triple ind. 316. A. Fortier, Mont. A.	316.0	153.5
Simple équipe 740. Laurentide A.	740.0	152.5
Triple équipe 209. Laurentide Auto.	209.0	148.2
SECTION B		
Simple ind. 196. R. Bouré, A. Bernier	196.0	147.0
Triple ind. 494. M. Magnan, J. Millen	494.0	146.8
Simple équipe 727. General Equipon	727.0	144.2
Triple équipe 2123. Jos. Rousseau	2123.0	142.1
MEILLEURES MOYENNES		
1.-O. Roy	2120	18
2.-M. Magnan	2067	18
3.-A. Fortier	2762	18
4.-L. Laiberte	2289	15
5.-R. Bouré	2068	18
6.-R. Bernard	2646	18
7.-J.-Y. Gagnon	2643	15
8.-R. Bolvin	1711	15
9.-M. Côté	1735	12
10.-Y. Tremblay	2961	18
11.-J. Walman	2560	18
12.-B. Patry	2132	15
13.-J.-C. Germain	1704	12
14.-R. Lortie	2127	15
15.-G. Lafond	1977	14
16.-W. Bouchard	2327	18
17.-G. Beaumont	1679	12
18.-R. Moisan	2096	15
19.-L. Dussault	2497	18
20.-R. Gaudemond	2495	18
21.-L. Côté-Lévesque	2405	17
22.-A. Martin	2030	15
23.-M. Andrews	2425	18
24.-J. Dussault	1607	12
25.-M. Rioux	2004	15
26.-M. Roberge	2401	18

L'Heure des quilles

Gaby Bolduc de Montréal a détrôné Jacques Desneules de Québec à l'Heure des quilles par 583 à 477. Bolduc, un as des réserves et aussi des abats, en marqua 14 pour venir à bout de son rival. Ses treize abats furent le même nombre que ceux réussis par Desneules qui ne put faire mieux qu'accrocher que six réserves, deux par partie.

Quilles Industrielle

(13 parties)		
10 premiers, moyennes individuelles		
R. Fouty, Cha. Trudel Pavage	175.3	
C. Label, Garage Robert Savard	174.1	
J. Latolippe, Marché du Roi	173.3	
A. Gauthier, N.A. Van Line	168.4	
11.-Côté, N.A. Van Line	160.14	
R. Lefrançois, N.A. Van Line	165.1	
M. Lemieux, Quebec Moving	164.3	
L. Bélanger, Gar. Robert Savard	163.5	
E. McLean, Quebec Moving	152.11	
P. Maquie, Laiterie Laval	150.44	
Joueurs ayant remporté 500 et plus		
J.-P. Robitaille 539. S. McLean 505.		
R. Lefrançois 515. A. Gauthier 512.		
Gilles Gaudin 519. André Trudel 519.		
R. Vézina 512. Jean Moreau 512. P.A.		
Dubron 527. P. Moreau 517.		
Quilles d'équipes de 500 et plus		
Quebec Moving	852	507
N.A. Van Line	833	334
Garage Robert Savard	800	
Laiterie Laval	804	



Nous avons appris comment par mes récentes chroniques on procède au choix des 240 candidats pour le tournoi de qualification de l'Heure des Quilles.

Vous savez sans doute que la Salle Leader de Montréal est située au 3e étage et que sur ce même plancher, il y a 40 allées de quilles qui sont séparées entre la 20e et 21e, par un restaurant, vestiaire, etc.

Voyons maintenant comment se joue ce fameux tournoi éliminatoire.

Les 120 joueurs choisis par le commanditaire jouent leur première série de neuf parties, le samedi à 9h. 45 a.m., et reviennent le soir, vers 7h. p.m. pour jouer leur deuxième série. Les 120 autres joueurs, choisis par Radio-Canada, jouent leur première série de neuf parties le samedi à 1h. 30 p.m. et reviennent jouer leur deuxième série le dimanche à 2h. p.m.

Le total des 18 parties de chacun des 240 joueurs est compilé et les 34 meilleures moyennes, sont élues pour participer au programme télévisé.

Voici donc comment chaque joueur doit jouer ces 18 parties. Il commencera son tournoi sur l'allée qui lui est désignée et changera vers la droite après trois parties.

Exemple: s'il commence sur l'allée no 7, il jouera donc ses trois premières parties sur 7 et 8, les trois autres sur 9 et 10 et les trois dernières sur 11 et 12. Autrement dit, il doit jouer ces 18 parties sur 12 allées différentes.

Lucien (La Pipe) CLOUTIER

SERVICES SPECIAUX

DEPOUILLEMENT

D'ARBRES DE NOEL

Invitation
Associations — Clubs — Marchands
Désirant donner jouets
Cadeaux pour Noël, décorations

J.-LUCIEN ALLARD LTEE

72, rue St-Paul, Québec — Tél.: 529-9601

27843 26-10 (v. au 14-12) S.S.

FLEURS
LORSQUE VOUS DESIREZ OFFRIRE DES FLEURS
TRIBUTS FLORAUX
CONSULTEZ
McKenna
1183, ST-JEAN-EST
523-6868
Magasin ouvert tous les jours de 8 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m.

OFFREZ DES FLEURS CHOISIES!
Salon Fleuri
A notre salon floral, des conseillers sauront vous donner d'agréables suggestions lorsque vous desirez choisir des fleurs.
Choix complet de FLEURS artificielles et naturelles
135 Est, St-Joseph Québec
COMMANDEZ PAR TEL 524-5218
2775 24-10 (1. mer. v. au 19-11) S.S.

FOURRURES
consultez
HENRI DION
l'endroit idéal pour un bon achat
576, MAZENOD — 525-9702
27616—20-10 (mar. s. au 17-11) S.S.

ACHAT
de vos
FOURRURES
Consultez un spécialiste en
Wilfrid LACHANCE
Ltee
326, des Commissaires Est
"50 ans au service du public"
Tél.: 524-2458
26142 17-8 (l.j.v. au 15-12) S.S. 25944 11-8 (mar. s. au 8-11) S.S.

VOUS ECONOMISEREZ de 10 à 15% en faisant l'achat de votre MANTEAU de FOURRURE chez
LEO BERNARD
234, ST-VALLIER-OUEST
Québec, Tél.: LA 3-1329

PLUS

Avantageuses!
QUE JAMAIS

Les Obligations d'Épargne du Canada sont bonnes à garder

Les Obligations d'Épargne du Canada rapportent 4% chacune des trois premières années; 5% chacune des trois années suivantes et 5½% chacune des huit dernières années, — soit un intérêt annuel moyen de 5.11% en 14 ans. En d'autres termes, chaque Obligation de \$100 conservée jusqu'à l'échéance vaudra \$172.50 y compris les intérêts accumulés.

Nul doute qu'elles sont bonnes à garder pour réaliser vos projets d'avenir: études, voyages, retraite... Mais, advenant un besoin d'argent, vous pouvez les encaisser en tout temps avant l'échéance, à leur pleine valeur plus les intérêts.

Pour aussi peu que 29 cents par jour, vous pouvez acheter une Obligation d'Épargne du Canada de \$100 de votre patron, par retenues sur votre salaire. Tout résident canadien, adulte ou mineur, peut acheter des Obligations d'Épargne du Canada, de même que toute succession de personne décédée, soit comptant ou

par versements, d'une banque, courtier de placement, agent de change, société de fiducie ou caisse populaire. Coupures de \$50 et plus. Limite d'achat: \$10,000 par personne.

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont plus avantageuses que jamais!



FACILES À ACHETER • SIMPLÉS À ENCAISSER • BONNES À GARDER

MISE AU POINT

Le club Richelieu n'est lié à aucun mouvement politique

Le club Richelieu n'est associé à aucun mouvement politique, ni dans le domaine municipal, ni dans les autres. Dans l'exercice de leur droit de citoyens, les membres du club Richelieu n'ont pas à se prononcer sur les options politiques des candidats, mais ils ont le droit de militer dans les cadres de leur choix, mais leurs options sont exclusivement personnelles et n'engagent en rien le club Richelieu "qui n'a aucune affinité politique, à quelque niveau que ce soit".

Le président du club Richelieu-Québec, M. Louis-Marie Lavoie, a fait cette mise au point, hier, à l'assemblée régulière du club. Voici d'ailleurs le texte qui expose clairement les positions du club Richelieu à cet égard:

1er PRINCIPE

Le club Richelieu-Québec est un club qui n'a aucune affinité politique à quelque niveau que ce soit; il est donc au-dessus de toute organisation qui, de près ou de loin, s'occupe de politique.

2e PRINCIPE

Tous les membres du club sont libres d'appartenir à l'organisation politique de leur choix à moins qu'elle ne soit déclarée immorale par l'ordinaire.

3e PRINCIPE

Dans l'exercice de ce droit, les membres le font à titre personnel; leur action n'engage aucunement le club.

4e PRINCIPE

Les Richelieu doivent se rappeler que partout, ils doivent être des témoins de la charité; leurs paroles et leurs actes doivent donc assurer le respect de l'opinion d'autrui.

M. Caouette "fait rire"

OTTAWA (P.C.) — M. Réal Caouette, chef national adjoint du Crédit social, a soulevé l'ilarité générale hier aux Communales lorsqu'il a posé la question suivante:

"Le gouvernement expédiera-t-il les deux bases de Bomarc à l'Inde pour aider ce pays dans sa lutte contre la Chine communiste?"

Il n'y a pas eu de réponse de la part du gouvernement.

Décès d'une Oblate



Mme Cléophas Parent, née Adèle Jobin, mère du R. Père Louis-Marie Parent, O.M.I., fondateur de l'Institut séculier des Oblates missionnaires de Marie-Immaculée, est décédée aux Trois-Rivières le mois dernier, à l'âge de 84 ans. Elle était elle-même Oblate depuis dix ans, soit depuis la fondation de l'Institut.

Le R.P. Pire rencontre le docteur Schweitzer

PARIS (CCC) — Le R. P. Dominique Pire, o.p., le plus jeune lauréat du Prix Nobel de la Paix, s'est rendu à Lambaré, au Gabon, via Paris et Douala, pour y rencontrer le Dr Albert Schweitzer, le plus âgé et le plus célèbre des titulaires de ce prix. Les deux amis ont passé une semaine à faire un large tour d'horizon des problèmes relatifs à la paix.

Vatican II

(Par Claude RYAN)

ROME, (CCC) — Au moment où les Pères du concile entreprennent l'étude du schéma sur la liturgie, il est inutile, pour un chroniqueur canadien, de vouloir donner un résumé de cet important document, qu'on dit être l'un des plus intéressants de tous les schémas préparatoires. D'abord, nous n'avons pas lu le document en question et aucun résumé n'en a encore été remis à la presse. Deuxièmement, il existe déjà au Canada une excellente présentation du schéma sur la liturgie: elle fut faite, dans le numéro spécial d'octobre 1962 de la revue RELATIONS, par le R. P. Gérard Mercier, o.s.b., qui écrit comme s'il avait eu le privilège d'étudier le document en question et qui en donne, en tout cas, une synthèse fort substantielle.

A défaut de renseignements originaux sur le schéma traitant de la liturgie, nous avons cru utile de ressusciter ou de "déterrer" les principaux vœux formulés par des laïcs, au chapitre de la liturgie, dans des rencontres ou publications datant des deux dernières années. Une abondante documentation existe maintenant à ce sujet, le Canada en ayant d'ailleurs fourni sa large part à l'occasion des rencontres consultatives de laïcs qui eurent lieu dans divers diocèses en préparation du concile.

A travers cette documentation, on peut voir à l'oeuvre, de manière admirable, ce "sensus fidelium", ce sens de la foi chez les fidèles, dont Newman disait qu'il est une dimension importante de l'orthodoxie vivante. Les fidèles, par leur foi et leur communion aux mystères chrétiens, possèdent parfois, sur les aspects les plus difficiles de la doctrine chrétienne, des clartés qui échappent aux docteurs: ils possèdent surtout, en matière pastorale, en raison de la condition de vie qu'ils partagent avec l'ensemble des hommes, des intuitions qui peuvent être très utiles au magistère.

Nous avons groupé autour de deux thèmes principaux les opinions et les souhaits des laïcs d'aujourd'hui en rapport avec la liturgie: la messe et les autres aspects de la vie liturgique.

LE LAÏC A LA MESSE

Lorsque le laïc se présente à la messe, il est, en apparence du moins, un fidèle docile et muet qui gagne directe-

ment sa place, imite machinalement les gestes de l'assemblée, écoute passivement le sermon, pale sa place de banc et la quête, communie plus ou moins souvent, puis se retire aussi discrètement qu'il était venu.

Il y a quelques années à peine, il ne serait venu à l'esprit de personne que le laïc pouvait avoir des opinions à émettre à ce sujet. Mais les progrès du mouvement liturgique et des autres formes contemporaines du renouveau chrétien (dont l'Action catholique), ont permis de mettre à jour et de discuter sans fausse pudeur un certain nombre de traits, dans nos comportements concrets envers la messe, qui choquent de plus en plus les laïcs et les clercs éclairés et soucieux de l'intégrité de la vie liturgique. Voici une synthèse rapide de quelques vœux exprimés par des laïcs ces dernières années:

1) Les laïcs ne sont pas sans constater qu'en beaucoup d'endroits, l'opinion de l'évêque paraît bien en avance sur celle de son clergé; le contraire se produit aussi parfois. Il arrive malheureusement que les plus belles directives partant du plan diocésain restent lettre morte au plan local. Cela est particulièrement vrai dans certains diocèses, qui possèdent les plus belles directives liturgiques au plan diocésain, mais où les pratiques liturgiques au plan local n'évoluent que très lentement. Les laïcs concluent de cela qu'un effort de formation en profondeur du clergé dans le sens des exigences contemporaines du mouvement liturgique s'impose avec urgence. Ils appellent de tous leurs vœux une action énergique du concile dans ce sens.

2) Les laïcs sont unanimes à regretter que la langue latine occupe à peu près toute la place dans la messe actuelle. Ils espèrent que le concile apportera des éclaircissements favorisant un usage plus libéral de la langue vulgaire. Ils souhaitent qu'au moins la partie qui va jusqu'à l'offertoire puisse être dite à l'avent dans la langue vulgaire.

3) Les laïcs, mouvement un minimum d'explications, favorisent très généralement une participation collective des fidèles à la messe. Ils souhaitent que se réorientent davantage des pratiques comme la messe dialoguée, la messe dite face au peuple, etc. François Mauriac et quelques autres intellectuels français ne représentent rien d'autre qu'eux-mêmes et leur passé teinté d'individualisme religieux quand ils expriment l'an dernier à ce sujet de sévères réserves.

4) Les laïcs estiment que la messe n'est pas suffisamment comprise du peuple chrétien. Ils aimeraient que la messe soit expliquée à chaque année du haut de la chaire.

5) Les laïcs, surtout ceux qui ont participé à l'apostolat de l'Eglise ou poussé un peu plus loin que la moyenne leur culture religieuse, souffrent profondément d'une déplorable dévaluation de la messe, résultant à la fois du développement disproportionné de certaines dévotions particulières et de la négligence avec laquelle en beaucoup d'endroits on traite la messe:

a) par exemple, pour plusieurs, telle neuvaine, tel pèlerinage, telle dévotion passent en pratique loin en avant de la messe;

b) de même, les messes chantées à la course sur semaine, les messes interminables le dimanche, les messes dites à des heures impossibles, les messes entrecoupées de sermons où l'on parle de tout sauf de religion vivante, aboutissent à une réelle dépréciation de la messe dans l'opinion commune.

6) Les laïcs sont frappés et déçus de la grande disparité des styles liturgiques qu'ils rencontrent souvent d'un diocèse à l'autre, d'une paroisse à l'autre. Passant par exemple à Montréal d'une paroisse comme Saint-Rémi à une paroisse traditionnelle du centre de la ville, c'est, comme si l'on chutait soudain du 20^e siècle au 19^e siècle précédent.

Ces exemples suffisent à indiquer combien les laïcs attendent du concile, non seulement des déclarations générales sur la grandeur infinie du sacrifice de la messe, mais surtout des orientations concrètes capables de mettre à la portée de l'homme d'aujourd'hui les bienfaits de ce mystère.

Modification de l'Index?

CITE DU VATICAN (P.A.) — Il se pourrait bien que le concile oecuménique modifie l'Index. C'est ce que plusieurs évêques ont indiqué hier.

Mgr Mark Gregory McGrath, de Panama, a déclaré à ce sujet: "Il semble y avoir un réel désir de faire quelque chose dans ce domaine. La loi naturelle assure son propre Index à la conscience et il vaudrait peut-être mieux qu'on se souvienne davantage de cet index naturel, avec quelque précision, sous la direction de l'enseignement moral de l'Eglise."

Divers milieux catholiques ont demandé une révision de l'Index et une autre façon de l'aborder. On a qualifié l'Index d'"inaplicable" et de "trop vieux".

L'Index, dont la rédaction a commencé il y a des siècles, énumère 4.126 livres, dont la plupart sont anciens et très peu connus, qui ne sont plus imprimés depuis longtemps et qui sont peu connus du monde moderne. Cette liste comprend également certains titres d'ou-

vrage récents, bien qu'ils soient peu nombreux.

Fa vertu du droit canonique, les catholiques ne doivent pas lire ces ouvrages, sauf s'ils ont de bonnes raisons de le faire, et ils doivent alors obtenir l'autorisation de leur évêque.

En demandant récemment que des changements soient apportés à l'Index, le R. P. Harold C. Gardiner, rédacteur en chef d'America, publication des Jésuites, prévoyait qu'environ la moitié des titres figurant actuellement à l'Index pouvaient en être retirés.

Dans Montcalm



● A la suite d'une réunion tenue au club de curling Cambrail, réunion à laquelle ont participé un groupe imposant de propriétaires du quartier Montcalm, M. Olivier Samson, courtier en valeurs, du 1160 avenue Bougainville, a annoncé officiellement qu'il acceptait de poser sa candidature au poste d'échevin au siège no 1 du quartier Montcalm. Soulignant le fait qu'il se présentait comme indépendant, M. Samson a déclaré qu'il avait l'intention d'appuyer les mesures qui pourraient être suggérées pour l'amélioration de notre administration municipale, quitte également à soumettre lui-même des projets dans le même sens. Cet homme d'affaires bien connu, et dont la réputation a depuis longtemps atteint la grande majorité de la population québécoise, apportera à l'administration une trentaine d'années d'expérience dans l'activité économique. (Org. Olivier Samson)

Reporter anglais libéré à Cuba

TORONTO (P.C.) — Un reporter du Telegram de Toronto, M. Alan Anderson, qui a été incarcéré à Cuba vendredi dernier, vient d'être libéré et il est sur le point de rentrer au Canada.

Ce qu'il faut savoir sur les tranquillisants

Ces comprimés que nous engoulons à la cadence de plus d'un milliard par année sont-ils vraiment inoffensifs? SÉLECTION du Reader's Digest de novembre vous rapporte comment ces drogues ont, en de nombreux cas, provoqué des inconvenients sérieux: éruptions cutanées, lésions du foie, déséquilibre mental. Lisez à quels dangers vous vous exposez en prenant des tranquillisants sans ordonnance d'un médecin. Achetez Sélection aujourd'hui!

ORGANISATION LIBERALE DE QUEBEC-EST



Me ERNEST GOUBOUT, C.R., candidat libéral

COMITE CENTRAL

575 de la Canadienne — Tél.: 522-2665

Sous-comités:			
JACQUES-CARTIER	345 ST-JOSEPH E.	TEL. 523-7670	
M.O.-DE-LA-PAIX	820 DES PRAIRIES	TEL. 525-7400	
STADACONA	1350 FRANCOIS 1er	TEL. 525-7874	
ST-ALBERT-LE-GRAND	5 AVE. DES SAULES E.	TEL. 626-0693	
ST-CHARLES	523, 3ème AVENUE	TEL. 525-7631	
ST-CLAIRE D'ASSISE	2094, 1ère AVENUE	TEL. 524-7862	
ST-ESPÉRIT	523, 3ème AVENUE	TEL. 525-6940	
ST-FIDÈLE	280, 12ème RUE	TEL. 524-8793	
ST-FRANÇOIS D'ASSISE	280, 12ème RUE	TEL. 524-9119	
ST-ODILE	3185 AVE. DU COLISEE	TEL. 626-1251	
ST-PAUL-APOTRE	2000, 4ème AVENUE	TEL. 524-9514	
ST-PASCAL	1945, DE GRANDVILLE	TEL. 663-7323	
ST-PIE X	1970, MATHIAS TELLIER	TEL. 663-6702	
ST-ROCH	347 ST-JOSEPH EST	TEL. 523-7123	

MAÎTRES CHEZ NOUS

(Ann. payée par l'Org. Lib. Qué.-Est.)



économie sur toute la ligne!

Épargnez de l'argent de trois manières—sans renoncer à l'élégance ou au confort—avec une Ford '63. La Falcon vous apporte gaité et économie! La Fairlane est pleine d'allure malgré son faible prix! Cette année, vous trouverez une nouvelle et économique Ford 300, avec la logeabilité, la souplesse et la puissance de la Galaxie. Vous pourrez encore choisir l'élégance d'une Galaxie ou d'une Galaxie 500, tout en bénéficiant d'une épargne appréciable. Les caractéristiques entretien-commodité Ford et son extraordinaire garantie de 24,000 milles ou 24 mois, selon la première éventualité, en font la voiture la plus avantageuse... quel que soit le modèle que vous choisissiez!



LA SEDAN FALCON 2 PORTES—loges aisément six personnes, offre un coffre spacieux.



LA SEDAN FAIRLANE 2 PORTES—avec un 6-cylindres ou l'un des deux V8, au choix.



LA FORD 300—La puissance, la souplesse, les performances d'une Galaxie, à très bas prix!

Trois des excellents produits Ford of Canada fabriqués au Canada.

Certaines des caractéristiques illustrées ici sont offertes moyennant supplément.

LAURENTIDE AUTOMOBILES, INC.
25, rue Dorchester Sud, Tél.: 525-8181

MOTORS LIMITEE

777, boul. Charest O. Tél.: 681-4626

GARAGE W. MARTIN LIMITEE

Rond-Point, Lévis, P.Q. Tél.: 837-8901

QUEBEC-OUEST
COMTE DU

Premier-Ministre:

VOTONS



LESAGE

Organisation libérale de Québec-ouest

Vendredi 2 novembre 1962.



Le juge Roy rappelle à un étourdi que le "je m'en foute" ne paye pas

(Par François Trépanier)
C'est bien bon d'avoir du front dans la vie et de se fouter de tout, mais ça porte souvent malheur.

Telle est la remarque qu'a faite, mercredi, le juge Paul Roy de la Cour des Sessions de la Paix à un journaliste de 20 ans qui avait commis un vol avec violence l'été dernier sur la personne de Mme Joseph Demers.

Au lieu de commettre des exploits qui n'ont rien d'honorable, a dit le juge Roy au jeune homme, vous devriez vous appliquer à commettre un exploit qui n'a peut-être rien de spectaculaire mais qui inspire le respect, faire votre devoir quotidien.

"L'offense que vous avez commise, a ajouté le juge, est très grave. Vous êtes passible

d'une peine d'emprisonnement à vie et du fouet. Je ne impose qu'un mois de prison à cause des rétrocessions que m'ont été faites et parce que vous semblez prêt à vous réhabiliter. Je vous avertis cependant que si vous réapparaissiez devant moi, ce sera le pénitencier."

En rendant sa sentence, le juge Roy a pris en considération le fait que la victime du vol ne fut pas gravement blessée. Le juge Roy a également retenu le fait que le jeune homme avait déjà passé un mois en prison en attendant son enquête préliminaire et aussi le fait qu'il n'avait pas de dossier antérieur.

A sa sortie de prison, le jeune apache devra payer une amende de \$250.

FORTE DEMANDE EN FAVEUR D'UNE LOTERIE

M. Smith a dit qu'une somme de \$100,000 à \$150,000 sort du pays chaque année sous la forme de paris placés par les Canadiens sur les sweepstakes étrangers.

Ce drainage des réserves de devises étrangères du pays pourrait facilement être éliminé si une loterie était instituée au Canada. Les sommes recueillies iraient directement au bien-être social.

82 pour cent en faveur
M. Smith a rappelé qu'un sondage d'opinion en 1956 avait démontré que 82 pour cent des Canadiens appuyaient le principe d'un sweepstake national.

L'heure actuelle, a-t-il ajouté, on n'insiste guère pour faire respecter les articles du code criminel concernant les jeux de hasard — et c'est compréhensible — et pourtant on ne veut pas reconnaître officiellement les avantages d'une loterie nationale.

Quant à la question de moralité, M. Smith est d'avis qu'il s'agit là d'un cas de conscience individuelle. Toutefois, il a dit qu'il ne serait pas plus immoral d'opérer une loterie à des fins sociales, que ce ne l'est de recueillir des taxes sur l'alcool et les courses de chevaux.

"Puritanisme"
M. Robert Prittle, néo-démocrate de Burnaby-Richmond, s'est décrit comme appartenant au groupe de "si vous ne pouvez les éliminer, joignez-vous à eux".

Il a dit que les effets du puritanisme sont demeurés au Canada — en surface du moins — plus longtemps que dans la plupart des autres pays.

Les députés qui s'opposent à la loterie ne représentent pas l'opinion de leurs électeurs. Il doute même que des députés n'aient jamais acheté un billet de sweepstake ou n'aient même organisé eux-mêmes des loteries pour des campagnes de souscriptions.

Si la loterie était instituée, M. Prittle a proposé que les recettes soient versées aux revenus généraux, plutôt qu'à une institution sociale spécifique, comme les hôpitaux.

"Situation ridicule"
M. Georges Valade, conservateur de Montréal-St-Marie, a dit qu'on a définitivement besoin d'une loterie et que divers sondages ont démontré que plus de 70 pour cent de la population est en faveur.

Le billet de loterie à un dollar est un risque beaucoup

moins grand que les \$200 qu'un chasseur doit verser pour son risque de tuer un chevreuil au cours d'une excursion de chasse.

Il a dit également qu'il était ridicule de légaliser les paris sur les courses de chevaux et de refuser une loterie contrôlée.

M. Bert Leboe, créditiste de Caribou, a laissé entendre que le meilleur moyen d'obtenir l'approbation du projet serait de le soumettre à l'électorat sous forme de plébiscite à une élection générale.

Si la loterie était instituée, M. Prittle a proposé que les recettes soient versées aux revenus généraux, plutôt qu'à une institution sociale spécifique, comme les hôpitaux.

"Situation ridicule"
M. Georges Valade, conservateur de Montréal-St-Marie, a dit qu'on a définitivement besoin d'une loterie et que divers sondages ont démontré que plus de 70 pour cent de la population est en faveur.

Le billet de loterie à un dollar est un risque beaucoup

Mort de deux employés de l'Hydro-Québec

BAIE COMEAU (P.Q.) — Deux employés de l'Hydro-Québec, Sylvio Bernatchez, âgé de 24 ans, de St-Simon et Jean-Paul Gendron, 21 ans, de Rimouski, ont perdu la vie mardi dans un accident de travail.

Les deux hommes ont été ensevelis sous 30 tonnes de rochers qu'ils effectuaient des travaux de forage dans un tunnel près du barrage de la rivière Manicouagan.



COMITE DE SECURITE FORME A COURVILLE — Une assemblée a été tenue hier soir à la Salle paroissiale de Courville en vue de la formation d'un Comité de Sécurité routière. On aperçoit ici, dans l'ordre habituel, les principaux membres de ce comité: MM. Guy Laplante, secrétaire; Maurice Deblais, 2e vice-président; J.-H.-C. Cabana, président; Eugène "Imard, trésorier; et Roger Vandal, 1er vice-président, et représentant du chef de police local, M. Jos. Latouche. Les autres directeurs sont MM. Claude Blouin, Grégoire Couture, Gérard Dulac, L.-P. Fournier, Vianney Blais et J.-E. Levesque, publiciste.

Le juge Laplante donne gain de cause à un automobiliste qui avait été coupé par un autobus

La suivante s'adresse à tous ces automobilistes qui ont eu l'honneur d'être "coupés" par quelques chauffeurs d'autobus à l'une de ces intersections où les véhicules de la Québec Automobile Ltée, changent de direction plus particulièrement au coin des rues des Erables et St-Cyrille.

Le juge Antonio Laplante de la Cour de Magistrat a condamné la compagnie Québec Autobus à payer une somme de \$76.96 à un québécois qui avait été frappé par un véhicule de la compagnie de transport en commun au coin des rues St-Cyrille et des Erables.

L'accident était survenu alors que l'autobus allait se diriger sur la rue St-Cyrille dans une direction ouest-est. L'autobus avait frappé l'arrière du véhicule.

Deux automobilistes précédant le véhicule du demandeur. Ces deux automobilistes avaient réussi à passer. Pendant qu'elles passaient, l'autobus s'était légèrement avancé au centre de la rue pour descendre la rue des Erables. La lumière était devenue verte. Les deux autos avaient passé et bang! Et le chauffeur d'autobus dans son empressément pour poursuivre sa route avait frappé le demandeur.

Le sort de l'hymne "O Canada" serait connu prochainement

OTTAWA (P.C.) — La Chambre des Communes a, par consentement unanime, permis à la motion du député chrétien de Chicoutimi Maurice Côté, concernant l'adoption de "O Canada" comme hymne national de demeurer en tête de la liste des motions.

La motion de M. Côté devait être appelée pour la troisième fois hier en l'absence du député qui est membre de la délégation canadienne participant à une conférence internationale des parlementaires au Brésil. Selon les règlements de la Chambre des Communes la motion ne pouvait plus être réservée comme elle le fut les deux premières fois qu'elle fut appelée.

C'est le leader de la Chambre Gordon Churchill, ministre des Affaires des anciens combattants, qui a fait les premières représentations au président Marcel Lambert, pour le maintien de la motion en tête de liste. M. Lambert a dit que les règlements sont acrologiques à ce sujet, le président n'a pas la faculté de le faire à moins d'obtenir le consentement unanime de la Chambre.

Le député libéral de Bonaventure-Wellington J. W. Pickersill est alors intervenu pour dire que le député de Chicoutimi ne doit pas être lésé dans ses droits de proposer sa motion pour débat parce qu'il a accepté de participer

à une mission parlementaire déjà approuvée par la Chambre. Il a donc proposé que le consentement unanime soit donné pour le maintien de la motion en tête de liste.

Le député de Chicoutimi, devait être de retour à Ottawa au début de la semaine prochaine. Il pourra alors pro-

poser sa motion qui demande que "le gouvernement présente une mesure législative pour doter le pays d'un hymne national distinctif, à savoir "O Canada", tel qu'il existe présentement dans la version française et selon une version anglaise que choisirait le gouvernement".

Jean XXIII

La paix frappe à la porte

CITE DU VATICAN (P.A.) — S.S. le pape Jean XXIII a affirmé hier que "la paix frappe à la porte d'un monde dégoûté par la crainte et les incertitudes".

Le Souverain Pontife a fait cette déclaration au cours de l'audience générale qu'il accorde tous les mercredis midi.

"Lorsque nous apercevons à l'horizon cette vision de paix, nous sommes heureux et nous

rendons grâce à Dieu", a poursuivi le Saint-Père.

"Nous entendons les voix des diplomates et des représentants des divers pays qui ne partagent pas les mêmes idées et les mêmes conceptions.

"Mais osons espérer que ces pourparlers se poursuivent correctement pour le grand bien de la justice, de la décence et de la fraternité", a conclu Jean XXIII.

Rébellion contre le "God Save the Queen"

BARRIE (P.C.) — Plus de 50 élèves de l'école secondaire de Barrie Nord se sont rebellés avant-hier contre le chant national quotidien du "God Save the Queen".

Ils sont demeurés assis et silencieux, pour protester contre l'insistance du principal E. C. Bridges à appeler ce chant "Hymne national".

Le ressentiment parmi les étudiants remonte à 12 mois lorsque M. Bridges fut nommé principal. L'ancien principal J. A. Hamilton faisait allusion chaque jour au chant en disant seulement le "God Save the Queen".

Les chefs de la protestation ont fait parvenir une lettre, portant 22 signatures, à l'ancien ministre de l'Éducation, M. Roberts, mais, a déclaré un étudiant, "la réponse du ministre était tellement vague que nous avons décidé de passer aux actes".

Un autre étudiant a dit: "Nous ne protestons pas contre le chant du 'God Save the Queen', ou contre le fait de nous tenir debout quand nous chantons. Nous protestons plutôt contre le fait d'appeler ce chant 'Hymne national'".

Le principal Bridges a refusé de faire des concessions.

J.-J. Bertrand: il faut reviser la constitution

MONTREAL (P.C.) — M. Jean-Jacques Bertrand, premier lieutenant du chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a déclaré qu'il ne voyait pas de meilleur moyen de célébrer le centenaire de la Confédération en 1967 que de reviser la constitution canadienne.

Adressant la parole devant le club Richelieu-Montreal, M. Bertrand a dit que "nous devrions tenter d'améliorer ce qui existe". Il expliquait alors pourquoi il ne croyait pas au séparatisme.

"Nous devrions reviser la constitution... particulièrement en ce qui concerne la répartition de nos droits fiscaux dans des domaines comme l'impôt sur le revenu et les droits de succession", a-t-il dit.

M. Bertrand a dit que l'éducation était le levier qui préparera les Canadiens à obtenir leur émancipation économique.

Il a ajouté que de lourds sacrifices et la dépense de deniers publics seront nécessaires pour atteindre ce but.

"Ce n'est que par des efforts, du travail, de la ténacité et une courageuse persévérance que le Canada français pourra réaliser sa libération économique et sa souveraineté politique".

"Je suis assuré que nos compatriotes de langue anglaise ne nous reprocheront pas de nous occuper de nos affaires, en autant que nous le ferons dans le respect des droits des autres groupes ethniques qui vivent dans le Québec".

M. Bertrand a dit que l'entreprise privée, sans éliminer le rôle que le gouvernement peut jouer, peut être d'une influence principale pour un peuple jeune comme le nôtre.

"L'entreprise privée est le moteur véritable de toutes les sociétés qui ont réussi".

Diminution sensible des feux de forêt au cours de l'année

OTTAWA — La saison des feux de forêt de 1962, qui tire à sa fin à travers le Canada, se classe parmi les plus encourageantes enregistrées jusqu'ici. On estime l'étendue des dégâts jusqu'à la fin septembre à 453,000 acres, en comparaison de 7,074,000 acres pour la période correspondante de 1961. Durant les années 1952-

61, la moyenne saisonnière des pertes s'élevait à 1,795,000 acres de terres boisées au cours de septembre. C'est moins d'un pour cent du total du même mois de l'année dernière, qui s'élevait à 548,000 acres. La superficie moyenne ravagée durant septembre au cours des dix dernières années s'établissait à 91,000 acres.

1,423,000 membres dans les syndicats ouvriers

OTTAWA (P.C.) — Le ministère du Travail a annoncé hier que le nombre total des membres des syndicats ouvriers au Canada se chiffrait par 1,423,000 au début de l'année 1962.

Il y a donc 24,000 membres de moins que l'an dernier. La

dissolution de la Fraternité des bûcherons de Terre-Neuve, qui comptait environ 15,000 membres, est en grande partie responsable de cette baisse.

En janvier 1962, 1,349,000 de travailleurs ou 74 pour cent des syndiqués, étaient représentés par des syndicats affiliés au Congrès du Travail du Canada.

Il y a 108 unions internationales en activité au Canada dont 85 sont affiliées au CTC et à la PAT-COI. Dix appartiennent uniquement à la centrale américaine et trois seulement au CTC. Les 10 autres ne sont affiliées à aucune centrale.

Quelque 335,000 autres travailleurs canadiens sont membres de 51 syndicats nationaux.

O'Hurley négocie avec Canadair

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Production de défense Raymond O'Hurley a déclaré aux Communes que son ministère avait entamé des négociations avec la société Canadair de Montréal afin de déterminer ce qui peut être fait pour que la ligne d'assemblage de l'avion de transport CL-44 demeure en opération.

Elections chez les fermières

STE-PERPETUE — (D.N.C.) — A la dernière assemblée des dames Fermières ont eu lieu les élections du bureau de direction.

Ont été élues par acclamation: Présidente, Mme Wilbrod Pelletier; vice-présidente, Mme Henry Cloutier; secrétaire, Mme Antonio Chouinard. Conseillères: Mmes Donat Pelletier, Rosalie Mercier, Emilio Avoine; bibliothécaire, Mme Emilio Pelletier.

La présidente d'élection était Mme Adrien Avoine.

Lancement possible de satellites de 10 tonnes en 1964

WASHINGTON (P.A.) — Les Etats-Unis ont envoyé une fusée à 116 milles d'altitude mardi soir afin de déterminer la puissance énergétique des étoiles.

La fusée, qui n'a pas été placée en orbite, transportait 250 livres de matériel scientifique ayant pour but de fournir des renseignements préliminaires au lancement du premier observatoire astronomique américain qui sera placé en orbite aux environs de 1964.

Souscription d'Indiens de la métropole

MONTREAL (P.C.) — Les Indiens demeurant à Montréal ont lancé une campagne de souscription afin de venir en aide à leurs compatriotes en face de l'attaque chinoise en Inde. Les communautés indiennes de tout le Canada seront appelées à contribuer à ce fonds.

Epilogue d'une déportation

PHILADELPHIE (P.A.) — Le Service américain de l'immigration a fait savoir qu'un étudiant grec venu aux Etats-Unis à la faveur d'un échange d'étudiants en 1959 et qui refusait de quitter les USA après avoir épousé une fille du Minnesota, avait quitté le pays de son gré en direction du Canada.

Pour être trouvé coupable d'ivresse

Pour être trouvé coupable de conduite en état d'ivresse ou encore de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool, il ne suffit pas de sentir la boisson. Il faut aussi avoir les yeux un peu vitreux, une démarche difficile, des propos incohérents etc.

Le juge Gérard Simard de la Cour des Sessions de la Paix a fait mention de cet état de chose, mercredi, en acquittant un type de Lévis qui était ac-

cusé de conduite alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

L'individu avait été arrêté aux petites heures en mars dernier. La seule révélation qu'ont faite les policiers de Lévis, c'est que l'accusé sentait la boisson. Ils n'ont pu dire qu'il avait une démarche étrange qu'il avait les pupilles "à terre" qu'il titubait et "non coupable", donc dit le juge Simard.

Un geste de civisme qui coûte cher

Certains gestes posés avec les meilleures intentions du monde peuvent coûter chers. La cause suivante doit à été saisie le juge Victor Trépanier de la Cour de Magistrat est la pour le prouver.

Un québécois qui passait non loin d'un terrain aperçoit une balle qui tombe dans la rue. Immédiatement, il se précipite, ramasse la balle et la lance. Le pauvre cependant, en lançant la balle, fait une fausse manœuvre et la balle va s'écraser dans la vitre d'un automobile.

Le juge Victor Trépanier a décidé que le québécois était responsable des dommages causés à l'automobile, c'est-à-dire, qu'il devra payer une somme de \$115.

Le défendeur avait décliné dans cette cause que les déclarations des témoins du demandeur ne devaient pas être crues car des liens de parenté existaient entre tous.

"Cela ne suffit pas pour suspecter la sincérité des témoins", a décidé le juge Trépanier. Il fallait prendre pour acquis qu'un témoin va se parjurer chaque fois qu'il

connaît quelqu'un ou qu'il est parent avec lui, ou irions-nous? "A moins d'indices vraiment sérieux, a ajouté le juge, il n'y a pas lieu de suspecter la sincérité d'un témoin même s'il a des liens d'amitié ou de parenté avec une des parties."

Trois du "hold-up" à Ste-Foy libérés

Le juge Gérard Simard de la Cour des Sessions de la Paix a consenti à fixer un cautionnement dans le cas de trois des quatre personnes arrêtées en rapport avec le vol à main armée commis à la Caisse populaire Ste-Foy le 22 octobre dernier.

Le juge Simard a décidé d'agir ainsi après que la Cour a pu par la voix de son représentant Me Jean Grenier ont fait savoir qu'elle n'était pas prête à procéder. Lors de leur comparution, les trois accusés s'étaient vus refuser tout cautionnement.

Dans le cas des deux hommes, le juge Simard a fixé le cautionnement à \$1,000, en argent ou à \$2,000, sur immeu-

ble. Dans le cas de la jeune fille, le juge Simard s'est montré moins exigeant certaines informations laissant croire qu'elle aurait été mêlée à toute l'affaire par un mauvais hasard.

La comparaison de la jeune fille, une blonde fort sympathique, a donné lieu à une scène quelque peu dramatique. Alors que les représentations étaient faites de part et d'autre, la jeune blonde a commencé à pleurer. Tout à coup, l'agent Jules Delsile de la Sûreté provinciale s'est aperçu qu'elle allait chanceler. Immédiatement, avec la promptitude qu'on lui connaît, M. Delsile a étendu les bras juste au moment où la jeune fille allait tomber à terre. Conclusion: la jeune fille s'en est tirée saine et sauf.

Etude sur les Rayons X

Le ministère des Richesses naturelles annonce la publication d'une étude scientifique intitulée "Effets des rayons X sur la fluorescence des rayons X". On doit ce travail à deux physiciens attachés au service des laboratoires du ministère des Richesses naturelles.

Les auteurs, Fernand Claisse et Claude Samson, présentent leur recherche en août 1961, lors du XIème congrès annuel de Denver sur l'application des rayons X. Ils ont exposé la théorie de l'influence de la taille et de la composition des grains dans les échantillons pulvérisés sur l'intensité des rayons X émis par fluorescence. Leurs prévisions théoriques ont été confirmées expérimentalement de façon quantitative.

Une telle étude peut être utile à ceux qui s'intéressent à l'analyse quantitative par diffusion des rayons X. L'industrie minière y trouvera également son compte, puisque l'application de cette théorie rend l'analyse des constituants d'un minerai ou d'un concentré plus précise et plus sûre.

On peut se procurer des copies de cette étude au prix de 50 cents chacune, en français ou en anglais, en s'adressant au ministère des Richesses naturelles à Québec.

EXAMEN DE LA VUE
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE
656 rue ST JOSEPH QUEBEC - TEL 4 1140

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec - Tél.: 522-2556
AVIS: Bureau fermé le samedi après-midi.

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez une once de jus de citron pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poussoirs disgracieux de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Congestion de la poitrine

Soulager rapidement la congestion due aux rhumes de poitrine avec l'onguent Mentholatum. Sa chaleur bienfaisante active la circulation locale, diminue la congestion et l'oppression.

Onguent Mentholatum
calmant et bienfaisant

Docteur Remy Beaulieu O.D.
OPTOMETRISTE

Toujours au même endroit vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne — Tél.: 524-2413
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous.
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

ÉPARGNER ... c'est bien ... INVESTIR ... c'est mieux!

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.
vous aident à mieux investir!

BUREAUX A: MONTREAL, QUEBEC, ST-HYACINTHE, ST-JEROME, SHERBROOKE, TROIS-RIVIERES.

L'action sportive

CE QUE J'EN PENSE

DU TALENT A PROFUSION

Nous avons eu l'occasion de voir les Citadelles à l'œuvre pour la première fois mercredi soir au Centre Sportif Laval contre les Canadiens de Montréal-Nord.

Si nous avions su d'avance que René Drolet, Yves De Rome, Jacques Beaulieu et Jean Poirier étaient restés hors de l'alignement par suite de blessures, travail ou études, nous aurions hésité à faire le voyage à St-Vincent-de-Paul; nous aurions eu tort. Cette situation anormale nous a permis de réaliser toute la profondeur de l'organisation junior des As.

Len Corveau a fait appel à six Juniors B, dont trois en étaient à leur première partie avec les Citadelles: Michel Chouinard et Normand Gagnon ont marqué le premier et le dernier but, et le joueur de défense Dumas a paralysé Rueland par une solide mise en échec dès le début de la rencontre.

En fait, selon leur nouvelle politique, les Citadelles ont 30 joueurs à leur disposition: les athlètes assignés aux As Juniors B sont sujets à rappel indéfini d'ici à décembre et à quatre autres parties par la suite; s'ils font l'affaire ils peuvent graduer définitivement. Les deux équipes tiennent continuellement des pratiques conjointes.

Paul Dumont a mis l'accent sur le talent local et sur la jeunesse. Dans les deux alignements cités, il n'y a que huit joueurs de l'extérieur. Corveau et Adjutor Côté se partagent les services de trois gardiens de buts de 16 ans. Alors que Fernand Rivard et Jean-Guy Ruest effectuaient le voyage à Montréal-Nord, c'est Michel Beaulieu qui faisait ses débuts avec les As Juniors B.

Pendant que leurs aînés gagnaient 5-2, ils l'emportaient également 9-3.

LA THEORIE DES MAUVAISES PARTIES

Pendant la radiodiffusion de la partie de vendredi dernier à Baltimore, nous avons attribué à la fatigue du voyage le peu d'ardeur des Québécois au jeu. Curry n'est pas d'accord avec nous à ce sujet. Même s'il fait des suggestions incessantes pour améliorer les conditions de voyage, il croit qu'inévitablement, les joueurs doivent connaître une mauvaise partie ici et là.

"Dans tous les bureaux, il y a des gens qui ne sont pas en air", explique-t-il. Ils vont plus souvent prendre un verre d'eau, ils fument davantage et ils s'arrangent pour que l'avant-midi passe le plus facilement possible. Le problème, au hockey, c'est que quand un joueur n'est pas en air, il y a 10,000 personnes dans les estrades pour s'en apercevoir ou des centaines de milliers pour suivre la partie à la radio ou à la TV."

Un membre du club Rotary de Québec-Est s'informait à quelle fréquence ces mauvaises journées se rencontrent. "Je dirais à toutes les cinq parties, a risqué Curry, et le problème de l'instructeur commence lorsque trop de joueurs-clés ont leur mauvaise journée simultanément."

Personnellement nous croyons le public des As suffisamment adulte pour comprendre un tel état de choses et pour admettre deux mauvaises parties, comme la chose s'est produite à Springfield et à Baltimore, sur neuf jouées disputées en octobre. Un commentateur qui cherche à expliquer uniquement par la malchance une défaite causée d'abord par une mauvaise performance générale manque au devoir de vérité que ses auditeurs et ses commanditaires sont en droit d'attendre de lui.

L'ANECDOTE DU JOUR

Il n'a pas fallu beaucoup de temps aux chroniqueurs de Baltimore pour voir comment les choses se passaient dans la Ligue Américaine. Un compte-rendu de la partie d'ouverture à Springfield se lit comme suit dans le Baltimore Sun: "Le but survint à 16.31 et, avec une minute à jouer, l'instructeur Eddie Shore enleva son gardien de buts."

Pat Egan porta le titre d'instructeur du Springfield, mais le chroniqueur de Baltimore a vite réalisé: qui prenait les décisions chez les Indiens.

ICI ET LA

Bernard Geoffrion n'a pas manqué les voyages en autobus.

St-Laurent sur les voyages en autobus. — Quelques dirigeants des Dodgers, qui étaient de la débandade qui les attendait. On n'avait pas inscrit d'année sur les badges de presse de la série mondiale. — En regardant évoluer André Lacroix à Montréal-Nord, on se voit s'insérer n'a pu empêcher de commenter: "Il vaut le prix d'entrée à lui seul". — Après les trois jours de pluie à San Francisco, Whiteford a déclaré: "Si la série est encore retardée, le vainqueur de l'automobile-sport recevra un modèle de l'année précédente." — Jack McKenzie se garde en forme l'été en tentant d'attraper les vagues, au large des côtes du circuit des rochers. — Tous les champions poids-lourds qui sont entrés dans l'arène non-favoris des parieurs, ont subi la défaite: Carnera contre Bear, Braddock contre Louis, Walcott contre Marcelino et Patterson contre Liston. — Guy Dufour a marqué deux buts en désavantage numérique à Montréal-Nord. — Le nouveau champion poids-moyenne mondial, Fighting Harada, n'est âgé que de 19 ans. — Hank Bassen a adopté le numéro zéro dans les filets du Pittsburgh. — La dernière fin de semaine du Carnaval amènera à Québec un gala de badminton groupant les cinq meilleures équipes mixtes du Canada et des Etats-Unis. — La venue probable à Québec de Terry Gray avait été annoncée dans l'ACTION du 12 octobre. — Laval s'est classé 4e dans le tournoi international de tennis disputé à Toronto. Michel Robitaille eut 4 victoires en simples et récolta trois points dans les doubles avec Yves Pelletier. — Le publiciste du Québec-Olympique a oublié d'annoncer le revers de 17-0 subi à Drummondville. Les Rockets ont lancé 68 fois contre le cerbère Gauthier. — Arien Davault a suivi la partie des Citadelles mercredi en compagnie de René Drolet. Nous avons taquiné René en lui disant: "Tu es comme Jacques Plante. Si tu restes blessé trop longtemps, il va te falloir regagner la place". — Pierre-René Pichette serait l'instructeur du St-Vincent-de-Paul dans le prochain tournoi international de hockey pee-wee. — Les Reds de Providence iraient disputer une partie hors-concours à Lac-Mégantic en janvier. — Le Rouge et Or jouera sa première exhibition aux Etats-Unis le 15 novembre et ouvrira ici le 5 décembre contre McGill.

Tony Lema sort vainqueur

COSTA MESA, Calif. (P.A.). — Sur un pied d'égalité avec Tony Lema est sorti hier.

En commençant hier la ronde finale, Lema avait une avance de deux coups sur Rosburg, mais celui-ci a tourné un trou supplémentaire pour éliminer Bob Rosburg, qui 69, ce qui leur a donné une fiche identique de 267.



● QUESTION VESTIMENTAIRE CHEZ LES CURLERS AU WINTER CLUB. — Les joueurs de curling du Québec Winter Club sont invités à agrémenter leur jeu de curling en y ajoutant un point vestimentaire, une chemise, une cravate, un veston, une paire de culottes pour les hommes tandis que chez les femmes, le gilet de laine est blanc, différent de la couleur verte utilisée chez les hommes. A l'occasion de l'ouverture de la saison, mardi dernier, un exhibit très intéressant a attiré l'attention des membres. A gauche, le président de la section du curling, M. Lionel Bouvette et à droite, le président du Québec Winter Club, M. Robert Monast. (Photo, "L'Action", Marcel Laforce).

LES LEAFS TRIOMPHENT 3 à 1 AU FORUM APRÈS AVOIR ÉTÉ HUMILIÉS 4-3 À TORONTO

Troisième blanchissage de Terry Sawchuck



TERRY SAWCHUCK

DETROIT. (P.A.). Les Red Wings de Detroit ont compté à deux reprises alors qu'ils étaient à court d'un homme hier soir et ont porté leur série de parties sans défaite à huit en blanchissant les Rangers de New-York 4-0.

Les vainqueurs en étaient à leur sixième triomphe, plus deux parties nulles, dans leur huitième match de la saison de la LNH. C'est la première fois dans leur histoire que les Wings en sont à huit parties sans défaite.

Norm Ullman et Bruce MacGregor réussirent les deux buts lorsque les Rangers avaient l'avantage numérique, puis Larry Jeffery et Howie Young ajoutèrent les deux autres points des locaux.

La recrue Rod Gilbert, des Rangers, s'est frappé la tête sur la glace à la suite d'une mise en échec de Pete Goggin, qui écopa d'une majeure. La

blessure de Gilbert a nécessité 10 points de suture avant son transport à l'hôpital où il subira un examen au rayon X.

Terry Sawchuck a ainsi enregistré son deuxième blanchissage consécutif et son troisième de la saison. Il en est au total de sa carrière. De plus, il n'a alloué que neuf buts en huit parties cette saison.

RANGERS 0, DETROIT 4

Première période: 1-Detroit: Ullman (4e), Smith 12-34

Puntions: Young 3-48, Cahon 7-33, Jeffery 10-38, Barkley 14-12.

Deuxième période: 2-Detroit: Jeffery (1er), Faulkner, MacGregor 6-69

Puntions: Barkley 10-01, Langlois 10-44

Troisième période: 3-Detroit: MacGregor (2e) 3-42

4-Detroit: Young (2e) 1-10

Puntions: Howe 2-23, Goggin, majeure 11-25, Langlois 10-03

Arrests: Winiarski (New-York) 11 12 6-29

Sawchuck (Detroit) 6 11 8-25

Les Alouettes sont prêts

MONTREAL (P.C.). — De forts vents et une température de 38 degrés ont limité à 40 minutes une pratique des Alouettes de Montréal hier soir.

Toutefois, l'équipe semblait en pleine forme en vue de la partie de samedi prochain contre les Argos de Toronto.

Le pilote Perry Moss a annoncé que Bobby Jack Oliver et Joe Stracina seraient en uniforme pour la joute. Les deux joueurs ont subi des blessures aux jambes et on doutait hier qu'ils puissent participer à la joute. Moss a ajouté qu'ils ne seraient pas utilisés régulièrement.

Les Bruins de Boston ne peuvent tenir le coup et les Hawks l'emportent 4-2

BOSTON. (P.A.). — Chico Maki a réussi un but sur une échappée dans la période finale hier soir alors que les Hawks de Chicago ont disposé des Bruins de Boston 4-2 dans la LNH. Les vainqueurs étaient à leur cinquième partie sans défaite.

Maki évoluait aux côtés de Bill Hay, "le centre de la ligne d'un million", et de Reg Fleming lorsqu'il a reçu la passe qui lui a permis de prendre Ed Johnston, des Bruins, en défaut. Hay devait permettre plus

tard à Stan Mikita d'assurer la victoire des siens.

Les Hawks durent revenir de l'arrière à deux reprises avant de triompher.

Ron Murphy avait d'abord annulé un premier but de Johnny Bucyk quelques secondes après que ce dernier eût manqué une occasion unique sur un lancer de puntion.

Dans le deuxième engagement Hay avait encore nivelé le pointage, car Wayne Hicks avait auparavant donné une avance de 2-1 aux locaux.

Première période: 1-Boston: Bucyk (4e), Oliver, Connely 1-24

2-Chicago: Murphy (4e), Lund, Nesterenko 3-38

3-Boston: Hicks (2e), Gendron, Spencer 1-23

Puntions: Mohs 11-10, Pilete 13-01, Bucyk 13-17

Deuxième période: 4-Chicago: Hay (3e), Hull 9-11

Puntions: Stapleton 0-14, Mikita 10-36

Troisième période: 5-Chicago: Maki (3e), Fleming, Vukob 13-10

6-Chicago: Mikita (4e), Hay, Hull 16-05

Puntions: MacNeil 6-39, Mohs 15-31, Vukob 15-47

Arrests: Hay (Chicago) 13 6 11-30

Johnston (Boston) 8 9 11-28



MERCREDI

Ligue AMERICAINE

Providence 2, Cleveland 0

Rochester 2, Hershey 4

Ligue NATIONALE

Montreal 4, Toronto 3

Ligue JUNIOR A

Quebec 3, Montreal-N 2

Victoriaville 3, St-Hyacinthe 4

Ligue JUNIOR B

St-Foy 3, As 9

Beauport 4, Montmorency 6

Ligue NATIONALE

Chicago 4, Boston 2

New-York 6, Detroit 4

Toronto 3, Montreal 1

Ligue JUNIOR "A"

Montreal 4, Shawinigan 5

Tr-Rivières 1, Victoriaville 2

Ligue JUNIOR "B"

Montreal 2, Hamilton 2

St-Hyacinthe 4, Quebec 3

Ligue AMERICAINE

Section EST

Quebec 9 6 3 0 28 27 12

Providence 9 3 4 0 26 26 10

Springfield 7 4 3 0 34 18 8

Baltimore 8 4 4 0 29 31 8

Hershey 9 3 5 0 25 30 8

Section OUEST

Buffalo 5 5 0 0 18 6 10

Chicago 6 4 0 0 37 24 6

Pittsburgh 7 2 3 0 22 26 4

Cleveland 10 2 6 0 21 44 4

Ligue NATIONALE

Section EST

Quebec 8 6 0 2 23 9 14

Chicago 6 1 0 0 34 17 12

Montreal 10 4 2 23 32 10

Toronto 10 4 3 1 26 29 9

Boston 8 4 0 0 27 24 6

New-York 9 2 6 1 34 24 5

Ligue JUNIOR "A"

Tr-Rivières 6 1 0 0 34 17 12

Quebec 6 0 1 0 40 25 10

Victoriaville 7 5 2 0 29 29 10

Shawinigan 6 4 0 0 23 20 4

Montreal-N 5 0 0 0 25 41 2

St-Hyacinthe 6 0 0 0 37 0 6

Ligue JUNIOR "B"

As 4 4 0 0 28 12 8

Montmorency 4 3 1 0 13 13 8

Beauport 4 1 3 0 17 19 4

St-Foy 4 0 4 0 11 29 0

As juniors et Montmorency encore victorieux de leurs rivaux, 9-3, 6-4

Les As et le Montmorency ont augmenté leur avance aux deux premières positions de l'Association de hockey Junior de Beauport. Ils l'emportent respectivement 9-3 et 6-4 sur le Beauport.

On jouait quatre courts d'une conférence de presse, la direction du club Ste-Foy a manifesté son intention de remanier le club, du moins d'obtenir les acquisitions possibles pour améliorer le rendement général de l'équipe, mais les joueurs ne percent pas comme les champions dans un champ et il faudra patienter quelque peu. C'est l'opinion que nous avons à la suite de la partie de mercredi: Carnera contre Bear, Braddock contre Louis, Walcott contre Marcelino et Patterson contre Liston. — Guy Dufour a marqué deux buts en désavantage numérique à Montréal-Nord. — Le nouveau champion poids-moyenne mondial, Fighting Harada, n'est âgé que de 19 ans. — Hank Bassen a adopté le numéro zéro dans les filets du Pittsburgh. — La dernière fin de semaine du Carnaval amènera à Québec un gala de badminton groupant les cinq meilleures équipes mixtes du Canada et des Etats-Unis. — La venue probable à Québec de Terry Gray avait été annoncée dans l'ACTION du 12 octobre. — Laval s'est classé 4e dans le tournoi international de tennis disputé à Toronto. Michel Robitaille eut 4 victoires en simples et récolta trois points dans les doubles avec Yves Pelletier. — Le publiciste du Québec-Olympique a oublié d'annoncer le revers de 17-0 subi à Drummondville. Les Rockets ont lancé 68 fois contre le cerbère Gauthier. — Arien Davault a suivi la partie des Citadelles mercredi en compagnie de René Drolet. Nous avons taquiné René en lui disant: "Tu es comme Jacques Plante. Si tu restes blessé trop longtemps, il va te falloir regagner la place". — Pierre-René Pichette serait l'instructeur du St-Vincent-de-Paul dans le prochain tournoi international de hockey pee-wee. — Les Reds de Providence iraient disputer une partie hors-concours à Lac-Mégantic en janvier. — Le Rouge et Or jouera sa première exhibition aux Etats-Unis le 15 novembre et ouvrira ici le 5 décembre contre McGill.

Les As et le Montmorency ont augmenté leur avance aux deux premières positions de l'Association de hockey Junior de Beauport. Ils l'emportent respectivement 9-3 et 6-4 sur le Beauport.

On jouait quatre courts d'une conférence de presse, la direction du club Ste-Foy a manifesté son intention de remanier le club, du moins d'obtenir les acquisitions possibles pour améliorer le rendement général de l'équipe, mais les joueurs ne percent pas comme les champions dans un champ et il faudra patienter quelque peu. C'est l'opinion que nous avons à la suite de la partie de mercredi: Carnera contre Bear, Braddock contre Louis, Walcott contre Marcelino et Patterson contre Liston. — Guy Dufour a marqué deux buts en désavantage numérique à Montréal-Nord. — Le nouveau champion poids-moyenne mondial, Fighting Harada, n'est âgé que de 19 ans. — Hank Bassen a adopté le numéro zéro dans les filets du Pittsburgh. — La dernière fin de semaine du Carnaval amènera à Québec un gala de badminton groupant les cinq meilleures équipes mixtes du Canada et des Etats-Unis. — La venue probable à Québec de Terry Gray avait été annoncée dans l'ACTION du 12 octobre. — Laval s'est classé 4e dans le tournoi international de tennis disputé à Toronto. Michel Robitaille eut 4 victoires en simples et récolta trois points dans les doubles avec Yves Pelletier. — Le publiciste du Québec-Olympique a oublié d'annoncer le revers de 17-0 subi à Drummondville. Les Rockets ont lancé 68 fois contre le cerbère Gauthier. — Arien Davault a suivi la partie des Citadelles mercredi en compagnie de René Drolet. Nous avons taquiné René en lui disant: "Tu es comme Jacques Plante. Si tu restes blessé trop longtemps, il va te falloir regagner la place". — Pierre-René Pichette serait l'instructeur du St-Vincent-de-Paul dans le prochain tournoi international de hockey pee-wee. — Les Reds de Providence iraient disputer une partie hors-concours à Lac-Mégantic en janvier. — Le Rouge et Or jouera sa première exhibition aux Etats-Unis le 15 novembre et ouvrira ici le 5 décembre contre McGill.

La vedette individuelle fut Gilles Samson avec trois francs buts en plus de participer à deux autres points. Gilles Renaud se signala également avec deux buts et autant d'assistances. Pour le Ste-Foy, Gaston Drapeau a été le meilleur avec deux buts, Denis Bouthillier obtint l'autre. Adjutor n'avait que deux lignes d'attaque à sa disposition et deux

SOMMAIRE

STE-FOY 9-3 AS

Première période: 1-As: G. Renaud, (Samson, Filibotte) 1-07

2-As: Samson, (Filibotte) 11-08

3-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

4-As: G. Fortin, (Samson, Renaud) 14-57

Aucune punition

Deuxième période: 5-As: G. Samson, (Lemelin, Renaud) 6-52

6-As: G. Renaud, (sans aide) 6-45

Puntions: 1-As: G. Renaud, (sans aide) 6-45

2-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

3-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

4-As: G. Fortin, (Samson, Renaud) 14-57

Aucune punition

Deuxième période: 5-As: G. Samson, (Lemelin, Renaud) 6-52

6-As: G. Renaud, (sans aide) 6-45

Puntions: 1-As: G. Renaud, (sans aide) 6-45

2-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

3-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

4-As: G. Fortin, (Samson, Renaud) 14-57

Aucune punition

Deuxième période: 5-As: G. Samson, (Lemelin, Renaud) 6-52

6-As: G. Renaud, (sans aide) 6-45

Puntions: 1-As: G. Renaud, (sans aide) 6-45

2-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

3-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

4-As: G. Fortin, (Samson, Renaud) 14-57

Aucune punition

Deuxième période: 5-As: G. Samson, (Lemelin, Renaud) 6-52

6-As: G. Renaud, (sans aide) 6-45

Puntions: 1-As: G. Renaud, (sans aide) 6-45

2-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

3-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

4-As: G. Fortin, (Samson, Renaud) 14-57

Aucune punition

Deuxième période: 5-As: G. Samson, (Lemelin, Renaud) 6-52

6-As: G. Renaud, (sans aide) 6-45

Puntions: 1-As: G. Renaud, (sans aide) 6-45

2-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

3-Ste-Foy: D. Bouthillier, (G. Fortin, Samson, Renaud) 14-16

4-As: G. Fortin, (Samson, Renaud) 14-57

Chassé par les Tiger-Cats de Hamilton Cookie Gilchrist est choyé à Buffalo

(Par Paul RIMSTEAD)

Est-ce que Cookie Gilchrist est aussi mauvais qu'on le dit? "Non," répond carrément le centre-arrière qui a perdu son emploi avec les Argonauts de Toronto au début de la saison.

"Je n'ai jamais menti, jamais triché et jamais volé quoi que ce soit à qui que ce soit. Toute la publicité que j'ai eue au Canada n'était pas justifiée ni nécessaire. J'ai été payé pour jouer au football et j'ai toujours donné 100 pour cent de moi-même sur le terrain."

Lorsque ce gros rond de 245 livres a quitté l'équipe de Toronto, on disait qu'il partirait à cause de ses escapades hors du jeu. Les Buffalo Bills l'ont pris avec eux et, aujourd'hui, il est en tête de la Ligue Américaine de football avec 618 verges et 114 essais. Ce joueur de 26 ans, originaire de Tarentum, Pennsylvanie, est aussi le quatrième dans le classement des compteurs avec 60 points en sept parties. C'est le joueur le plus hautement évalué dans la ligue.

Le club de Buffalo attire une foule moyenne de 19,000 personnes, l'an dernier. Cette moyenne a monté à 24,000 cette année.

"C'est la faute à Cookie," dit Dick Gallagher, le gérant-général des Buffalo Bills. "Les amateurs l'aiment et il est devenu le leader de notre équipe. Nous n'avons aucun ennui avec lui."

Il se faisait des sons. Cookie est un produit de l'Ontario Rugby Football Union qui a grimpé avec les Tiger-Cats de Hamilton, en 1956. Deux ans plus tard, les Cats le laissèrent aller et les Rough Riders de Regina le prirent avec eux. Il ne demeura qu'un an dans l'Ouest et ensuite se joignit aux Argonauts, en 1959.

En dépit de ses exploits sur le terrain, il fut renvoyé parce que la direction disait qu'il n'y

avait pas moyen de le contrôler.

"Si tout ce que l'on a dit à propos de moi était vrai, ça m'aurait pris trois vies pour tout faire ça. Nous aimons tous à nous amuser un peu, mais qu'est-ce qu'il y a de mal là-dedans? J'ai commencé à lire les journaux et me suis inquiété me demandant réellement quelle sorte d'homme j'étais."

"Puis je fus demandé par Regina et tout alla bien. J'ai quitté Hamilton en 1958 et je n'ai jamais fait autre chose que du progrès et de l'argent."

Il rejette une offre. Cookie dit qu'il a rejeté l'offre d'un contrat "fantastique de trois ans" avec les Rams de Los Angeles, de la Ligue Nationale de Football, la saison dernière, mais qu'il a refusé pour accepter un contrat d'un an avec Toronto pour des salaires variant entre \$18,000 à \$20,000.



GARY BERGMAN

Gary Bergman échangé pour Terry Gray

Ces joueurs changent d'allégeance entre les As de Québec et les Barons de Cleveland — Claude Labrosse prêt au Hull-Ottawa — Guy Black remplacera Bill Sutherland

(Par L.-A. Frenette)

Le publiciste des As de Québec, M. Maurice Marchand, nous a communiqué hier, plusieurs importants changements sur l'alignement du club local, toujours en tête de la section As dans la Ligue Américaine de hockey. D'abord l'ouverture de la saison, nous avions laissé entendre que Bill McCreary et Terry Gray étaient susceptibles de se joindre à l'équipe locale. Quand le club Hull-Ottawa a fait l'acquisition de Claude Labrosse, nous avions laissé entendre que Claude Labrosse y prendrait la place de Bill Sutherland. Mais, finalement, les As de Québec ont décidé d'échanger Gary Bergman contre Terry Gray. L'échange a été complété hier, samedi. Terry Gray, qui jouait pour les Barons de Cleveland, a été transféré aux As de Québec. En échange, Gary Bergman, qui jouait pour les As de Québec, a été transféré aux Barons de Cleveland.

En plus de cet important échange, les As ont prêté les services de Claude Labrosse pour la fin de semaine au club Hull-Ottawa et en raison de la blessure à Bill Sutherland, qui oblige ce joueur à un repos forcé, les As ont appelé à Guy Black qui était sous l'effet d'une suspension du Hull-Ottawa pour avoir refusé de se rapporter à un club de l'Ouest. Curry a déclaré qu'il avait des projets pour les services de ce joueur qui ne sera pas en dehors du jeu comme il l'est présentement. En jouant à Ottawa-Hull, Claude Labrosse y gagne également car depuis que Dolard St-Laurent a pris part aux joutes des As, il n'était pas sur l'alignement durant les rencontres. Labrosse fera donc un retour au jeu avec le club de Sammy Pollock, ce qui ne devrait pas lui nuire, au contraire.

Il n'y a aucun doute que l'échange capital Gary Bergman répond aux desirs des deux clubs concernés même si le joueur de défense des As avait pris goût à la ville capitale et sentait que les Québécois l'avaient rapidement adopté comme une excellente addition à la ligne bleue. Par contre, le joueur local et la direction du club avaient convenu qu'il fallait un excellent ailier droit capable de cogner pour ralentir l'adversaire à l'attaque du côté droit de la patinoire et Terry Gray était l'homme tout désigné. Les Barons de Cleveland affaiblis à la défense, avaient aussi les yeux sur Bergman et ne voulaient pas le perdre. On peut dire que l'échange s'est fait entre deux bons joueurs et Curry souligne que pour obtenir un bon joueur, il fallait nécessairement se départir également d'un bon joueur pour compléter la transaction. Terry Gray est attendu à l'exercice ce matin et il retournera à sa position naturelle à l'aile droite alors qu'il a joué à l'aile gauche à Cleveland dans dix parties, totalisant 8 points avec trois buts et cinq assistances. On sait que l'an dernier Gray commença la saison dans la Ligue Nationale avec les Bruins de Boston, figurant dans 42 joutes et accumulant 15 points, soit 8 buts et 7 assistances avant de passer au Kingston pour compléter la saison dans la Ligue de l'Est, où il réussit 9 buts et 11 aides pour 20 points en saison régulière puis brilla dans le détail avec 15 points en neuf rencontres, soit 9 buts et 6 assistances.

Ce n'est pas la première saison que Gray joue dans la Ligue Américaine car il y connut sous les couleurs du Rochester à l'âge de 20 ans, un record de 10 buts et 14 assistances en 45 joutes pour un total de 24 points en 1958-59. Sous les couleurs d'Ottawa-Hull, en 1960-61, il se signala avec 40 francs buts et 37 assistances pour un total de 77 points et dans le détail il y alla de 8 buts et 11 aides pour 19 points en 14 joutes.

En ce qui concerne Sutherland, on sait que ce dernier souffre d'une fracture à l'orteil depuis quinze jours et il devra prendre un repos. Les substituts seront donc appelés à le remplacer et lundi prochain, Guy Black viendra s'ajouter à l'effectif des As.

Floyd Curry tiendra une légère pratique aujourd'hui avant le départ de l'équipe ce soir pour Cleveland et Rochester où les As sont cédés pour y figurer respectivement samedi et dimanche.

Tout en jouant à Ottawa, samedi, Claude Labrosse sera disponible pour rejoindre les As à Rochester, dimanche, en cas de nécessité.

Tous les partis appuient Banff comme site des Jeux Olympiques

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral a l'intention d'investir encore de l'argent dans le développement de la région de Banff-Lac Louise, en Alberta. Le ministre de la Santé, W. Monteith, a déclaré que le gouvernement voulait ainsi supporter de son mieux la demande du Canada en vue des jeux olympiques d'hiver 1968.

L'Association du développement olympique de Calgary va faire application auprès du comité olympique international dans un an afin de présenter les jeux à Banff. D'autre part, une enquête du département de la Santé a déjà recommandé cette région comme le meilleur site possible.

Le gouvernement fédéral a déjà dépensé \$139,000, sur ce projet jusqu'ici. M. Monteith a révélé aux Communes que la responsabilité du fédéral en ce qui a trait à la tenue des jeux et les prestations de fonds couvrant les octrois fédéraux relèveraient du ministère de la Santé.

Par ailleurs, le ministère des Ressources s'occupe de tout ce qui touche le développement à l'intérieur du parc national de Banff et fournira les fonds de toutes dépenses fédérales dans cette région.

Ce dernier département dépensera encore \$35,000 cette année en constructions nécessaires pour répondre aux standards olympiques. Selon M. Monteith, si la demande du Canada reçoit une réponse favorable, il en coûtera environ \$6,000,000 au gouvernement pour présenter les jeux.

M. Monteith a ajouté que le support du public en général en vue de ce projet a été des plus réconfortants.

L'octroi du gouvernement fédéral, soit \$35,000 à l'Association de Calgary a été égalé par la province d'Alberta et la ville de Calgary. Il espère

ST-HYACINTHE vs CITADELLES CE SOIR

Les Citadelles l'ont emporté 5-2 à Montréal-Nord contre les Canadiens

COMPTES DES CITADELLES		M-N	Vic	S-H	Shaw	B.	A.	Pts
Lepage	2-5	1-0	1-2	0-1	4	8	12	
Dufour	6-3	0-0	0-1	1-0	7	4	11	
Poirier	0-3	2-3	0-2	0-1	2	9	11	
Lacroix	4-3	0-1	1-0	0-1	5	5	10	
Drolet	1-3	1-1	2-1	0-1	4	6	10	
DeKome	2-3	1-2	0-0	1-0	4	5	9	
Lacoste	2-4	1-0	0-1	0-1	4	5	9	
Robinson	1-2	1-0	1-1	0-0	3	3	6	
Pagano	1-0	1-1	1-0	0-1	3	2	5	
Castonguay	1-2	0-1	0-0	0-0	1	3	4	
Carignan	0-1	0-1	0-0	1-0	1	2	3	
Chouinard	1-1	0-0	0-0	0-0	1	1	2	
Roy	0-1	0-1	0-0	0-0	0	2	2	
Gagnon	1-0	0-0	0-0	0-0	1	0	1	
Hains	1-0	0-0	0-0	0-0	1	0	1	

Les autres sommaires de la ligue Junior A Provinciale

PREMIÈRE PÉRIODE
1-Montréal: 12:15
2-Québec: 18:07
3-Québec: 18:07
4-Québec: 18:07
5-Québec: 18:07
6-Québec: 18:07
7-Québec: 18:07
8-Québec: 18:07
9-Québec: 18:07
10-Québec: 18:07

VICTORIAVILLE (P.C.) — Les Bruins de Victoriaville ont mis fin, hier soir, à la série de six victoires des Reds de Trois-Rivières en leur infligeant une défaite de 2-1 dans la L.J.P. Normand Pélissier et Georges Guilbeault ont compté les buts des vainqueurs, tandis que Fernand Harvey réussissait le seul but des visiteurs.

MISS BARBARA PO-KA-BOUT causait la surprise aux courses, hier. Il faisait beaucoup moins froid hier au dernier programme de courses du jeudi soir à la piste de Québec mais l'état de la piste ne se prêtait pas à beaucoup de vitesse et même des chevaux ont perdu de la rapidité pour cette raison de sorte que le meilleur temps ne se chiffrait qu'à 2:15.2 pour le mille quand Barbara Po-Ka-Bout s'empara des honneurs de la dixième et dernière épreuve à la surprise de nombreux amateurs qui l'avaient négligé pendant qu'on reprochait à certains conducteurs les faiblesses de leurs coursiers, notamment à Marcel Cournoyer alors que Blazer Hanover était le pôle pour la raison qu'il n'en pouvait plus et dut terminer septième, ce qui permit au vainqueur de passer en tête et de vaincre Golden Keystone par deux longueurs.

Dans l'ensemble du programme, les paris ont été bons et rapportèrent suffisamment pour capter l'assistance qui échangea un montant total de \$125,000 durant la soirée à ce moment de l'année, laissant présager que les deux derniers programmes seront également élevés en paris, cette saison, samedi et dimanche, pour accuser une augmentation d'un demi-million sur l'an dernier bien que la saison actuelle n'ait commencé qu'en juin et fusse écourtée de trois programmes. Les attractions de samedi et dimanche seront l'ambivalence, demain et une invitation trot ainsi qu'un mille à répéter (2 miles) dans le trot également, dimanche.

Hier, trois conducteurs se sont signalés en conduisant chacun deux gagnants au cercle des vainqueurs. Il s'agit d'André St-Amour, Léon St-Jacques et Earl Semple. Il y eut quelques fins de courses serrées, le cheval Lafayette l'emporta par un nez sur Al Third tandis que Little Thunder C battait Con Widow par un cou. D'autres gagnants y allèrent de victoires par cinq longueurs. Dans la victoire de Miss Barbara Po-Ka-Bout, le cheval effectua un beau ralliement après avoir occupé le 8e rang au demi-mille pour passer deuxième au trois quarts de mille puis par la suite prendre les devants et les conserver jusqu'à la fin. Un seul vainqueur a gardé les devants tout le long du mille, Smiling Boy qui remporta son deuxième triomphe en quatorze départs. Chief Moken se classa huitième au premier quart avant de s'emparer de la tête du peloton pour filer tout le reste du mille en avant du peloton.

MINNEAPOLIS - ST-PAUL (P.A.) — Le voltigeur Jim Lemon, des Twins de Minnesota, semble avoir subi une heureuse opération à l'épaule. Un malaise l'a tenu à l'écart du jeu pendant la plus grande partie de la dernière saison. Toutefois, il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité de l'opération.

SAN FRANCISCO (P.A.) — Horace Stoneham, président des Giants de San Francisco, a déclaré hier que les rumeurs voulant que l'équipe échange Orlando Cepeda étaient absolument sans fondement. Les rumeurs qui avaient pris naissance lors de la lachargée de Cepeda au bâton à la fin de la saison, sont revenues à la surface à la suite d'un examen satisfaisant de la vue du premier but.

CINCINNATI (P.A.) — Le commissaire du baseball Ford Frick a rejeté une requête des Reds de Cincinnati qui avaient demandé la permission de faire évoluer leur vétéran Gene Freese dans la ligue d'hiver de Floride. Frick a refusé sous prétexte que le vétéran aurait pris la place d'un jeune joueur.

SMOOTH SAILING (Claude St-Jacques)
7:00, 5:20, 4:30 — Betsy's Son (Paul E. Rivard) 4:50, 3:70 — Adam Span-der (Fernand Robitaille) 4:50.
Temps: 2:15.4.

COURSE No 8
Lillian Nixon (André St-Amour) 2:30, 2:70 — Bob Abbot (J.J. Gil-ber) 4:30, 3:10 — Tony Song (M. Gagnon) 4:20.
Temps: 2:15.4.

COURSE No 9
Little Thunder C (Earle Semple) 3:20, 2:70, 2:50 — Con Widow (Denise Beauchemin) 4:40, 2:50 — Brownie Deed (Alexandre Page) 3:60.
Temps: 2:23.3.

COURSE No 4
Chief Moken (André St-Amour) 6:40, 3:50, 2:70 — Keystone Lad (Marcel Cournoyer) 4:50, 2:50 — Oro C Kest (C. Wannamaker) 2:70.
Temps: 2:13.3.

COURSE No 5
Lafayette (Léon St-Jacques) 5:30, 4:10, 3:00 — Al Third (Bernard Gervais) 4:20, 3:30 — Duke L. Volo (Bernard Gervais) 3:50.
Temps: 2:22.2.

COURSE No 6
Magic Wand (Denise Beauchemin) 6:30, 4:40, 3:00 — Evergreen Star (Pierri Noé) 7:50, 5:50 — Meadow Air (Jean-Louis Demers) 3:50.
Temps: 2:22.2.

COURSE No 7
Smiling Boy (Bernard Bélanger) 16:30, 7:50, 4:30 — Crystal Choice (Jean-Guy Breton) 4:50, 3:50 — Bal-



GUY BLACY

Football à la TV

Les amateurs canadiens de football pourront voir à l'œuvre les meilleures équipes de la L.N.F. de la partie de la semaine. Les Redskins de Washington rencontreront, dimanche le 4 novembre, les Cowboys de Dallas. Cette partie est une d'une série de la L.N.F. qui seront diffusées par la Société Radio-Canada sur son réseau français et qui sera commentée par la Brasserie Carling. Ces deux équipes ont joué cette saison des parties sensationnelles, et les Redskins ont perdu devant les Giants de New York, dimanche dernier, pour la première fois malgré leurs extraordinaires efforts qui leur ont fait compter 24 points.

Norm Sneed et Bobby Mitchell jouent ensemble et contribuent à rendre la joute très intéressante. Sneed a composé 4 touches avec des passes de 44 et 60 verges dirigées vers Edie Lee Baron en faisant des coups spectaculaires.

Après quelques années d'efforts il semblerait que les Cowboys de Dallas commencent à vraiment se faire aller. Ils ont une équipe extraordinaire à l'offensive que mène de façon très précise Edie Lee Baron en faisant des passes de façon très précise. C'est partie vaut la peine d'être vue.

Les Reds et les Bears se rapprochent des As avec des gains sur Rochester et Cleveland

Les Reds de Providence se sont approchés à deux points des As de Québec, meneurs de la section Est de la ligue Américaine, en blanchissant les Barons de Cleveland par 2 à 0. C'était la 7e défaite consécutive des équipiers de Fred Glover. Les Bears de Hershey, pour leur part, rejoignent Springfield et Baltimore au 3e rang de la section Est à quatre points des meneurs.

PROVIDENCE 2, CLEVELAND 0
Première période:
1-Providence: Mazur, 3:07
2-Providence: Leach, 3:07
3-Providence: Mazur, 3:07
4-Providence: Mazur, 3:07
5-Providence: Mazur, 3:07
6-Providence: Mazur, 3:07
7-Providence: Mazur, 3:07
8-Providence: Mazur, 3:07
9-Providence: Mazur, 3:07
10-Providence: Mazur, 3:07

HERSHEY 4, ROCHESTER 2
Première période:
1-Hershey: Nykoluk, 11:37
2-Hershey: Nykoluk, 11:37
3-Hershey: Nykoluk, 11:37
4-Hershey: Nykoluk, 11:37
5-Hershey: Nykoluk, 11:37
6-Hershey: Nykoluk, 11:37
7-Hershey: Nykoluk, 11:37
8-Hershey: Nykoluk, 11:37
9-Hershey: Nykoluk, 11:37
10-Hershey: Nykoluk, 11:37

HERSHEY (P.A.) — Les Bears de Hershey ont compté à

MINNEAPOLIS - ST-PAUL (P.A.) — Le voltigeur Jim Lemon, des Twins de Minnesota, semble avoir subi une heureuse opération à l'épaule. Un malaise l'a tenu à l'écart du jeu pendant la plus grande partie de la dernière saison. Toutefois, il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité de l'opération.

SAN FRANCISCO (P.A.) — Horace Stoneham, président des Giants de San Francisco, a déclaré hier que les rumeurs voulant que l'équipe échange Orlando Cepeda étaient absolument sans fondement. Les rumeurs qui avaient pris naissance lors de la lachargée de Cepeda au bâton à la fin de la saison, sont revenues à la surface à la suite d'un examen satisfaisant de la vue du premier but.

CINCINNATI (P.A.) — Le commissaire du baseball Ford Frick a rejeté une requête des Reds de Cincinnati qui avaient demandé la permission de faire évoluer leur vétéran Gene Freese dans la ligue d'hiver de Floride. Frick a refusé sous prétexte que le vétéran aurait pris la place d'un jeune joueur.

SMOOTH SAILING (Claude St-Jacques)
7:00, 5:20, 4:30 — Betsy's Son (Paul E. Rivard) 4:50, 3:70 — Adam Span-der (Fernand Robitaille) 4:50.
Temps: 2:15.4.

COURSE No 8
Lillian Nixon (André St-Amour) 2:30, 2:70 — Bob Abbot (J.J. Gil-ber) 4:30, 3:10 — Tony Song (M. Gagnon) 4:20.
Temps: 2:15.4.

COURSE No 9
Little Thunder C (Earle Semple) 3:20, 2:70, 2:50 — Con Widow (Denise Beauchemin) 4:40, 2:50 — Brownie Deed (Alexandre Page) 3:60.
Temps: 2:23.3.

COURSE No 4
Chief Moken (André St-Amour) 6:40, 3:50, 2:70 — Keystone Lad (Marcel Cournoyer) 4:50, 2:50 — Oro C Kest (C. Wannamaker) 2:70.
Temps: 2:13.3.

COURSE No 5
Lafayette (Léon St-Jacques) 5:30, 4:10, 3:00 — Al Third (Bernard Gervais) 4:20, 3:30 — Duke L. Volo (Bernard Gervais) 3:50.
Temps: 2:22.2.

COURSE No 6
Magic Wand (Denise Beauchemin) 6:30, 4:40, 3:00 — Evergreen Star (Pierri Noé) 7:50, 5:50 — Meadow Air (Jean-Louis Demers) 3:50.
Temps: 2:22.2.

COURSE No 7
Smiling Boy (Bernard Bélanger) 16:30, 7:50, 4:30 — Crystal Choice (Jean-Guy Breton) 4:50, 3:50 — Bal-

A L'OUVERTURE DE LA LIGUE CANADIENNE — L'ouverture de la saison de curling de la Ligue Canadienne au club Cambrai a eu lieu récemment. Étaient présents: le commandant du district Maurice Gaudreau; le président de la ligue M. A. Rousseau; la secrétaire Mlle J. Rhéaume; le trésorier, ainsi que M. M. Garon, directeur. Photo, "L'Action", Marcel Laforce.

Les Citadelles sont toujours à la poursuite du premier rang et ils ne veulent pas céder le pas contre les Rangers de St-Hyacinthe

(par Claude BEDARD)

La réserve sur une équipe est un atout précieux. C'est ce qui a souvent fait la différence entre une équipe gagnante et une équipe de dernière place. En dépit de quatre vides causés par l'absence de joueurs réguliers, l'instructeur Len Coriveau a immédiatement fait appel à des réservistes des rangs juniors "B" pour équilibrer son équipe. Forts de leur triomphe de dimanche dernier, les Citadelles ont joué une excellente joute à Montréal-Nord, mercredi soir, pour vaincre les Canadiens au compte de 5-2. Guy Dufour a conduit l'attaque des vainqueurs avec deux buts; deux autres buts étant comptés par les nouveaux-venus Chouinard et Gagnon, et André Lacroix a marqué un 3e but. Dubois et Mondoux ont été les seuls à percer le jeune Fernand Rivard dans ses filets. Ainsi, en fonction du programme de développement de jeunes joueurs de hockey, le pilote Len Coriveau a de nouveau l'intention d'aligner des jeunes joueurs de Junior "B", ce soir, à l'occasion de la visite des Rangers de St-Hyacinthe au Colisée local. Cette joute est la reprise du match inaugural qui devait avoir lieu vendredi soir dernier, mais qui fut retardé en raison d'une tempête de neige qui a retenu les Rangers de St-Hyacinthe à Montréal.

Pour la joute de ce soir, il est Chouinard égalise les chances question que Jean-Guy Ruest, sur des passes de Lacoste et Lacroix, à la place de Fernand Rivard. Quelques instants plus tard, Rivard, Len Coriveau prolonge Rivard l'échappa belle lorsqu'un gars probablement le repos de patin lui effleura le visage. Il se blessa Jacques Beaulieu et dut se rendre à la clinique et René Drolet et aura recours aux officiels décidèrent de reporter les services de Chouinard et Gagnon sur les deux dernières minutes pour une autre joute. Le jeu de cet engagement avait débuté à la 2e.

St-Hyacinthe n'ont peut-être pas AVANCE SOUTENUE un record impressionnant depuis. Au retour des joueurs sur la glace, les Citadelles ont nettement amélioré leur avance aux Citadelles, grâce à un paravement à la dernière sa-matique but, préparé par son. Apparemment, tout ce qui Chouinard et Lacoste. Dans la leur manque, c'est un peu de 2e période, Guy Dufour obtint la cohésion et lorsque cette lacune crédit du seul but compté et sera dissipée, les Rangers de marque son 2e de la soirée à viendront dangereux. 3:42 de la 3e période.

A MONTRÉAL — Les Citadelles et les Canadiens se disputèrent 9:08 pour porter le compte en offert un jeu passable de 2-2, mais Gagnon, un autre ment ouvert et les éans furent joints "B", scella l'issue de la vraiment spectaculaires. Dans la rencontre en comptant à 13:31 première période, c'est Bernard minuscule sur des passes de La-Mondoux du Canadien qui a ou-croisé Lacoste. Yvon Lacoste vert le pointage sur une passe à rebours, trois assistances dans de Jacques Mercier. Ce fut à e cette partie. pour effet de fouetter les joueurs de la 2e période, les joueurs de la 3e période, les joueurs de la 4e période, les joueurs de la 5e période, les joueurs de la 6e période, les joueurs de la 7e période, les joueurs de la 8e période, les joueurs de la 9e période, les joueurs de la 10e période, les joueurs de la 11e période, les joueurs de la 12e période, les joueurs de la 13e période, les joueurs de la 14e période, les joueurs de la 15e période, les joueurs de la 16e période, les joueurs de la 17e période, les joueurs de la 18e période, les joueurs de la 19e période, les joueurs de la 20e période, les joueurs de la 21e période, les joueurs de la 22e période, les joueurs de la 23e période, les joueurs de la 24e période, les joueurs de la 25e période, les joueurs de la 26e période, les joueurs de la 27e période, les joueurs de la 28e période, les joueurs de la 29e période, les joueurs de la 30e période, les joueurs de la 31e période, les joueurs de la 32e période, les joueurs de la 33e période, les joueurs de la 34e période, les joueurs de la 35e période, les joueurs de la 36e période, les joueurs de la 37e période, les joueurs de la 38e période, les joueurs de la 39e période, les joueurs de la 40e période, les joueurs de la 41e période, les joueurs de la 42e période, les joueurs de la 43e période, les joueurs de la 44e période, les joueurs de la 45e période, les joueurs de la 46e période, les joueurs de la 47e période, les joueurs de la 48e période, les joueurs de la 49e période, les joueurs de la 50e période, les joueurs de la 51e période, les joueurs de la 52e période, les joueurs de la 53e période, les joueurs de la 54e période, les joueurs de la 55e période, les joueurs de la 56e période, les joueurs de la 57e période, les joueurs de la 58e période, les joueurs de la 59e période, les joueurs de la 60e période, les joueurs de la 61e période, les joueurs de la 62e période, les joueurs de la 63e période, les joueurs de la 64e période, les joueurs de la 65e période, les joueurs de la 66e période, les joueurs de la 67e période, les joueurs de la 68e période, les joueurs de la 69e période, les joueurs de la 70e période, les joueurs de la 71e période, les joueurs de la 72e période, les joueurs de la 73e période, les joueurs de la 74e période, les joueurs de la 75e période, les joueurs de la 76e période, les joueurs de la 77e période, les joueurs de la 78e période, les joueurs de la 79e période, les joueurs de la 80e période, les joueurs de la 81e période, les joueurs de la 82e période, les joueurs de la 83e période, les joueurs de la 84e période, les joueurs de la 85e période, les joueurs de la 86e période, les joueurs de la 87e période, les joueurs de la 88e période, les joueurs de la 89e période, les joueurs de la 90e période, les joueurs de la 91e période, les joueurs de la 92e période, les joueurs de la 93e période, les joueurs de la 94e période, les joueurs de la 95e période, les joueurs de la 96e période, les joueurs de la 97e période, les joueurs de la 98e période, les joueurs de la 99e période, les joueurs de la 100e période, les joueurs de la 101e période, les joueurs de la 102e période, les joueurs de la 103e période, les joueurs de la 104e période, les joueurs de la 105e période, les joueurs de la 106e période, les joueurs de la 107e période, les joueurs de la 108e période, les joueurs de la 109e période, les joueurs de la 110e période, les joueurs de la 111e période, les joueurs de la 112e période, les joueurs de la 113e période, les joueurs de la 114e période, les joueurs de la 115e période, les joueurs de la 116e période, les joueurs de la 117e période, les joueurs de la 118e période, les joueurs de la 119e période, les joueurs de la 120e période, les joueurs de la 121e période, les joueurs de la 122e période, les joueurs de la 123e période, les joueurs de la 124e période, les joueurs de la 125e période, les joueurs de la 126e période, les joueurs de la 127e période, les joueurs de la 128e période, les joueurs de la 129e période, les joueurs de la 130e période, les joueurs de la 131e période, les joueurs de la 132e période, les joueurs de la 133e période, les joueurs de la 134e période, les joueurs de la 135e période, les joueurs de la 136e période, les joueurs de la 137e période, les joueurs de la 138e période, les joueurs de la 139e période, les joueurs de la 140e période, les joueurs de la 141e période, les joueurs de la 142e période, les joueurs de la 143e période, les joueurs de la 144e période, les joueurs de la 145e période, les joueurs de la 146e période, les joueurs de la 147e période, les joueurs de la 148e période, les joueurs de la 149e période, les joueurs de la 150e période, les joueurs de la 151e période, les joueurs de la 152e période, les joueurs de la 153e période, les joueurs de la 154e période, les joueurs de la 155e période, les joueurs de la 156e période, les joueurs de la 157e période, les joueurs de la 158e période, les joueurs de la 159e période, les joueurs de la 160e période, les joueurs de la 161e période, les joueurs de la 162e période, les joueurs de la 163e période, les joueurs de la 164e période, les joueurs de la 165e période, les joueurs de la 166e période, les joueurs de la 167e période, les joueurs de la 168e période, les joueurs de la 169e période, les joueurs de la 170e période, les joueurs de la 171e période, les joueurs de la 172e période, les joueurs de la 173e période, les joueurs de la 174e période, les joueurs de la 175e période, les joueurs de la 176e période, les joueurs de la 177e période, les joueurs de la 178e période, les joueurs de la 179e période, les joueurs de la 180e période, les joueurs de la 181e période, les joueurs de la 182e période, les joueurs de la 183e période, les joueurs de la 184e période, les joueurs de la 185e période, les joueurs de la 186e période, les joueurs de la 187e période, les joueurs de la 188e période, les joueurs de la 189e période, les joueurs de la 190e période, les joueurs de la 191e période, les joueurs de la 192e période, les joueurs de la 193e période, les joueurs de la 194e période, les joueurs de la 195e période, les joueurs de la 196e période, les joueurs de la 197e période, les joueurs de la 198e période, les joueurs de la 199e période, les joueurs de la 200e période, les joueurs de la 201e période, les joueurs de la 202e période, les joueurs de la 203e période, les joueurs de la 204e période, les joueurs de la 205e période, les joueurs de la 206e période, les joueurs de la 207e période, les joueurs de la 208e période, les joueurs de la 209e période, les joueurs de la 210e période, les joueurs de la 211e période, les joueurs de la 212e période, les joueurs de la 213e période, les joueurs de la 214e période, les joueurs de la 215e période, les joueurs de la 216e période, les joueurs de la 217e période, les joueurs de la 218e période, les joueurs de la 219e période, les joueurs de la 220e période, les joueurs de la 221e période, les joueurs de la 222e période, les joueurs de la 223e période, les joueurs de la 224e période, les joueurs de la 225e période, les joueurs de la 226e période, les joueurs de la 227e période, les joueurs de la 228e période, les joueurs de la 229e période, les joueurs de la 230e période, les joueurs de la 231e période, les joueurs de la 232e période, les joueurs de la 233e période, les joueurs de la 234e période, les joueurs de la 235e période, les joueurs de la 236e période, les joueurs de la 237e période, les joueurs de la 238e période, les joueurs de la 239e période, les joueurs de la 240e période, les joueurs de la 241e période, les joueurs de la 242e période, les joueurs de la 243e période, les joueurs de la 244e période, les joueurs de la 245e période, les joueurs de la 246e période, les joueurs de la 247e période, les joueurs de la 248e période, les joueurs de la 249e période, les joueurs de la 250e période, les joueurs de la 251e période, les joueurs de la 252e période, les joueurs de la 253e période, les joueurs de la 254e période, les joueurs de la 255e période, les joueurs de la 256e période, les joueurs de la 257e période, les joueurs de la 258e période, les joueurs de la 259e période, les joueurs de la 260e période, les joueurs de la 261e période, les joueurs de la 262e période, les joueurs de la 263e période, les joueurs de la 264e période, les joueurs de la 265e période, les joueurs de la 266e période, les joueurs de la 267e période, les joueurs de la 268e période, les joueurs de la 269e période, les joueurs de la 270e période, les joueurs de la 271e période, les joueurs de la 272e période, les joueurs de la 273e période, les joueurs de la 274e période, les joueurs de la 275e période, les joueurs de la 276e période, les joueurs de la 277e période, les joueurs de la 278e période, les joueurs de la 279e période, les joueurs de la 280e période, les joueurs de la 281e période, les joueurs de la 282e période, les joueurs de la 283e période, les joueurs de la 284e période, les joueurs de la 285e période, les joueurs de la 286e période, les joueurs de la 287e période, les joueurs de la 288e période, les joueurs de la 289e période, les joueurs de la 290e période, les joueurs de la 291e période, les joueurs de la 292e période, les joueurs

L'Action financière

Hausse de 11% des bénéfices nets de Dominion Tar & Chem.

Pour les neuf mois au 30 septembre 1962, le bénéfice net de Dominion Tar & Chemical Co. Ltd., s'élève à \$13,828,357, soit l'équivalent de 95 cents par action ordinaire après déduction des dividendes privilégiés. L'acquisition de cette entreprise par le président, M. Wilfred N. Hall, est une augmentation de 11% sur celui de la même période de 1961, qui avait été de \$12,457,426 ou 85 cents par action.

Les ventes des neuf mois totalisent \$255,589,683, soit 5% de plus qu'en 1961.

Dans le troisième trimestre, les ventes se sont accrues de 2,3% au montant de \$80,958,965 et le bénéfice net de 2,5% au chiffre de \$6,509,520. Le rythme d'augmentation du troisième trimestre est moins élevé que celui des neuf mois mais cela était prévu, déclare M. Hall, vu que les comparaisons se font maintenant avec des périodes plus favorables en 1961.

La compagnie a offert d'échanger 240,000 de ses propres actions ordinaires en retour de tout le capital social de la Henderson Paper Works Co. Ltd., du Royaume-Uni. Si l'offre est

acceptée, l'acquisition de cette entreprise sera avantageuse à l'usine de la cie Henderson et la Dominion Tar, affirmant-elle, fabriquée, les débouchés peuvent rapidement s'étendre. L'acquisition de cette entreprise permettra les ventes de papiers fins de la Dominion Tar en Grande-Bretagne et sur le continent européen, tout particulièrement si la Grande-Bretagne se joint au Marché Commun Européen. L'usine offrira un débouché aux papiers que la Dominion Tar importe au Canada; ses deux machines à papier, une variété de papeterie et de papiers pour impressions; elle produit 41 tonnes par jour et les ventes sont d'environ \$4 millions par année.

Dans une déclaration se rattachant à l'offre à Henderson Paper Works, on laisse entendre que le bénéfice consolidé avant déduction des impôts de la Dominion Tar et de ses filiales pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 1962 ne sera pas inférieur à celui de l'exercice précédent.

Etat consolidé des Pertes et Profits
(Subordonné aux ajustements et à la vérification de fin d'année)

	\$ 255,589,683	\$ 243,245,080
Ventes		
Coût des ventes (x)	212,257,215	202,373,287
	43,332,468	40,871,793
Revenus des placements et autres	1,073,219	1,073,219
	44,000,986	41,945,012
Intérêt sur dette obligataire	4,380,164	4,116,361
Dépréciation et épaulement	13,950,000	13,770,455
Impôts sur le revenu	10,993,000	9,914,541
Bénéfice avant int. minoritaires	15,277,822	14,134,685
Prov. pour int. minoritaires	1,439,465	1,677,259
Bénéfices nets	13,838,357	12,457,426
Nombre d'actions ordin. émises	14,322,200	14,322,200
Bénéf. par action ordinaire (y)	95c	85c

(x) Y compris les frais généraux, les frais de vente et d'administration.
(y) Après avoir prévu les dividendes aux actions privilégiées.

Mouvements sur les marchés des valeurs

MONTREAL (PC) — Les cours ont progressé hier en Place locale. L'activité a été modérée.

Central-Del Rio a été particulièrement en faveur, haussant de 15 cents à \$8.60 et Canadian Husky a gagné 1 3/4 à 8 1/8. Dans le secteur des pétrolières également, Pacific Petroleum a cédé 1/4 à 13 1/2.

Les banques étaient mixtes. Canadienne Nationale a cédé 1 3/4 et Provinciale 1 1/4 à 43 3/4. Par contre, Royale a gagné 1/8 à 71 3/4 et Canadienne Impériale de Commerce 1-8 à 58 3/8.

Les papeteries ont également oscillé dans les deux sens. Abitibi a gagné 3/4 à 40 1/2 et Consolidated 7-8 à 37 3/8. Cependant, Macmillan a baissé de 1-2 à 17 3/4 et Price de 1-4 à 34 3/4.

Les métaux communs et les pétrolières ont décliné. Aluminium a cédé 1-8 à 21 3/8 et International Nickel 1-2 à 61 1/2. Canadian Oil a baissé de 3-8 à 56 5/8 et Imperial Oil de 1-8 à 43 7/8.

Industrial Acceptance a gagné 1-4 à 23 3/4, Canadian Breweries 1-8 à 9 3/4, Bell Telephone 1-4 à 49 1/4, Power Corp. 1-8 à 72 et Shawinigan 1-4 à 24 1/4.

Algoma a cédé 1-4 à 24 1/4, Stelco 1-4 à 16 1/2 et CPR 1-8 à 22 3/4.

Dans le compartiment des mines, Jubilee a haussé de cinq cents à \$1.95 cependant que Mount Pleasant a cédé trois cents à \$1.80 et Tache 3-2 à 12 cents.

TORONTO (PC) — Les cours ont progressé hier à la faveur d'une reprise de dernière heure en Place Torontoise. L'indice des industries a gagné plus d'un point dans la dernière heure, accusant un gain global de près de deux points à la fermeture.

Par ailleurs, l'indice des pétrolières a gagné plus de deux points.

Dans le secteur des industries, Interprovincial Pipe Line a gagné 3-4, Atlas Steel et Canadian Celanese 1-2, et Abitibi et Bell Telephone 3-8.

Par contre, Algoma Steel a cédé 1-2, Steel Company of Canada 1-8 et Dominion Foundries et Steel 1-4.

Shell Oil de Canada était inchangé à 11 1/8 sur un déplacement de plus de 41,000 actions.

Le virement a été de 2,578,000 actions au regard de 2,214,000, mercredi.

Canadian Husky a haussé de 1-4 à 1-8 sur un déplacement de 118,000 actions. Bailey Selburn a haussé de 60 cents à \$9.20 et Central Del Rio de 15 cents à \$8.60. Calgary et Edmonton ont gagné 7-8 et Home A et Home B 1-4.

Dans le secteur des métaux communs, International Nickel a gagné 1-4 et Geco 1-2. Hudson Bay Mining a perdu 1-4 et Noranda 1-8. Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Northgate a haussé de 20 cents à \$5.30 et Lake Dufault de 10 cents à \$4.70.

NEW YORK (PA) — Les cours ont fortement progressé hier en Place newyorkaise.

C'était la troisième hausse appréciable enregistrée, depuis le début de la semaine. Les téléscripteurs étaient en retard dans l'enregistrement des transactions au cours de la reprise survenue dans la dernière heure de la séance.

Les automoteurs et les sidérurgiques ont pris la vedette. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 2.3 à 220.3.

Le virement a été de 3,400,000 actions au regard de 3,090,000, mercredi.

Chrysler a été le stock le plus en demande, haussant de 3-8 à 61 5/8 sur un déplacement de 123,400 actions. General Motors a gagné 1-4 à 55 sur un déplacement de 74,500 actions. Polaroid a gagné 3-2 à 117 1/8 sur un déplacement de 50,000 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, International Nickel a cédé 3-4, McIntyre Porcupine a cédé 3-8 et Hudson Bay Mining 1-4. Distillers Seagrass a gagné 3-8 et Dome Mines 1-4.

Les cours ont également progressé à la Bourse Américaine. Shawinigan et Preston Mines ont gagné 1-4 chacun. Ford of Canada a cédé 1-2 point.

(Suite : 2, page 15)

COTES DES BOURSES

Toronto Montréal New York

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1120	40%	40	22%
Alta Dist	100	22%	22%	22%
Alta Dis w	500	7%	7%	7%
Alta Cons	2140	27%	27%	27%
Alta Gas	2140	27%	27%	27%
Alta Gas pr	10	107%	107%	107%
Alta Gas B pr	10	100%	100%	100%
Alta Gas w	625	45%	45%	45%
Alta Nat	30	17%	17%	17%
Alumina	404	41%	41%	41%
Alum 1 pr	4375	21%	21%	21%
Alum 2 pr	375	20%	20%	20%
Alum 3 pr	20	45%	45%	45%
Alum 4 pr	625	17%	17%	17%
Alum 5 pr	20	12%	12%	12%
Alum 6 pr	20	10%	10%	10%
Alum 7 pr	20	10%	10%	10%
Alum 8 pr	20	10%	10%	10%
Alum 9 pr	20	10%	10%	10%
Alum 10 pr	20	10%	10%	10%
Alum 11 pr	20	10%	10%	10%
Alum 12 pr	20	10%	10%	10%
Alum 13 pr	20	10%	10%	10%
Alum 14 pr	20	10%	10%	10%
Alum 15 pr	20	10%	10%	10%
Alum 16 pr	20	10%	10%	10%
Alum 17 pr	20	10%	10%	10%
Alum 18 pr	20	10%	10%	10%
Alum 19 pr	20	10%	10%	10%
Alum 20 pr	20	10%	10%	10%
Alum 21 pr	20	10%	10%	10%
Alum 22 pr	20	10%	10%	10%
Alum 23 pr	20	10%	10%	10%
Alum 24 pr	20	10%	10%	10%
Alum 25 pr	20	10%	10%	10%
Alum 26 pr	20	10%	10%	10%
Alum 27 pr	20	10%	10%	10%
Alum 28 pr	20	10%	10%	10%
Alum 29 pr	20	10%	10%	10%
Alum 30 pr	20	10%	10%	10%
Alum 31 pr	20	10%	10%	10%
Alum 32 pr	20	10%	10%	10%
Alum 33 pr	20	10%	10%	10%
Alum 34 pr	20	10%	10%	10%
Alum 35 pr	20	10%	10%	10%
Alum 36 pr	20	10%	10%	10%
Alum 37 pr	20	10%	10%	10%
Alum 38 pr	20	10%	10%	10%
Alum 39 pr	20	10%	10%	10%
Alum 40 pr	20	10%	10%	10%
Alum 41 pr	20	10%	10%	10%
Alum 42 pr	20	10%	10%	10%
Alum 43 pr	20	10%	10%	10%
Alum 44 pr	20	10%	10%	10%
Alum 45 pr	20	10%	10%	10%
Alum 46 pr	20	10%	10%	10%
Alum 47 pr	20	10%	10%	10%
Alum 48 pr	20	10%	10%	10%
Alum 49 pr	20	10%	10%	10%
Alum 50 pr	20	10%	10%	10%
Alum 51 pr	20	10%	10%	10%
Alum 52 pr	20	10%	10%	10%
Alum 53 pr	20	10%	10%	10%
Alum 54 pr	20	10%	10%	10%
Alum 55 pr	20	10%	10%	10%
Alum 56 pr	20	10%	10%	10%
Alum 57 pr	20	10%	10%	10%
Alum 58 pr	20	10%	10%	10%
Alum 59 pr	20	10%	10%	10%
Alum 60 pr	20	10%	10%	10%
Alum 61 pr	20	10%	10%	10%
Alum 62 pr	20	10%	10%	10%
Alum 63 pr	20	10%	10%	10%
Alum 64 pr	20	10%	10%	10%
Alum 65 pr	20	10%	10%	10%
Alum 66 pr	20	10%	10%	10%
Alum 67 pr	20	10%	10%	10%
Alum 68 pr	20	10%	10%	10%
Alum 69 pr	20	10%	10%	10%
Alum 70 pr	20	10%	10%	10%
Alum 71 pr	20	10%	10%	10%
Alum 72 pr	20	10%	10%	10%
Alum 73 pr	20	10%	10%	10%
Alum 74 pr	20	10%	10%	10%
Alum 75 pr	20	10%	10%	10%
Alum 76 pr	20	10%	10%	10%
Alum 77 pr	20	10%	10%	10%
Alum 78 pr	20	10%	10%	10%
Alum 79 pr	20	10%	10%	10%
Alum 80 pr	20	10%	10%	10%
Alum 81 pr	20	10%	10%	10%
Alum 82 pr	20	10%	10%	10%
Alum 83 pr	20	10%	10%	10%
Alum 84 pr	20	10%	10%	10%
Alum 85 pr	20	10%	10%	10%
Alum 86 pr	20	10%	10%	10%
Alum 87 pr	20	10%	10%	10%
Alum 88 pr	20	10%	10%	10%
Alum 89 pr	20	10%	10%	10%
Alum 90 pr	20	10%	10%	10%
Alum 91 pr	20	10%	10%	10%
Alum 92 pr	20	10%	10%	10%
Alum 93 pr	20	10%	10%	10%
Alum 94 pr	20	10%	10%	10%
Alum 95 pr	20	10%	10%	10%
Alum 96 pr	20	10%	10%	10%
Alum 97 pr	20	10%	10%	10%
Alum 98 pr	20	10%	10%	10%
Alum 99 pr	20	10%	10%	10%
Alum 100 pr	20	10%	10%	10%

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor baisse à 4.16%

OTTAWA (P.C.) — Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor du gouvernement à 91 jours, a baissé à 4.16 pour cent, de 4.27 qu'il était la semaine dernière, avec une émission de \$105,000,000.

La Banque du Canada, qui a signalé la diminution, a également annoncé que la semaine prochaine le gouvernement réduira ses emprunts hebdomadaires d'obligations à court terme.

Depuis le 5 septembre, le gouvernement a vendu chaque semaine pour \$105,000,000 de bons à 91 jours et pour \$30,000,000 de bons à 182 jours, au lieu des sommes de \$95,000,000 et \$25,000,000.

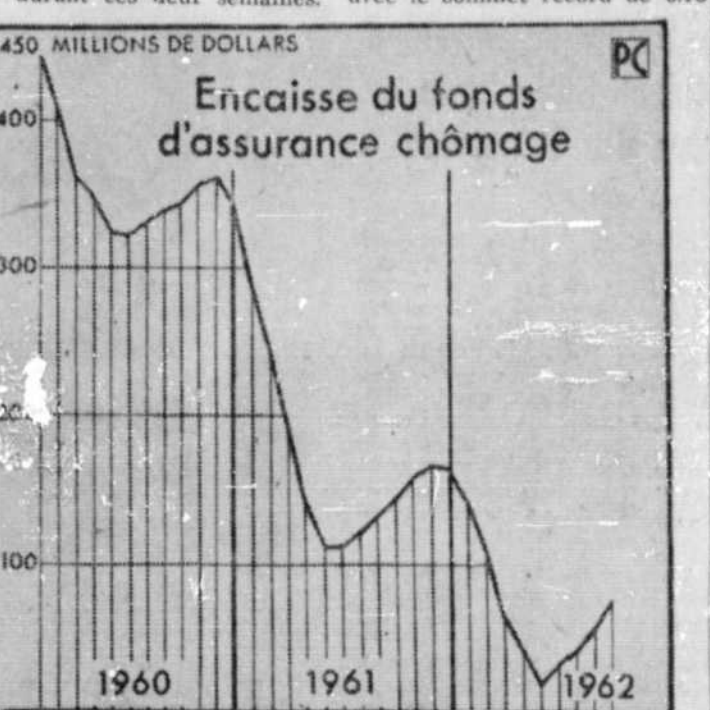
Il a donc recueilli une somme additionnelle de \$125,000,000 durant ces neuf semaines.

pour cent le 13 août 1959, et le plus bas de .87 le 31 juillet 1958.

La Banque a également annoncé un prix moyen de \$97,903 pour un rendement moyen de 4.30 pour cent, sur les bons à 182 jours. Le rendement le plus élevé a été de 4.34 pour cent et le plus bas de 4.24. Le prix moyen de la semaine dernière a été de \$97,843 pour un rendement de 4.42 pour cent.

Le prix moyen des bons à 91 jours, vendus hier, a été de \$98,972 pour un rendement de 4.16 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 4.19 et le plus bas de 4.12. Le prix moyen de la semaine dernière était de \$98,946 pour un rendement moyen de 4.27.

Le taux d'hier se compare avec le sommet record de 6.18



L'ENCAISSE GRIMPE — L'encaisse du fonds d'assurance chômage continue de grimper et a atteint un total de \$75,616,370, à la fin de septembre dernier. Ce chiffre se compare à un plancher record de \$19,551,162 touché le 31 mai, à la fin de juillet et à \$59,833,764 à la fin d'août. Le sommet record de \$900,000,000 a été atteint en décembre, 1956. (Graphique PC.)

Cours des denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 52 à 53; A-gros 51 à 52; A-moyen 43 à 44; A-poulette 37 à 38 à 36 à 37; C 26.

Beurre: arrivages, courants admissible 92 50-3-4, 93-3-4; frais, de crémères, enveloppés 54 à 54; frais et gros, admissible 92 51, 93 52.

Bourse de Londres

Alumium Ltd	168	\$37 1/2			Gouzarine:
Am of So Africa	168	1/2			
Art Broods	325	9 D	E Gros 57-58 1/2	Gros 56-57 1/2	
Elec	325	9 D	Moyens 48 1/2-50	Petits 41 1/2-43	
Leaves	196	6 D	B		
Coole and Wilcox	196	9 D	B	A 41 1/2-42 C 29-30.	
Woods	315				
W Holdings Ltd	138	6 D			A. VARIN
Water Paper Corp Ltd	353				
Alto Aero	178	7 1/2 D			
Ant Tob	618	4 1/2 D			
Motors	148				
Oxygen	128				
Petrol Ltd	415	7 1/2 D			
Quinn, Oils	415				
Mac	530 1/2				
Pine	385				
Arrington United Brew	385				
South Golds	678	1 1/2 D			
Pauls	365				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Pauls	195				
Paul					

L'Action QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez
522-4771
et demandez le local 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariage, décès, service anniversaire, grand-messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "L'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute insertion classifiée
Une insertion de 25 mots ou moins 0.50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir 25 cents additionnels par insertion; titre caractéristique plus gros que le 8 points — maximum 14 points, chaque ligne comptant pour un titre.

Annouces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 8 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agale et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agale; 6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agale.

25 insertions consécutives ou plus: 09 cents la ligne agale.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Mous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone: il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, achetons des créances en 1ère et 2ème hypothèques, sur immeuble dans la cité de Québec et banlieue. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.

27621 17-10 (1 ms) 15

\$2.000.000.00

DEUX MILLIONS à placer sur tous genres de propriétés, résidentielles, commerciales et sur bateaux. Partout au Canada, 1ère, 2e hypothèques. Aucune charge d'inspection. Prêt accordé la même journée. Venez ou écrivez à Les Entreprises de Prima, 264 de la Couronne, Québec. Tél.: 529-8333. Soir: 626-2574.

27475 11-10 (1 ms) 15

PRETS HYPOTHECAIRES

SUR RESIDENCES, immeubles commerciaux ou industriels, aux taux d'intérêt en vigueur. — Consultez FERMAR INC., 466, de la Couronne, suite 310, Québec. Tél.: 529-9217.

27968 2-11 (1 ms) 15

PRET sur première et deuxième hypothèques

hypothèques, \$1,600, et plus. Payables en 3 ans et plus également. Service Rapide. SERVICE FINANCE CORP., 466, de la Couronne. Tél.: 523-8109 — 523-9829.

27579 20-10 (1 ms) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques

sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêts pour consolidation des dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêts pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, Ch. 220. Jour: 522-3968 — Soir: 653-7908.

27957 2-11 (1 ms) 15

SUR HYPOTHEQUES 6 à 7%, Québec, environs, 2 ans et plus

de remboursement (capital et intérêt) 10, 20 ans. DE LA BRUERE FORTIER, notaire, de Denvers, Fortier, & Denvers, 411 1/2, rue d'Alfred. Tél.: 525-4909.

27265 — 6-10 (mar. j. s. au 4-12) 15

Argent à prêter

PREMIERE et DEUXIEME HYPOTHEQUE

REMBOURSEMENT FACILE

Montant	Paiement Mensuel
\$1,500.	\$16.26
\$2,000.	\$21.67
\$2,500.	\$27.10
\$3,000.	\$32.52
\$4,000.	\$43.36

Aucun dépôt, aucun frais d'inspection, aucune commission à payer pour avoir votre prêt.

27769 29-10 (12 fs) 15

PRET CONSENTI LE MEME JOUR

THIBEAULT & ASSOCIES Inc.

285, St-Joseph Est, Québec.

Tél.: Jour — 522-6464; Soir — 623-0508

Pour votre commodité

Vous pouvez toujours donner ou payer toute annonce classée aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux en vous adressant à l'un des endroits suivants:

RENE DION
208, ST-VALIER OUEST
TEL: 524-0473

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
TEL: 524-9944

TABAGIES J.E. GIGUERE
375 est, St-Joseph
TEL: 523-0738
115 est, St-Joseph
TEL: 524-1103
61, rue Buade
TEL: 523-9004

TABAGIES JOS. COTE LTEE
1199, 4ème Avenue
524-0350
498 boul. Charest Est
525-0045
355, rue St-Joseph Est
522-0131
(Élévateur Gosselin)
417, St-Valier Est
524-0322
Centre Achats Canadienne
2491, boul. Ste-Anne
661-3063
303, rue St-Joseph Est
524-0054
950, rue St-Jean
522-0594

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Endroits desservis par porteurs Québec, Lévis et banlieue

Atlatane — Beauport — Everell — Cap-Rouge — Champlain — Châteaubourg — Charny — Châteaubourg — Courville — Giffard — Gros-Pin — Lac St-Charles — Ancienne-Lorette — Les Saules — Chaudière-Bassin — New Liverpool — Lévis — Lacombe — Loretteville — Notre-Dame des Laurentides — Orsainville — Québec — Québec-Ouest — St-David — St-Emile — Ste-Foy — St-Rodrigue — St-Romuald — St-Very — Village Harco — Ville Montcalm.

Semaine .39

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
\$1.00	\$3.00	\$6.00	\$11.00

N.B. Les abonnés, résidant dans les endroits ci-dessus mentionnés, qui paient pour une année, à l'avance et qui versent un montant additionnel de \$1.00 ont droit à la revue MARIE FRANCE pour la même période.

Partout ailleurs par les porteurs

Semaine .25

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
\$1.00	\$2.75	\$5.00	\$10.00

LIVRAISON PAR LA POSTE

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
\$1.00	\$2.75	\$4.75	\$9.50

AUX ETATS-UNIS

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
\$1.75	\$4.50	\$9.00	\$18.00

Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans supplément)

\$4.00 par année

Angleterre et possessions anglaises

Quotidien \$10.50 par année

Angleterre et possessions anglaises

Hebdomadaire \$5.00 par année

Autres pays étrangers

Quotidien \$18.00 par année

Autres pays étrangers

Hebdomadaire: \$7.50 par année

A. LACROIX
1ère et 2ème HYPOTHEQUES, termes 5 à 20 ans, pas de frais, d'inspection, aucun déboursé. A. LACROIX, 335, St-Joseph-Est, TEL: 524-5693 le jour; 523-2019 le soir.

27294 8-10 (1 ms) 15

Prêts hypothécaires de toutes sortes, garantie sous les meilleurs taux, couvrent toute la province. Inspection gratuite. FRONTENAC INC., 1535, Garnier, Québec 6. TEL: 681-2802; soir: 523-9620. 663-7663.

27814 25-10 (1 ms) 15

A vendre — Divers



REPARATIONS, PIECES ET SERVICE pour LAVEUSES

toutes marques et modèles
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
351 est, boul. Charest — Tél.: 529-8479
27441 15-10 (1 ms) 12-12) 21

Armuriers

ARMES A FEU

Vente et réparations d'armes à feu, gros et détail.

32 ans d'expérience

Mires télescopiques Poly-Choke, canons neufs, etc.

M. LAVIGUEUR
209, rue St-Paul, Québec
Tél.: 523-4473
27756 23-10 (mar.j.s. au 20-12) 16A

ARMES A FEU

VENTE ET REPARATION d'armes à feu, Articles de chasse et pêche Mires télescopiques Polychoke, etc. La plus importante et la plus ancienne maison du genre à Québec. Demandez notre catalogue illustré gratis.

MAISON D'ARMES A FEU DE QUEBEC ENR.

151, St-Paul, Québec. 523-3311
27060 25-9 (mar.j.s. au 22-11) 16A

Argent à prêter

Prêt sur propriété — 1ère hypothèque, \$1500.00 et plus, s'adresser à Charles-Henri Giroux, notaire. Tél.: 661-5643.

27889 30-10 (12 fs) 15

A vendre — Divers

COFFRES-FORTS, usagés et reconditionnés; aussi un porte double, doublé d'acier et deux pupitres à ledger résistant au feu, Rem-Rand, à sacrifier. MONARCH SAFE, 475, St-Anselme, Québec — TEL: 522-3306.

27311 4-10 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepos. Payons vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 154, du Roi, Québec — 525-9426.

27289 4-10 (1 ms) 21

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU. Nous posons un matériel spécial. Garantie 5 ans, sur papier, tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-5539 soir jusqu'à 9 heures.

27312 4-10 (1 ms) 21 l.n.o.

ENCHERES MARCEAU, ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix — 110, rue St-Paul. TEL: 529-1741 — 529-1742.

27619 17-10 (1 ms) 21

PRELATS — TAPIS

Au prix du Gros. Tapis mur à mur \$2.69 verge — ride, Préfats 49¢ v8 carré. L'Ami du Foyer Inc., distributeur en gros, 3 succursales: St-Roch, 738, St-Joseph Est, 524-1187 — St-Sauveur, 92 St-Joseph Ouest: 523-0162 — Limoulin, 581, 3e Avenue, 524-6707.

27288 8-10 (1 ms) 21

USAGES

Comptoirs en arboriste usagés. Aussi ameublements, équipements de restaurant à vendre. Bas prix. S'adresser LES ENTREPRISES ST-LAURENT INC., 1194, ST-JEAN. TEL: 529-1729.

27297 4-10 (1 ms) 21

PERMANENTE de marque "Annette"

valeur de \$2.00, spécial, \$1.25 chacune, 3 pour \$2.50 12 pour \$8.00. Joseph-André Nadeau, 88, Leduc, Hull, Québec.

27804 25-10 (1 ms) 21

VENDONS ET ACHETONS livres canadiens et français, bibelots et meubles antiques.

M. GILBERT, 1095, St-Valier-Est, Québec. TEL: 529-8324.

27670 18-10 (1 ms) 21

AU FOYER du Coupon, matériel à la verge et coupons. Très bas prix, commandes postales. Vendons réfrigérateurs et poêles. Aussi réparation.

529-7866. — 210 des Oblats.

27913 30-10 (1 ms) 21

A vendre ou à louer

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirées, diadèmes d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Joanne Enr., 436, 3e Avenue — 529-7606.

27706 — 20-10 (1 ms) 24

Bois de construction

50,000 pieds de planches, 7 lignes, 1 1/4 pouces. 50,000 pieds de 3 pouces à carré, clair de cou, soliveaux, etc. MARCEL FORTIN, 235, LEONARD, ENTREPRENEUR EN DEMOLITION, 523-9609. Ouvert tous les soirs.

18-10 (1 ms) 30

Bureaux à louer

Nouvel Edifice, Centre Industriel, Divisions sur demande, Service d'Assesseur. L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE QUEBEC INC. TEL: 522-3712.

27788 24-10 (1 ms) 37

REPARATIONS, PIECES ET SERVICE pour LAVEUSES

toutes marques et modèles
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
351 est, boul. Charest — Tél.: 529-8479
27441 15-10 (1 ms) 12-12) 21

Chambre à louer

Grande chambre chauffée, eau chaude à l'année. 60, Fraser, Lévis. — Tél.: 837-2632.

27825 2-11 (3 fs) 44

Chambre et pension

CENTRE D'ACCUEIL, pour personnes âgées, convalescents, chapelle. 2420 CHEMIN STE-FOY. — Tél.: 683-0986.

27663 18-10 (1 ms) 46

Dentistes

Dr ALPHONSE DION CHIRURGIEN-DENTISTE 24, côte du Palais — 522-2153 27223 2-10 (mar.j.s. au 29-11) 57

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél.: 522-7051. B. Gagné, INC., 265, de la Couronne, Québec.

26054 15-8 (3 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — \$7.50 par mois ou 3 mois pour \$18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: 525-5156.

27622 17-10 (1 ms) 60

E. LACOUTURE INC. 530 Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-5339. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente, service. Location \$7.50 par mois, 3 mois \$18.00. Location machines additionnelles. Ameublement de bureau.

27618 17-10 (1 ms) 60

CLEMENT & CLEMENT, Inc., 511, est boul. Charest, Tél.: 529-9244. Agents exclusifs clavigraphes Underwood. Location \$7.50 par mois ou \$18. par 3 mois. Réparons, vendons machines à écrire et additionner toutes marques, rubans, carbonnes, fournitures bureaux.

27442 10-10 (1 ms) 60

EQUIPEMENT de Bureau de Québec. Vente, service, locations. Beau choix de machines à écrire, neuvess et usagées à prix très modiques, aussi machines à additionner. 660, Côte d'Abraham. Tél.: 524-2800.

27649 18-10 (1 ms) 60

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soir. — 571, 3ème AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.

27443 10-10 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT D'AUBIGNY COURS PAR CORRESPONDANCE 8e, 9e, 10e, 11e, 12ème années: scientifiques, garçons et filles, 11e pour aspirantes gardes — malades, diplôme du Département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement. C. P. 131, HAUTEVILLE, Québec. Tél.: 837-7539.

27771 24-10 (1 ms) 81

ECOLE - CARRIERES, bijoutier-orfèvre, barbier, coiffeur, coiffeuse. Demandez prospectus, allocation de voyage et bénéfices. TRANS-CANADA BEAUTY INDUSTRIES, LTD., Moncton, N.B.

27727 — 20-10 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS 1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spécial sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490.

27620 17-10 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREPRENEUR: TEL: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.

27773 24-10 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE — Elements latins à Philo-II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuits. Professeur P. E. Belleau. INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. TEL: 523-3754.

27285 4-10 (1 ms) 81

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à: "Ecole Fédérale de Commerce", Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué.

27554 — 13-10 (29 fs) 81

INT.-CORR.-SCHOOL

ANGLAIS (avec disques). High School, 9-10-11-12 années. — 250 cours techniques, Engineering, administration affaires. Spécialistes grande demande toutes branches industrielles. Qualifiez-vous avec cours ICS reconnus par milliers de compagnies. Renseignements gratuits. Bureau à Québec, 1041, St-Jean. Tél.: 522-5905. De 9 h. à 5 heures. Samedi, 9 à 11 h. a.m.

27201 4-10 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX. APPRENEZ A LES FAIRE

selon méthodes Paris, New-York, avec modeliste diplômée. ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 2914 ST-ANISLAS 524-6271. (Détaché permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

27954 2-11 (1 ms) 81 n.o.

EXTERMINATION

448, 1ère AVENUE — 524-1096 27657 18-10 (mar.j.s. au 11-12) 115

SAIVEZ DE L'ARGENT

EN ACHETANT vos instruments de musique accordéons, guitares, clarinettes, saxophones, tambours, violons, etc., et votre musique en feuilles, chez:

FRED TREMBLAY
448, 1ère AVENUE — 524-1096 27657 18-10 (mar.j.s. au 11-12) 115

ACHETEUR, piano queue "Steinway" usagé 5, 7 ou 9 pieds. Tél.: 524-3537.

27626 18-10 (1 ms) 115

INSECTICIDES

EXTERMINATION DE TOUT INSECTE ET RONGEUR

525-8380 319 DU PONT
QUEBEC 2

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 12e, garçons, filles et adultes.

INSTITUT RAYMOND 1475, chemin Ste-Foy — Québec 6 27778 24-10 (1 ms) 81

ECOLE METIERS MELOCHE

PENSEZ à votre avenir, apprenez un métier en quelques semaines, tels que: mécanique automobile, soudure générale et soudure à haute pression, \$150. Demandez prospectus. — INSTITUT TECHNIQUE "MELOCHE", 451, 31ème Avenue, Québec.

27444 10-10 (1 ms) 81

INSYITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de 6e à la 12e année commerciale et scientifique (Examen du Département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténographie, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, rue St-JEAN, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.

27774 — 27-10 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

DAMES avec expérience dans l'organisation de vente directe pour former et diriger un groupe de vendeuses. Ligne nouvelle sans compétition. Pas de livraison, pas de collection. Ecrivez en donnant tout détail et expérience à Case Postale 162, TROIS-RIVIERES.

27896 30-10 (3 fs) 90

OPPORTUNITE DANS L'AV

Machineries

Camion Sicaud, 7 tonnes avec one-way et aile de cmf. 1955, 7 tonnes, 3 différentiels.
Souffleur Sicaud, modèle senior. Chargeur 2 1/2 verges, Caterpillar 1958, modèle 977.
Pelle Unit 3/4 verge, avec trois atachements.
Camion White 1955, tracteur 5 tonnes.
27920 30-10 (16 fs) 120

MACHINERIE MAHEUX

500, AVE ST-SACREMENT
QUÉBEC, 683-8940.
27890 30-10 (16 fs) 120

Maisons à vendre

AVONS ACHETEURS sérieux pour maisons, terres et terrains, dans la ville et les alentours. Pour informations, tél.: 626-1682, ou 623-7586.
6-10 (1 ms) 127
MONTCALM, maison à revenus (bureaux et logements) rapportant 10% net par année. Située en plein centre de la ville de Québec. Renseignements sur appointement, QUEBEC LAND & REALTY COMPANY (Pier Van) 529-8436. Soir: 529-8436.
27322-6-10 (1 ms) 127
STE-FOY, joli bungalow de 5 pièces, de construction récente près du Château Bonne-Entente, grand terrain. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY (Pier Van) 529-8436. Soir: 529-8436.
27322-6-10 (1 ms) 127
STE-FOY, joli bungalow de 5 pièces, de construction récente près du Château Bonne-Entente, grand terrain. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY (Pier Van) 529-8436. Soir: 529-8436.
27322-6-10 (1 ms) 127
STE-FOY, joli bungalow de 5 pièces, de construction récente près du Château Bonne-Entente, grand terrain. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY (Pier Van) 529-8436. Soir: 529-8436.
27322-6-10 (1 ms) 127

SPECIAL

1 mois seulement
\$500. DE REDUCTION
sur prix régulier

MAISONS

à partir de \$12,800.00
Occupation immédiate
Ste-Foy
LOUIS DION
653-1902 ou 529-4702
27947 31-10 (12 fs) 127

Marchandises sèches

MARCHANDS et COLPORTEURS
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandise à la verge et coupons.
Une visite vous convaincra de l'immense choix à prix défiant toute concurrence.
MONTREAL 108-BING, LITEE 857-859, St-Joseph-Est Québec P.Q.
27861 29-10 (1 ms) Mises sèches

LINGERIE GENERALE

MARCHANDS et COLPORTEURS
— JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et printemps à la CIE ASSH INC. Maison responsable 20 ans de bonne renommée. Habits, pantalons, coupe-vents, pantalons de toilette, jeans, marchandises à la verge, coupons, chaussures, etc. Robes, manteaux, costumes. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph-Est, Québec 2.
27816 25-10 (1 ms) Mises sèches

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'autisme. Modern Plywood Co., 74 BOUL. PIERRE XI, St-Gérard, Québec 2.
Tél.: 842-4465.
27955 2-11 (1 ms) 137 j.n.o.

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur
Spécialité réparation de matelas et meubles. 1338, 3ième Avenue, Limoilou, Québec. Tél.: 524-1480.
27867 29-10 (1 ms) 138
MATÉLAS FRONTENAC
TEL.: 525-5347 — MATÉLAS — Réparation matelas et ressorts, crin, schiffes, plumes, sommiers, Rembourrage meubles, ULTRIC POUILLIOT, prop. 237, rue St-Luc, Québec, 27650-18-10 (mar.j.s. au 15-12) 139

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue Saint-Joseph, Québec 10 à 11 heures et 2 à 4 heures, le soir, lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 heures. TEL.: 524-4651.
27863 29-10 (1 ms) 140

Réparations de Laveuses

VENTE BEATTY SERVICE
Réparation de laveuses
Beatty, Connor, Bendix
Pièces pour toutes
marques.
QUÉBEC SERVICE DE
LAVEUSES INC.
351, boul. Charest-Est
Québec — 529-8479
27260-6-10
mar. j.s. au 4-12) 188

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles. Couverts, 251, Notre-Dame-des-anges, Québec. TEL.: 522-7558.
27150 29-10 (1 ms) 189
Philatélie
288 timbres, monde entier, 25 cents avec une sélection de timbres en approbation. Aussi prime. Philatélie Québec, 2091, 1ère Avenue, Chambre 2, Québec.
27795 25-10 (1 ms) 1638

Servantes demandées

BONNE demandée, chambre seule, 4 enfants, 2 à l'école, \$20 par semaine. TEL.: 681-2498.
27870-27-10 (16 fs) 198

VOIR SERVICES SPECIAUX (P. 9)

Servantes demandées

BONNE DEMANDEE, ouvrage général, fille de campagne, 3 enfants, 3 enfants, accessoires électriques, \$20.00 par semaine. 99 Bellevue, Beauport, 661-5764.
27920 30-10 (16 fs) 198

Télévision à vendre

LOT 60 TELEVISIONS \$49 à \$150 montées vers servira d'acompte. Desirable d'acheter. Différentes gammes, modèles récents, garantie d'un an. — R.M. ELECTRONIQUE, ENR., 430, St-Vallier-Ouest, Québec. Tél.: 529-3522.
27439 15-10 (1 ms) 209 B.

LOT DE 55 TELEVISIONS

reconditionnées, garanties d'un an \$40. à \$150. Système location monté vers crédit désiré d'acompte. Recyclage de grosses lampes \$5.00 garantie ou neuve \$29.95 PLANTE & GAGNON ELECTRONIQUE, 773, St-Vallier-Ouest, Québec. Tél.: 681-5496.
27844 26-10 (j.v.s. au 22-12) 219B

Terre à vendre

A ST-MICHEL, Bellechasse, terre de 88 arpents en culture, planche, tracteur et accessoires, animaux, poulailler, etc., cause maladie. S'adresser ALPHONSE DUMAS, St-Michel, Bellechasse. Tél.: 295-2753-13-10 (j.v.s. au 27-10) 212 j.n.o.

Décès de madame Wilbrod Robert Funérailles de M. André Vachon

Madame Wilbrod Robert (Isabelle Giroux), domiciliée à 2427, avenue Royale, Courville, est décédée mercredi, le 31 octobre à l'âge de 66 ans.
Outre son époux, elle laisse ses fils: MM. Jean et Charles Robert, de Courville; ses filles: Mme Maurice Marceau (Ghislain), Mlle Marie-Pauline, Estelle Robert, toutes de Courville; son gendre, M. Maurice Marceau; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Lucien, Henri et Léonidas Robert, de Beauport; MM. et Mmes Philippe Lefebvre et Hector Grenier, aussi de Beauport; Mme Alexandre Quilraut, de Courville; ainsi que Mlle Isabelle Robert de Beauport. Elle laisse également deux petits-enfants.
Les funérailles auront lieu samedi, le 3 novembre, en l'église de Courville, et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial.

Portaient le corps: MM. Joseph Lessard, Gérard Laguerre, Ange-Aimé Nadeau, Alban Roy, Hubert Vachon et Georges Gagnon.
MM. Arthur Cloutier et Arthur Vachon firent la collecte. Le défunt laisse dans le deuil, ses fils: MM. Ls-Armand, Gérard et Paul; une fille, Mme Léo Vachon (Yvonne); ses filles-filles: Mmes Ls-Armand et Gérard Vachon; ses beaux-fils: MM. Joachim, Jacques et Léo Vachon; ses petits-enfants: MM. Ghislain Vachon, Réal Vachon, Mmes Clément Nadeau (Réjeanne), Marcel Nadeau (Yolande), Robert Hermann, Marc, Armand et Serge Vachon, Jacqueline, Rachel, Daniel, Adrien et Françoise Vachon et plusieurs autres, ainsi que de nombreux neveux et nièces dont MM. Léonard, Alphonse et Albert Vachon, Wilfrid et Alfred Roy.
L'inhumation eut lieu dans le lot de la famille.

Terres demandées

TERRE à bois, prête à bûcher, vicinité Québec, Ste-Catherine, St-Raymond. Aussi terre faite sur route ou bien ruisseau. Ecrire C.P. 344, QUÉBEC.
27127 27-9 (j.v.s. au 17-11) 213

Femmes, filles demandées

ETES-VOUS EN CHOMAGE, ou aimeriez-vous faire un surplus? Faut être ambitieux. Écrivez à: G. St-Albert, St-Romuald, cté Lévis.
27922 31-10 (3 fs) 214

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

présente à 10h.30 ce soir
vendredi 2 novembre
l'honorable
RENÉ LÉVESQUE
au réseau de télévision
de RADIO-CANADA

(Tout poste TV français de la province, plus CROFT Ottawa — mais excluant CFMT Montréal)

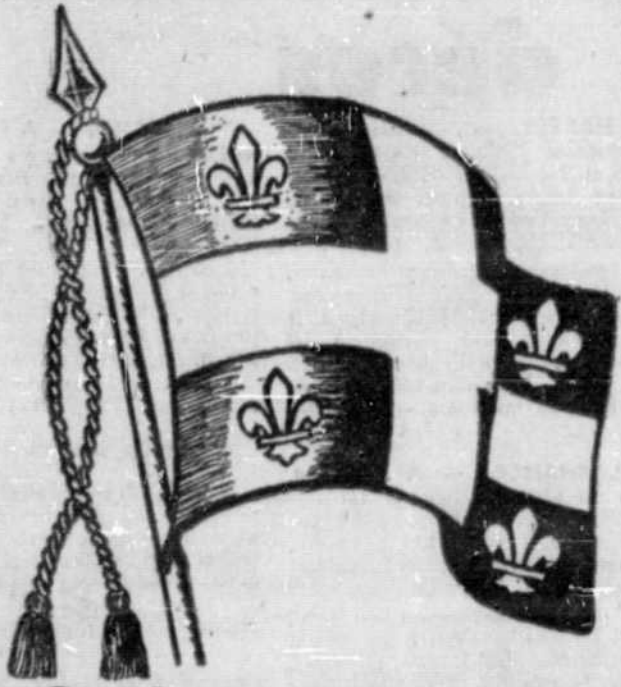
MAÎTRES CHEZ NOUS
Le Parti Libéral du Québec

“Notre promotion économique est sans doute la plus malaisée et la plus pressante de notre vie nationale”.
(Lévesque)
Nationaliser l'électricité sera payant et nous rendra maintenant ou jamais!

radio sur nos ONDES
A LA TELEVISION

CFCM-TV — Canal 4
VENDREDI 2 NOVEMBRE

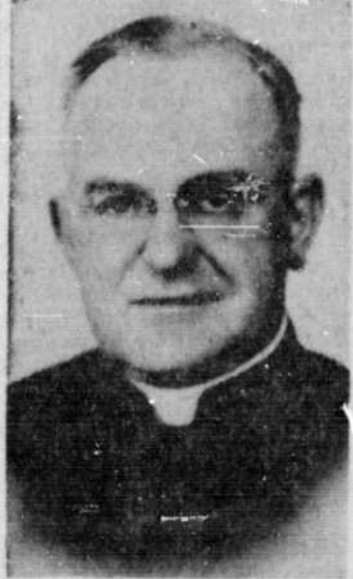
1.00-Opening	1.55-Opening
2.00-Chef Hélène	2.00-Images en tête
2.05-Nursery school	4.00-20 ans express
2.10-Mistery	4.30-Soleil de Dieu
2.15-Friendly giant	5.00-Concert
2.20-Loretta Young show	6.00-Troubadours
2.25-Take Thirty	6.30-Télébulletin
2.30-Scarlet hill	6.45-La météo
2.35-Col. Bleep	6.50-Edition sportive
2.40-Météo	7.00-Soirée canadienne
2.45-News and Sports	7.05-Adam ou Eve
2.50-Capt. Z-Ro	7.10-Micheline
2.55-Sports clinic	7.15-Solitude de hockey
3.00-Capit. Toubail	7.20-New-York vs Montréal
3.05-News and Sports	7.25-La Couche-Tard
3.10-News and Sports	7.30-Téléjournal
3.15-News and Sports	7.35-News and Sports
3.20-News and Sports	7.40-News and Sports
3.25-News and Sports	7.45-News and Sports
3.30-News and Sports	7.50-News and Sports
3.35-News and Sports	7.55-News and Sports
3.40-News and Sports	8.00-News and Sports
3.45-News and Sports	8.05-News and Sports
3.50-News and Sports	8.10-News and Sports
3.55-News and Sports	8.15-News and Sports
4.00-News and Sports	8.20-News and Sports
4.05-News and Sports	8.25-News and Sports
4.10-News and Sports	8.30-News and Sports
4.15-News and Sports	8.35-News and Sports
4.20-News and Sports	8.40-News and Sports
4.25-News and Sports	8.45-News and Sports
4.30-News and Sports	8.50-News and Sports
4.35-News and Sports	8.55-News and Sports
4.40-News and Sports	9.00-News and Sports
4.45-News and Sports	9.05-News and Sports
4.50-News and Sports	9.10-News and Sports
4.55-News and Sports	9.15-News and Sports
5.00-News and Sports	9.20-News and Sports
5.05-News and Sports	9.25-News and Sports
5.10-News and Sports	9.30-News and Sports
5.15-News and Sports	9.35-News and Sports
5.20-News and Sports	9.40-News and Sports
5.25-News and Sports	9.45-News and Sports
5.30-News and Sports	9.50-News and Sports
5.35-News and Sports	9.55-News and Sports
5.40-News and Sports	10.00-News and Sports
5.45-News and Sports	10.05-News and Sports
5.50-News and Sports	10.10-News and Sports
5.55-News and Sports	10.15-News and Sports
6.00-News and Sports	10.20-News and Sports
6.05-News and Sports	10.25-News and Sports
6.10-News and Sports	10.30-News and Sports
6.15-News and Sports	10.35-News and Sports
6.20-News and Sports	10.40-News and Sports
6.25-News and Sports	10.45-News and Sports
6.30-News and Sports	10.50-News and Sports
6.35-News and Sports	10.55-News and Sports
6.40-News and Sports	11.00-News and Sports
6.45-News and Sports	11.05-News and Sports
6.50-News and Sports	11.10-News and Sports
6.55-News and Sports	11.15-News and Sports
7.00-News and Sports	11.20-News and Sports
7.05-News and Sports	11.25-News and Sports
7.10-News and Sports	11.30-News and Sports
7.15-News and Sports	11.35-News and Sports
7.20-News and Sports	11.40-News and Sports
7.25-News and Sports	11.45-News and Sports
7.30-News and Sports	11.50-News and Sports
7.35-News and Sports	11.55-News and Sports
7.40-News and Sports	12.00-News and Sports
7.45-News and Sports	12.05-News and Sports
7.50-News and Sports	12.10-News and Sports
7.55-News and Sports	12.15-News and Sports
8.00-News and Sports	12.20-News and Sports
8.05-News and Sports	12.25-News and Sports
8.10-News and Sports	12.30-News and Sports
8.15-News and Sports	12.35-News and Sports
8.20-News and Sports	12.40-News and Sports
8.25-News and Sports	12.45-News and Sports
8.30-News and Sports	12.50-News and Sports
8.35-News and Sports	12.55-News and Sports
8.40-News and Sports	13.00-News and Sports
8.45-News and Sports	13.05-News and Sports
8.50-News and Sports	13.10-News and Sports
8.55-News and Sports	13.15-News and Sports
9.00-News and Sports	13.20-News and Sports
9.05-News and Sports	13.25-News and Sports
9.10-News and Sports	13.30-News and Sports
9.15-News and Sports	13.35-News and Sports
9.20-News and Sports	13.40-News and Sports
9.25-News and Sports	13.45-News and Sports
9.30-News and Sports	13.50-News and Sports
9.35-News and Sports	13.55-News and Sports
9.40-News and Sports	14.00-News and Sports
9.45-News and Sports	14.05-News and Sports
9.50-News and Sports	14.10-News and Sports
9.55-News and Sports	14.15-News and Sports
10.00-News and Sports	14.20-News and Sports
10.05-News and Sports	14.25-News and Sports
10.10-News and Sports	14.30-News and Sports
10.15-News and Sports	14.35-News and Sports
10.20-News and Sports	14.40-News and Sports
10.25-News and Sports	14.45-News and Sports
10.30-News and Sports	14.50-News and Sports
10.35-News and Sports	14.55-News and Sports
10.40-News and Sports	15.00-News and Sports
10.45-News and Sports	15.05-News and Sports
10.50-News and Sports	15.10-News and Sports
10.55-News and Sports	15.15-News and Sports
11.00-News and Sports	15.20-News and Sports
11.05-News and Sports	15.25-News and Sports
11.10-News and Sports	15.30-News and Sports
11.15-News and Sports	15.35-News and Sports
11.20-News and Sports	15.40-News and Sports
11.25-News and Sports	15.45-News and Sports
11.30-News and Sports	15.50-News and Sports
11.35-News and Sports	15.55-News and Sports
11.40-News and Sports	16.00-News and Sports
11.45-News and Sports	16.05-News and Sports
11.50-News and Sports	16.10-News and Sports
11.55-News and Sports	16.15-News and Sports
12.00-News and Sports	16.20-News and Sports
12.05-News and Sports	16.25-News and Sports
12.10-News and Sports	16.30-News and Sports
12.15-News and Sports	16.35-News and Sports
12.20-News and Sports	16.40-News and Sports
12.25-News and Sports	16.45-News and Sports
12.30-News and Sports	16.50-News and Sports
12.35-News and Sports	16.55-News and Sports
12.40-News and Sports	17.00-News and Sports
12.45-News and Sports	17.05-News and Sports
12.50-News and Sports	17.10-News and Sports
12.55-News and Sports	17.15-News and Sports
13.00-News and Sports	17.20-News and Sports
13.05-News and Sports	17.25-News and Sports
13.10-News and Sports	17.30-News and Sports
13.15-News and Sports	17.35-News and Sports
13.20-News and Sports	17.40-News and Sports
13.25-News and Sports	17.45-News and Sports
13.30-News and Sports	17.50-News and Sports
13.35-News and Sports	17.55-News and Sports
13.40-News and Sports	18.00-News and Sports
13.45-News and Sports	18.05-News and Sports
13.50-News and Sports	18.10-News and Sports
13.55-News and Sports	18.15-News and Sports
14.00-News and Sports	18.20-News and Sports
14.05-News and Sports	18.25-News and Sports
14.10-News and Sports	18.30-News and Sports
14.15-News and Sports	18.35-News and Sports
14.20-News and Sports	18.40-News and Sports
14.25-News and Sports	18.45-News and Sports
14.30-News and Sports	18.50-News and Sports
14.35-News and Sports	18.55-News and Sports
14.40-News and Sports	19.00-News and Sports
14.45-News and Sports	19.05-News and Sports
14.50-News and Sports	19.10-News and Sports
14.55-News and Sports	19.15-News and Sports
15.00-News and Sports	19.20-News and Sports
15.05-News and Sports	19.25-News and Sports
15.10-News and Sports	19.30-News and Sports
15.15-News and Sports	19.35-News and Sports
15.20-News and Sports	19.40-News and Sports
15.25-News and Sports	19.45-News and Sports
15.30-News and Sports	19.50-News and Sports
15.35-News and Sports	19.55-News and Sports
15.40-News and Sports	20.00-News and Sports
15.45-News and Sports	20.05-News and Sports
15.50-News and Sports	20.10-News and Sports
15.55-News and Sports	20.15-News and Sports
16.00-News and Sports	20.20-News and Sports
16.05-News and Sports	20.25-News and Sports
16.10-News and Sports	20.30-News and Sports
16.15-News and Sports	20.35-News and Sports
16.20-News and Sports	20.40-News and Sports
16.25-News and Sports	20.45-News and Sports
16.30-News and Sports	20.50-News and Sports
16.35-News and Sports	20.55-News and Sports
16.40-News and Sports	21.00-News and Sports
16.45-News and Sports	21.05-News and Sports
16.50-News and Sports	21.10-News and Sports
16.55-News and Sports	21.15-News and Sports
17.00-News and Sports	21.20-News and Sports
17.05-News and Sports	21.25-News and Sports
17.10-News and Sports	21.30-News and Sports
17.15-News and Sports	21.35-News and Sports
17.20-News and Sports	21.40-News and Sports
17.25-News and Sports	21.45-News and Sports
17.30-News and Sports	21.50-News and Sports
17.35-News and Sports	21.55-News and Sports
17.40-News and Sports	22.00-News and Sports
17.45-News and Sports	22.05-News and Sports
17.50-News and Sports	22.10-News and Sports
17.55-News and Sports	22.15-News and Sports
18.00-News and Sports	22.20-News and Sports
18.05-News and Sports	22.25-News and Sports
18.10-News and Sports	22.30-News and Sports
18.15-News and Sports	22.35-News and Sports
18.20-News and Sports	22.40-News and Sports
18.25-News and Sports	22.45-News and Sports
18.30-News and Sports	22.50-News and Sports
18.35-News and Sports	22.55-News and Sports
18.40-News and Sports	23.00-News and Sports
18.45-News and Sports	23.05-News and Sports
18.50-News and Sports	23.10-News and Sports
18.55-News and Sports	23.15-News and Sports
19.00-News and Sports	23.20-News and Sports
19.05-News and Sports	23.25-News and Sports
19.10-News and Sports	23.30-News and Sports
19.15-News and Sports	23.35-News and Sports
19.20-News and Sports	23.40-News and Sports
19.25-News and Sports	23.45-News and Sports
19.30-News and Sports	23.50-News and Sports
19.35-News and Sports	23.55-News and Sports
19.40-News and Sports	24.00-News and Sports
19.45-News and Sports	24.05-News and Sports
19.50-News and Sports	24.10-News and Sports
19.55-News and Sports	24.15-News and Sports
20.00-News and Sports	24.20-News and Sports
20.05-News and Sports	24.25-News and Sports
20.10-News and Sports	24.30-News and Sports
20.15-News and Sports	24.35-News and Sports
20.20-News and Sports	24.40-News and Sports
20.25-News and Sports	24.45-News and Sports
20.30-News and Sports	24.50-News and Sports
20.35-News and Sports	24.55-News and Sports
20.40-News and Sports	25.00-News and Sports
20.45-News and Sports	25.05-News and Sports
20.50-News and Sports	25.10-News and Sports
20.55-News and Sports	25.15-News and Sports
21.00-News and Sports	25.20-News and Sports
21.05-News and Sports	25.25-News and Sports
21.10-News and Sports	25.30-News and Sports



Le Québec en mouvement

Influence prépondérante de la bière dans la "conduite imprudente"

SERVICE ANNIVERSAIRE



Abbé Emilien Rivard

Le service anniversaire de Monsieur l'abbé Emilien Rivard, ancien curé de Pont-Rouge, sera chanté samedi 3 novembre, à 9h, 30 a.m., en l'église de Grondines. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Démolition de Ste-Justine

MONTREAL (P.C.) — Le ministre des Richesses naturelles M. René Lesage a déclaré hier que le gouvernement démolira le vieux hôpital Ste-Justine, maintenant désaffecté, et construira une cour de justice pour les délinquants mineurs à cet endroit. Le gouvernement avait fait l'acquisition de l'édifice, situé dans le comté de Laurier, après la construction du nouvel hôpital Ste-Justine. M. Lesage a fait savoir que le coût de l'édifice qui abritera certains services du ministère du Bien-être social et de la Famille, se chiffrera par \$1,750,000.

ROUYN (De notre envoyé spécial) — Les commissions scolaires et les municipalités toucheront des taxes de l'Hydro-Québec sur les barrages et les centrales hydro-électriques sous un gouvernement de l'Union Nationale.

Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a promis lors d'une assemblée tenue hier après-midi à St-Bruno de Guigues, dans le Témiscamingue.

M. Johnson a averti son auditoire qu'advenant la nationalisation des compagnies d'électricité par un gouvernement libéral, les taxes sur les barrages et les centrales hydro-électriques ne seront pas payées aux municipalités et aux commissions scolaires. Il a cité M. Lesage à cet effet.

Le chef de l'Opposition a également promis que sous un gouvernement de l'Union nationale, le goût de l'électricité distribuée par l'Hydro-Québec sera réduit.

Il a précisé que cette mesure serait mise en pratique avant le référendum. Il a rappelé que les coopératives qui achètent leur électricité de l'Hydro-Québec avaient dernièrement demandé une réduction du taux, mais qu'elles s'étaient heurtées à un refus. Puis M. Johnson a cité quelques chiffres qui démontrent que les coopératives paient plus cher l'électricité qu'elles achètent de l'Hydro-Québec et celle qu'elles achètent des compagnies privées.

Nous ne citerons ici que les deux extrêmes cités par le chef de l'Union Nationale: La Coopérative d'électricité de Sept-Îles paie 1 CT. 261 par kilowatt à l'Hydro-Québec tandis que la Coopérative de St-Donat paie 0.97 à la Gati-neau Power.

M. Johnson a rappelé que dans le domaine de l'étatisation, l'Union nationale n'avait rien à apprendre, car elle a fait ses preuves. Il a mentionné l'année 1937 comme étant

celle au cours de laquelle le gouvernement Duplessis a voté une loi créant une Hydro provinciale. Toujours dans ce domaine, M. Johnson a souligné que l'Union nationale n'avait jamais aliéné un site hydraulique et que 85% des développements hydro-électriques faits au Québec entre 1944 et 1960 l'avaient été par l'Hydro-Québec sous le gouvernement de l'Union nationale. Il a également rappelé l'établissement des coopératives et le vote de la Loi de l'électrification rurale par un gouvernement de l'Union nationale.

Passant à un problème qui concerne plus particulièrement la région du Témiscamingue, M. Johnson a laissé entendre que sous son gouvernement, on procéderait à la construction d'une route reliant celle de Belletre au Parc de la Verendrye, ce qui rapprocherait Montréal de 150 milles pour les gens du Témiscamingue.

PENSIONS

Dans ce domaine, M. Johnson a promis qu'il y aurait une modification au système des

pensions pour vieillards. "Lorsque l'un des conjoints d'un vieux ménage mourra, a-t-il expliqué, la moitié de la pension qu'il touchait revien-

dra au survivant, ce qui est beaucoup plus rationnel que la disparition complète de la pension en même temps que la personne".

Si les libéraux sont élus...

Le détenteur du pouvoir sera René Levesque (D. Johnson)

(De notre envoyé spécial)

ROUYN — Poursuivant sa tournée politique en Abitibi, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson a fait hier soir à Noranda une violente sortie contre René Levesque. Parlant en anglais M. Johnson a insisté sur le fait que si les libéraux sont élus, le véritable détenteur du pouvoir sera René Levesque et que la nationalisation de l'électricité sera alors qu'une première étape dans la voie de nationalisation de cet homme.

Revenant à M. Levesque, le chef de l'Union nationale a dit que, contrairement à ce qu'a dit le ministre des Richesses naturelles, ce ne sont pas des "toasters" des gens à qui l'on distribue de l'électricité de 25 cycles qui souffrent de ce même 25 cycles mais bien les machines industrielles des mêmes régions, précisant que par ses paroles M. Levesque démontre qu'il ne connaît absolument rien à l'électricité. Devant son auditoire composé de bonne partie de créditistes M. Johnson s'est dit convaincu qu'il obtiendrait la collaboration de Réal Caouette et de ses députés dans la tâche d'élider les 50,000 petits salariés du Québec, principalement en ce qui concerne l'application de son programme de

hausse du salaire minimum à \$1.00 l'heure.

Le chef de l'Union nationale a souligné l'item No 11 de son programme qui parle du respect des minorités au Québec.

Il a insisté sur le fait qu'avec un gouvernement de l'Union nationale, les minorités ne seront plus jamais l'objet de discrimination et qu'elles seront appelées à contribuer plus activement au développement de la province.

M. Johnson parlait surtout des minorités récemment installées au pays. Au sujet de la nationalisation, M. Johnson a redit sa conviction qu'elle doit s'effectuer non pas dans le contexte d'une élection, mais bien après l'élection, lorsque tous seront en mesure d'étudier froidement la question.

Il a dénoncé à nouveau la politique de grandeur de l'administration Levesque. Lesage disant qu'une telle politique est inconcevable alors qu'il y a des gens qui crévent de faim. Il a décrit la vraie grandeur comme étant la dignité, la liberté et la sécurité de la personne humaine. Ce que je veux pour tous, a-t-il dit, c'est la liberté au sein de la sécurité. L'insuffisance de l'aide gouvernementale a dit le chef de l'opposition c'est d'avoir perdu le contact avec le peuple et il a cité M. Lesage qui a reconnu en Gaspésie après

deux années passées au pouvoir qu'il commençait à comprendre la nécessité du contact avec le peuple. C'est terrible de ne reconnaître une telle chose qu'après deux ans, s'est écrié M. Johnson.

M. Johnson poursuit aujourd'hui sa tournée politique et Abitibi. Il parle notamment à Val d'Or. Il terminera cependant la semaine à Montréal avant de se rendre dans la Vieille Capitale où il tiendra une assemblée au Colisée, dimanche.

MARK DROUIN c.r. ROSS DROUIN c.r.

JEAN-P. PERNIER
RICHARD DROUIN
ROGER GARNEAU
avocats
Edifice Quebec Power, Québec, P.Q.

• ARTICLES RELIGIEUX
• ARTICLES de bureaux
• CENTRE D'IMAGERIE
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèque

LA LIBRAIRIE
CANADIENNE Ltée
309 de la Canardière. 525-5119

Une promesse de M. Johnson qualifiée de "mythe" et "tromperie" par Lesage

Un ennemi invisible dans votre voiture

L'oxyde de carbone qui sort du tuyau d'échappement est responsable de beaucoup plus d'accidents qu'on ne l'aurait cru. SELECTION du Reader's Digest de novembre vous explique pourquoi ce gaz inodore et incolore tue si vite et peut vous asphyxier même sur la route, dans une voiture ventilée. Lisez à quels symptômes on peut reconnaître sa présence et quelles précautions il faut prendre pour échapper à cette menace sournoise. Achetez Sélection aujourd'hui même!

THETFORD-MINES (P.C.)

— M. Jean Lesage a déclaré hier que l'établissement au salaire minimum général de \$1 de l'heure, proposé par l'Union Nationale, créerait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait.

Lors d'une réunion électorale qui a eu lieu à Thetford-Mines, le premier ministre du Québec a affirmé: "Cela provoquerait dans certaines industries une situation dans laquelle elles ne seraient pas capables de supporter la concurrence; ce pourrait être terrible du point de vue chômage".

Il a cependant ajouté: "Je reconnais que les salaires doivent monter, qu'il y a des sa-

laire trop bas dans la province de Québec".

Pour augmenter les salaires, la santé économique de la province doit s'améliorer: "On ne l'améliore pas d'un seul coup ou en votant une loi".

M. Lesage a dit que la proposition de M. Daniel Johnson est "un mythe, une tromperie".

Impossibilité
M. Johnson "sait qu'elle ne peut pas être appliquée". Le chef de l'Union Nationale, a poursuivi M. Lesage, a proposé que les compagnies touchées par l'augmentation du salaire minimum aient des compensations grâce à des réductions d'impôts obtenues du gouvernement fédéral. Cela serait difficile, car "M. Diefenbaker n'est pas payeur".

Le premier ministre du Québec a demandé quelles compensations recevraient les compagnies proposées par l'UN. Pour en décider, le gouvernement devrait affecter des bureaux à l'étude des livres des compagnies. Cela ressemblerait au système de l'UN consistant à subventionner les petites entreprises. L'argent irait aux amis du pouvoir, a précisé M. Lesage.

Il essayait par tous les moyens de revenir au système du favoritisme que les gens du Québec ont rejeté en juin 1960.

Les retraites transférables
Il a poursuivi en disant que le système de retraites transférables proposé par l'UN avait été pris au programme libéral de 1960. Le ministre du Travail, a poursuivi le premier ministre, a travaillé à une étude détaillée de tous les systèmes de retraites dans le Québec. Il y en a des centaines. On cherche un dénominateur commun, a ajouté M. Lesage.

Ce problème a été discuté, a dit le premier ministre, au mois d'août, lors de la réunion des premiers ministres des provinces qui a eu lieu à Victoria. Il a été alors décidé que le Québec et l'Ontario, les deux provinces les plus avancées dans ce domaine, joindraient leurs efforts pour que les retraites soient transférables à l'intérieur et à l'extérieur de la province.

Au début de septembre, a dit le chef libéral, des représentants du Québec et de l'Ontario se sont réunis et les deux provinces approchaient alors de la fin de leurs recherches.

"Contrairement au mythe de M. Johnson, c'est quelque chose de concret", a affirmé M. Lesage.

C'est une affaire "très complexe", a déclaré le chef du gouvernement. Par exemple, il a fallu un an et demi pour que les gouvernements fédéral et provincial arrivent à un accord sur les retraites transférables.

bles pour les fonctionnaires des deux gouvernements.

"Ce ne sont pas les paroles qui comptent; c'est le travail et les recherches nécessaires pour arriver à une solution".

Les compagnies d'électricité

Il a attaqué M. Johnson qui

ne s'est pas prononcé pour ou contre la nationalisation des compagnies d'électricité du Québec.

M. Lesage a demandé à son auditoire: "Allez-vous suivre quelqu'un qui ne veut pas dire où il va? Nous avons le cou-

rage de nos convictions et nous vous demandons de nous suivre".

Auparavant, M. Lesage avait pris la parole rapidement devant des organisateurs et des amis du parti libéral à Ste-Marie de Beauce.

Le problème agricole: la mise en marché (Lesage)

ARMAGH (P.C.) — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier soir que le chef de l'Union Nationale devrait quitter la vie publique parce qu'il refuse de se prononcer pour ou contre l'étatisation des sociétés productrices d'électricité dans le Québec.

Le premier ministre, qui prononçait à Armagh la quatrième discorde de la journée, s'est

surpris adressé aux agriculteurs, disant que "l'agriculture a subi de grands changements auxquels les cultivateurs doivent s'adapter".

M. Lesage a rappelé que le principal problème auquel les cultivateurs ont à faire face et qu'il leur faut résoudre est celui de la mise en marché. A ce sujet il a conseillé l'organisation coopérative.

Revenant sur le problème de l'agriculture qui intéresse l'Abitibi, le chef de l'Opposition a qualifié d'atroce le fait que l'administration actuelle ait réduit le budget de l'agriculture, alors qu'elle gonflait les budgets partout ailleurs.

M. Johnson a de nouveau parlé de quelques points importants du programme qu'il propose: salaire minimum porté à \$1.00 l'heure, fonds de pension transférable et universel, modification des bases d'exemption d'impôt.

Abordant à nouveau la question de la nationalisation, il l'a citée comme étant un manteau dont se couvre le parti libéral pour faire oublier des "pas bien belles" lorsque j'étais jeune, a dit M. Johnson, ma mère me donnait du jus d'orange avec l'huile de castor qu'elle m'obligeait à prendre alors que j'étais malade. Le parti libéral lui camoufle l'huile de castor, en l'occurrence sa mauvaise administration, avec du jus d'orange, c'est à dire la nationalisation.

Le magnéphone
Avant l'arrivée de M. Johnson, un magnéphone avait été installé dans la salle. Un animateur citait différentes augmentations de taxes instituées par le gouvernement libéral et faisait ensuite tourner le magnéphone sur lequel on pouvait entendre la voix du premier ministre Lesage disant "Je l'ai dit et je le répète, il n'y aura aucune augmentation de taxes".

L'Union Nationale règlera le problème de l'Abitibi (Johnson)

(De notre envoyé spécial)

LA SARRE — Parlant hier soir à La Sarre dans le comté d'Abitibi-Ouest, le chef de l'Union Nationale M. Daniel Johnson a déclaré à la foule enthousiaste venue l'entendre que le problème agricole de l'Abitibi ne pourrait se régler que par l'entremise des ministères de l'Aménagement rural, ministères qui seront créés par un gouvernement de l'Union Nationale après les élections du 14 novembre.

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, s'est attiré les foudres de M. Johnson. Celui-ci n'a pas manqué de mentionner à la foule le curieux spectacle qu'il s'était présenté à lui lors de son arrivée en Abitibi, celui de travailleurs enlevant la neige des routes pour y appliquer de l'asphalte. Le chef de l'Union Nationale a fustigé celui qui préconisait la disparition du "crois ou meurs" et qui l'appelle maintenant plus que jamais "c'est pire, a poursuivi M. Johnson, la règle appliquée maintenant dans ce comté est la suivante: Meurs parce que tu n'as pas cru".

M. Johnson a signifié à son auditoire que ce n'était pas par hasard qu'il se trouvait en Abitibi, mais bien parce que lui et son équipe considéraient qu'il était primordial de venir en aide le plus tôt possible à des régions défavorisées comme l'Abitibi, et qu'il avait tenu à venir juger de la situation de plus près.

Le chef de l'Union Nationale

HOMMES DEMANDES
D.S.S. à Montréal demande les services d'ingénieurs en calcul de charpente (Structural Design Engineers)
Les applicants doivent être bilingues et posséder de 2 à 6 années d'expérience. Faire application en écrivant au département des relations industrielles en indiquant ses antécédents ainsi que le salaire désiré.
DOMINION STRUCTURAL STEEL DIVISION
Canada Iron Foundries, Limited 6894 Ave. Clanrath
Montréal 29, P.Q.

AVIS A NOS ABONNES
LORSQUE VOUS DESIREZ FORMULER UNE PLAINTE AU SUJET DE LA LIVRAISON DE VOTRE JOURNAL, SIGNEZ
522-4771
ENTRE 8h. 30 A.M. à 7h. P.M. DU LUNDI AU VENDREDI LE SAMEDI JUSQU'À 1h. P.M.
Nous vous assurons d'une attention immédiate.
L'Action

A VENDRE
MAGNIFIQUE RESIDENCE — STE-CHILE
Grand plain-pied (69' x 45'), 8 pièces, brique et pierre, garage chauffé et abri d'auto, terrain aménagé. Disponible immédiatement. AUBAINE. Visible sur rendez-vous. S'adresser à:
DEMERS & DEMERS, notaires, 41½ rue D'AUTEUIL
Tél.: 525-4909 — Le soir: 623-1300 ou 527-1728

GAGNEZ le GROS LOT
du Carrousel Dansant \$90.00
\$10.00 par jour accumulés quand le numéro choisi ne correspond pas, plus une SUPERBE SKODA (distribuée par Simard Auto Enr.) et attribuée le 31 mars 1963.
et un appareil stéréo BLAUPUNKT, valeur de \$359.00
Ecoutez CAR
de 3 à 5 h. 05 à 4 h. tous les jours, du lundi au samedi, radiodiffusé du restaurant le Raisier
Nouveaux NYLONS CARROUSEL
en vente exclusivement chez Paquet. 400 aiguilles avec hausse extensible en Ban-lon, talons et bouts renforcés. Brun, café, cacao, ambre et antracite. 8 1/2 à 11.
LA PAIRE .79
2 pour 1.50
Comptoir Carrousel à l'entrée de la rue St-Joseph
COUPON-BONI
Découpez ce coupon il vous donne une chance supplémentaire de participation au gros lot avec chaque achat d'une paire de Bas Carrousel.